

ASSOCIATION
DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL



LIÈGE

H. VAILLANT-CARMANNE, S. A., IMPR. DE L'ACADÉMIE



1951

21011

L'Association des Amis de l'Université de Liège

« Les Amis de l'Université de Liège » sont groupés en une Association sans but lucratif, qui fut fondée le 13 mars 1929. Elle a pour objet, en dehors de toutes confessions religieuses et opinions politiques, « de contribuer à la prospérité et au renom scientifique de l'Université de Liège ». Elle agit « en vue d'assurer, par tous moyens appropriés, le développement le plus complet de l'enseignement et de la mission sociale de l'Université de Liège ».

L'Association fait le service de son bulletin trimestriel à tous ses membres. Elle comprend des membres effectifs dont la cotisation annuelle est fixée à 100 fr. au moins, des membres adhérents dont la cotisation annuelle est fixée à 50 fr. au moins, des membres protecteurs dont la cotisation annuelle est fixée à 1000 fr. au moins. Le Bulletin publie chaque année la liste de ceux dont la cotisation s'élève à 500 fr. au moins. Les cotisations peuvent être versées au C. Ch. P. n° 1507.13 de l'« Association des Amis de l'Université de Liège », Place du Vingt-Août, 7, à Liège.

Conseil d'Administration :

Président : M. A. DEWANDRE, Ingénieur A. I. Lg.

Vice-Présidents : MM. L. GRAULICH, Professeur à la Faculté de Droit, Ancien Recteur et J. LECLERCQ, Gouverneur de la Province de Liège.

Secrétaires : MM. R. CLÉMENS et A. BUTTGENBACH, Professeurs à la Faculté de Droit,

Treasorier : M. P. LALOUX, Professeur à la Faculté de Droit.

Membres : MM. F. CAPELLE, Administrateur-Délégué du Grand Bazar de la place St-Lambert; M. DEHALU, Administrateur-Inspecteur honoraire de l'Université de Liège; A. DELATTE, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; N. DESSARD, Administrateur-Délégué des Charbonnages de Wériser; E. FRANKIGNOUL, Administrateur-Délégué de la S. A. des Pieux Franki; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; H. JANNE D'OTHÉE, Professeur à la Faculté des Sciences; L. LEPAGE, Administrateur-Délégué de la S. A. de l'Azote et des Produits chimiques du Marly; J. MERLOY, Ministre d'Etat; Baron MEYERS, Procureur général honoraire; J. NAGELMACKERS, banquier à Liège; A. NEEF DE SAINVAL, Administrateur-Délégué de la S. A. John Cockerill; J. ROSKAM, Professeur à la Faculté de Médecine; E. WITMEUR, Professeur émérite à l'Université; le Président de l'Association Générale des Etudiants.

Commissaires : MM. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université et M. LEGRATE, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE
C.C.P. N^o 1507.13

ÉDITORIAL

C'est un bonheur et une joie pour le Bulletin des Amis de l'Université d'offrir à ses lecteurs un article de M. F. Campus, Recteur de notre Université.

Nous nous en réjouissons d'autant plus que M. Campus a choisi de traiter de « La question des bâtiments de l'Université de Liège ». Question cruciale entre toutes, non seulement pour l'avenir de l'Université, mais, dès aujourd'hui, pour la vie même de l'Université.

Faut-il dire que malgré l'effort des autorités académiques, de nombreux cours doivent se donner dans des salles de travail qui devraient être réservées aux étudiants pour la consultation journalière des livres et des revues ? que dans d'autres cas, les cours doivent se donner dans des locaux si dispersés qu'ils imposent aux étudiants de longs déplacements et des pertes de temps nuisibles ? que dans de nombreux services, il n'existe pas de salles réservées aux chercheurs et à leurs études ? qu'à l'étonnement du public, il n'y a pas, dans de nombreux secteurs, de bureaux où les professeurs puissent recevoir, qu'il leur faut converser avec leurs étudiants en se promenant dans les couloirs ou en s'attardant en quelque salle de cours, qu'il leur faut procéder de même pour diriger les travaux des élèves, les mémoires de licence, les dissertations doctorales ou les recherches individuelles ou collectives de leurs services ? Et ne parlons pas de projets plus ambitieux, comme l'existence d'un club où, pendant quelques minutes de détente, l'enseignant se nouer sur place dans la



communauté des professeurs et des étudiants. Non, parlons seulement de la marche quotidienne de l'enseignement, de l'étude et de la recherche. Parlons seulement de ce qui existe, qu'il faut continuer et abriter. Ne parlons pas de ce qui se crée, ni même de ce qui grandit en s'adaptant aux nécessités d'une civilisation où les sciences jouent un rôle de plus en plus important pour le fonctionnement quotidien des sociétés.

L'Université vit peut-être l'une des époques les plus difficiles et les plus graves de son histoire, parce qu'à un moment où il lui faut œuvrer pour sa part à l'avenir du pays et de la région, dans un monde en pleine transformation, à un moment où son œuvre exige d'elle des efforts accrus et des moyens multipliés, elle se trouve comprimée dans les limites de locaux insuffisants, inadaptés. L'efficacité des efforts déployés en est amoindrie. La croissance normale des activités en est atteinte, dans le domaine des sciences humaines aussi bien que dans celui des sciences de la nature.

A juste titre, l'opinion éclairée, soucieuse de la mission de l'Université et consciente du rôle important que l'Université joue dans la vie de Liège et de la Wallonie, s'émeut de la situation déplorable des bâtiments universitaires. Des projets multiples et séduisants ont vu le jour. Leur réalisation serait longue. Mais les solutions nécessaires sont urgentes, même si elles ont à s'insérer comme une première étape dans l'exécution d'une politique de longue haleine.

L'article de M. Campus rencontre de front tout le problème. Il propose les solutions. Il présente un plan. Il détermine les conditions. Il indique les voies. Depuis que le problème a pris l'acuité que l'on sait, c'est la première fois qu'une position est prise officiellement. Le problème a mûri. Nos lecteurs se réjouiront de connaître, par la plume du Recteur de l'Université, les projets dont la réalisation prochaine, il faut l'espérer, soulagera l'Université du mal le plus grave dont elle souffre aujourd'hui.

* * *

Des problèmes du présent aux souvenirs du passé!

M. M. Florquin, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, écrit « *Autour de la candidature de Jean-Servais Stas à l'Université de Liège, d'après une correspondance inédite* ». Il présente une page de l'histoire universitaire liégeoise, en publiant une correspondance échangée de 1857 à 1860 entre Jean-Servais Stas, candidat à une chaire de la Faculté des Sciences, et son ami Joseph-Antoine Spring, professeur en notre Université, dont il fut le recteur de 1861 à 1864.

On ne lira pas sans émotion ces lettres de deux amis, qui comptent parmi nos grandes figures de savants du XIX^e siècle. On ne les lira pas non plus sans en tirer de précieuses leçons pour l'organisation de l'enseignement universitaire. Comme l'écrit M. Florjkin, la vie de Jean-Servais Stas fut une lutte « sans trêve pour affranchir les Universités de l'Etat du pouvoir administratif ».

* * *

Nos lecteurs trouveront ensuite nos chroniques habituelles. Ils constateront avec satisfaction la place importante qu'a prise immédiatement la nouvelle chronique consacrée aux carrières universitaires. Elle est destinée à servir de moyen de diffusion aux informations réunies par le Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires, que les Amis de l'Université de Liège ont récemment créé.

La nouvelle chronique a rencontré un accueil favorable et de nombreux membres du corps professoral de l'Université ont bien voulu répondre à l'enquête faite par le Centre parmi eux pour réunir leurs observations sur les débouchés qui s'offrent à nos diplômés et sur les études qui y conduisent. D'autres réponses, parvenues après que le présent numéro du Bulletin fut sous presse, seront publiées dans notre prochaine livraison.

Que tous ceux qui ont bien voulu nous apporter leur concours dans l'intérêt des services que la nouvelle institution peut rendre aux jeunes gens soient ici très sincèrement remerciés. Nous sommes certains que tous ceux à qui leur fonction permet de réunir des indications utiles, si fragmentaires soient-elles, sur les carrières ouvertes aux universitaires, auront à cœur de les adresser au « Centre ».

* * *

Le présent numéro sort de presse à l'époque de l'Assemblée générale statutaire de 1951. C'est avec joie que nos lecteurs apprendront qu'au seuil de cette cinquième année de travail depuis la reprise de ses activités après la libération du territoire, l'Association des Amis de l'Université compte plus de onze cent cinquante membres. C'est là un résultat encourageant et la preuve de l'intérêt grandissant du public pour tout ce qui touche à la vie universitaire.

Nous restons convaincus cependant que cette participation importante de l'opinion éclairée aux préoccupations universitaires reste bien en deça de ce qu'elle peut être. Nous souhaitons que tous ceux qui ont compris, notamment

dans le monde des diplômés de l'Université de Liège, leur devoir vis-à-vis de l'institution qui prépare les jeunes générations à leur future mission dirigeante, nous aident activement à faire de chacun de ceux qui jouent déjà leur rôle dans notre société, en particulier de chacun de ceux qui doivent à l'Université leur formation, un « Ami de l'Université », heureux de tenir avec elle le contact dont chacun tirera profit et de lui apporter l'appui moral dont elle a tant besoin.

LA RÉDACTION.

La question des bâtiments de l'Université de Liège

Lorsque j'ai commencé mon enseignement à l'Université, à une époque guère éloignée, on dénonçait la grande détresse de l'enseignement supérieur en Belgique. Les efforts multiples et très souvent brillants qui ont été déployés depuis lors, c'est-à-dire dans des temps assez récents, n'ont pas fondamentalement modifié cette situation et ne permettent pas de trêve dans le combat pour assurer à l'enseignement supérieur en Belgique la situation qu'exigent l'intérêt national et l'avenir de cette petite partie du monde.

Il suffit pour s'en rendre compte de considérer l'énumération des problèmes qui se posent d'une manière urgente à divers points de vue. Encore en écarterai-je ceux qui se situent sur le plan international. Non parce qu'ils sont dénués d'importance, non parce qu'ils m'éloignent de mon sujet. Au contraire, car je suis d'avis que la participation de la Belgique à l'organisation universitaire internationale postule que la situation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique soit d'abord portée à sa condition la plus élevée, la meilleure.

Certains des problèmes qui se posent pour atteindre à ce niveau sont communs à toutes les Universités, officielles et libres. Ce sont par exemple : l'assouplissement et la réforme des programmes; l'établissement de relations appropriées entre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, par l'organisation de cadres scientifiques souples, suffisants et adéquats, assurant une carrière honorable aux chercheurs consciencieux et réservant les postes de direction ou d'enseignement les plus élevés aux plus distingués; l'étude d'un statut des étudiants tendant à la sélection des mieux doués et leur assurant des conditions et une sécurité sociales suffisantes, avec les corollaires de l'examen médical, des épreuves de sélection, du service militaire ou national, des obligations post-universitaires éventuelles, etc.; l'organisation de la participation, actuellement inexistante, des Universités et des établissements de recherche scientifique à la défense nationale militaire, civile et économique; et d'autres moins généraux ou épisodiques, tels que le régime des hôpitaux universitaires, l'aide aux étudiants étrangers réfugiés, etc.

Je ne crois pas être compétent pour évoquer ici les problèmes communs ou particuliers éventuellement propres aux Universités libres. Les Universités de l'État ont certains problèmes communs, tels celui d'une autonomie relative et la revalorisation de leur patrimoine, pour ne citer que les principaux et ne pas se perdre dans les détails quotidiens. Elles ont sans doute aussi leurs problèmes particuliers et pour l'Université de Liège il en est un essentiel, d'ailleurs invétéré et devenu irritant, celui des bâtiments universitaires.

Certes, comme je le disais aux étudiants dans l'allocution que je leur adressais le 30 septembre dernier lors de la séance de rentrée académique : « des laboratoires, des bibliothèques, des instituts et des assemblées de savants ne font pas une Université, tandis qu'une communauté d'étudiants forme une Université, même lorsque ses moyens matériels sont réduits ou précaires. Ainsi l'essence de l'Université est surtout en esprit : l'esprit de la perpétuation et du développement de la connaissance, la course du flambeau. C'est ce qui fait sa grandeur, c'est ce qu'il faut cultiver et honorer avant tout ».

Et en effet, l'Université de Liège n'a cessé de remplir sa mission de haut enseignement et de contribution à l'avancement de la science et de ses applications d'une manière qui lui confère une réputation enviable et une situation très honorable parmi les établissements similaires belges et étrangers. Elle le doit à ses étudiants, à ses collaborateurs scientifiques et à ses maîtres, qui ont tous acquis de grands mérites à avoir suivi sans décrocher ou même en les devançant parfois, l'évolution et le progrès rapides de toutes les sciences, et ce dans des conditions souvent peu favorables. Ainsi donc la qualité du facteur humain l'emporte d'une manière signalée sur l'insuffisance du facteur matériel. Comme l'écrivait, il y a peu d'années, mon collègue M. Marcel Florkin dans un rapport sur un projet de réforme de l'agrégation de l'enseignement supérieur, reproduisant la réponse de Guillaume Budé à François I^{er} : « Sire, il nous faut d'abord construire cette maison en hommes ». En cette matière du moins, l'Université de Liège est bien construite.

Mais il y a des limites à l'insuffisance, à la pénurie ou à la vétusté des bâtiments, au-delà desquelles l'effort universitaire est entravé à ce point qu'il devient inhumain et s'accompagne d'amertume. Ce point a été atteint pour divers services depuis un demi-siècle et il l'est actuellement pour certaines disciplines d'une manière inégalée jusqu'à ce jour.

Sans doute, la situation géographique de Liège en rapport avec les événements des deux grandes guerres a-t-elle contribué beaucoup à cette grave situation; mais qui ne voit qu'elle entraîne d'autre part une complication morale qui rend irritante la prolongation du désordre? Sans doute aussi, un certain effort coordonné a été fait au cours de ce demi-siècle, mais il a été suivi d'une période incohérente qui aboutit à la situation actuelle, particulièrement grave par l'étendue du mal soudain révélée et par l'importance exceptionnelle

des moyens requis, tant au point de vue financier que technique, en regards desquels, comme l'écrivait déjà il y a 20 ans M. l'Administrateur-Inspecteur M. Dehalu, dans ce même organe de l'Association des Amis de l'Université de Liège : « nous sommes peu organisés pour aborder l'étude de questions de cette importance ».

* * *

Je ne referai pas ici l'histoire de la question, qui a son origine en deçà du début de ce siècle. Mes lecteurs voudront bien se reporter à l'étude précitée de M. Dehalu, parue dans les fascicules de janvier, d'avril et de juillet 1930 du Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège, sous le titre : « Les Nouveaux Instituts de la Faculté technique et les aménagements du bâtiment principal de l'Université de Liège ». Qu'il me soit permis d'évoquer à ce sujet un souvenir personnel. Lors du premier entretien que j'eus, en 1924, avec M. Dehalu antérieurement à ma nomination de professeur à l'Université de Liège, une des questions dont il m'entretint en premier lieu et avec le plus d'insistance fut celle des projets de nouvelles constructions pour l'Université, tellement à cette époque déjà elle dominait toutes les autres. Tellement aussi elle préoccupait mon honorable interlocuteur qui y consacra inlassablement ses efforts, avec les résultats que l'on sait. Qu'on me permette aussi de faire remarquer que la fin du titre de l'étude précitée de M. Dehalu est relative aux *aménagements du bâtiment principal de l'Université de Liège*. C'est qu'en effet, et cela est, je pense, très peu connu, le programme des travaux commencés en 1930 comportait l'appropriation et l'amélioration des bâtiments de la Place du XX-Août, après que les nouveaux Instituts du Val-Benoît auraient été occupés par certains services antérieurement mal installés dans le bâtiment principal. Ces aménagements ne concernaient pas seulement les locaux ainsi rendus disponibles, mais aussi les autres, y compris la Bibliothèque centrale. Si ce programme avait été suivi, l'Université n'aurait pas connu les tribulations extravagantes de la Bibliothèque centrale ni certains inconvénients de la situation actuelle; le bâtiment à front de la Place Cockerill n'aurait pas été démoli. L'abandon de ce projet, dont découle en grande partie l'acuité de la situation actuelle, est une conséquence d'incidents survenus à propos des travaux de construction des nouveaux Instituts du Val-Benoît, qui ont été préjudiciables à l'Université de Liège au moins dans cette mesure.

* * *

La situation actuelle est défavorable sur toute la ligne et la réalisation incomplète du programme des travaux du Val-Benoît a entraîné elle-même de nouveaux inconvénients. La dispersion des cours des élèves-ingénieurs entre le bâtiment central, l'Institut

Montefiore et les Instituts du Val-Benoît, ces derniers très éloignés des deux autres, oblige les étudiants à des déplacements fatigants et précipités qui troublent beaucoup l'ordre des études, au détriment de l'assiduité, de la santé et du temps des étudiants, ce qui contribue beaucoup au surmenage dont on se plaint tant actuellement. Cette situation s'est étendue récemment aux étudiants de la candidature d'ingénieur, dont certains cours et travaux se donnent actuellement à l'Institut du Génie Civil, dont le projet n'a d'ailleurs jamais prévu une telle utilisation. Elle contrevient même totalement aux principes énoncés dans l'étude de M. Dehalu, qui prévoit la stricte séparation des cours généraux de ceux auxquels sont attachés des laboratoires. Aussi les services auxquels l'Institut du Génie Civil était réservé d'après le projet initial en ressentent-ils réellement les inconvénients.

Les Facultés des Sciences appliquées et des Sciences sont donc loin d'être dans une situation satisfaisante. Les laboratoires de Chimie générale sont insuffisants, vétustes, mal ventilés et insalubres de ce fait. Leur situation n'est sans doute pas comparable à celle des laboratoires de Métallurgie d'avant 1930, qui furent cause de la mort par intoxication d'un assistant. Néanmoins, leur remplacement par des laboratoires plus grands et modernes est urgent. Le vieil Institut de Physique est vraiment suranné et excessivement insuffisant.

Si l'Institut de Botanique, contigu au Jardin Botanique, ne donne pas lieu à des réclamations très instantes, encore que l'abandon de l'Institut de Pharmacie soit attendu avec impatience pour l'agrandir, par contre l'Institut de Zoologie, qui paraît un des meilleurs bâtiments de l'Université de Liège et est un des plus récents, est néanmoins devenu tout à fait insuffisant. Le grand auditoire a une capacité inférieure à la moitié du nombre des étudiants inscrits actuellement en première année de candidature en sciences naturelles, ce qui perturbe l'enseignement à un point qui astreint le titulaire à des charges insupportables. Les installations de laboratoires sont aussi devenues insuffisantes dans la même mesure en ce qui concerne l'enseignement et ne sont plus up-to-date en ce qui concerne la recherche. Cependant, ce bâtiment relativement moderne permet les agrandissements et les modifications nécessaires.

Les bâtiments qui abritent l'ensemble des services relatifs aux études médicales, candidature et doctorat, sont dispersés, insuffisants, vétustes, certains au point de menacer ruine (bâtiment de l'Institut d'Hygiène de la rue de Pitteurs), d'autres plus ou moins adaptés dans un bâtiment provisoire ancien d'un demi-siècle (ancien Institut provisoire de Mécanique du boulevard de la Constitution où sont installés un service et des laboratoires affectés à l'étude des antibiotiques, qui dépendent d'ailleurs du Ministère de la Santé publique et sont donc étrangers à l'Université).

La situation la plus complexe est celle de l'Hôpital universitaire de Bavière, d'ailleurs administré par l'Assistance publique de la

Ville de Liège. A l'exception de quelques pavillons neufs érigés par l'Assistance publique ou par l'Université, la plupart sont insuffisants non seulement par l'étendue mais aussi par la conception et l'installation surannées; d'autres sont vétustes à l'extrême. Cet ensemble de pavillons de qualités diverses, depuis les plus satisfaisants jusqu'aux moins appropriés, est déconcertant et donne ouverture à une politique incohérente. Un exemple illustrera ce que j'entends par là. Durant la guerre, une opportunité sembla se présenter d'entreprendre la construction d'un nouveau pavillon d'ophtalmologie, l'existant étant parmi ceux dont le remplacement s'imposait de toute nécessité et avec la plus grande urgence. Le Conseil supérieur d'Hygiène, réuni spécialement à cet effet, exprima l'avis que le projet de remplacement d'un seul pavillon était tout à fait insuffisant et qu'il fallait étudier le projet d'un hôpital entièrement neuf. Cet avis magistral a eu comme seul effet de prolonger de près de dix années l'état inadmissible du pavillon en question. Il m'est revenu qu'une situation analogue se développe actuellement à propos de la reconstruction du pavillon de Dermatologie, sinistré en 1944.

Quoi qu'il en soit, l'Hôpital universitaire de Bavière ne fait certes pas honneur à sa mission; dans beaucoup de ses parties, il n'est digne ni de l'Université ni d'une grande agglomération moderne, par exemple, dans ses services de chirurgie, de dermatologie, d'oto-rhino-laryngologie, sa salle d'autopsie, son dépôt mortuaire, etc. Aussi la question de son extension et de sa modernisation complète est-elle nettement posée par la Faculté de Médecine.

L'Institut de Pharmacie (qui relève de la même Faculté), actuellement contigu à l'Institut de Botanique et très éloigné des autres services de la Faculté de Médecine, est non seulement relativement aussi insuffisant que l'Institut de Zoologie, mais ses laboratoires sont aussi insalubres que ceux de Chimie générale. Son remplacement est certes urgent et doit trouver sa place dans le cadre de la transformation de l'Hôpital universitaire.

La Faculté de Droit, certains services de la Faculté de Philosophie et Lettres et d'autres de la Faculté des Sciences, sont installés plutôt mal que bien dans le bâtiment principal, tandis que les sections de philologie occupent un bâtiment pris en location et si vétuste qu'il a fallu partiellement l'étaçonner. Les collègues qui l'occupent, vivent dans l'espoir de le quitter pour réintégrer le bâtiment principal lorsque les services de chimie générale l'auront abandonné pour occuper un nouvel institut, dont il est impossible de prévoir actuellement la date d'achèvement (ni même la date de commencement).

L'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, qui occupait anciennement un bâtiment à front de la Place Cockerill qui lui était réservé, ne dispose plus de locaux en propre depuis que ce bâtiment fut démoli avant qu'il ait été pourvu à son remplacement. Certes, cette construction était vétuste et exigeait une réfection

étendue, mais sa démolition ne s'imposait pas et fut une erreur. Cette erreur fut d'ailleurs entraînée par l'enchaînement d'erreurs que constituent les avatars du bâtiment de la Bibliothèque centrale.

Sa modernisation et son agrandissement avaient été prévus dans le même programme que la construction des nouveaux instituts du Val-Benoît. En 1933, des signes d'effondrement probable des colonnes soutenant le plancher du premier étage furent constatés et exigèrent un étaçonnage provisoire immédiat. La raison de cet état de choses résidait non seulement dans la vétusté de la construction, mais surtout dans l'entassement excessif de livres sur le plancher du premier étage, par manque de place. Au lieu de hâter l'amélioration parfaitement possible et prévue, l'immeuble existant fut condamné et la construction d'une nouvelle bibliothèque fut décrétée, l'ancienne devant être évacuée. On décida d'abord en 1936 de procéder à un concours entre architectes pour le projet de la nouvelle bibliothèque. Un jury fut constitué et il ne s'est réuni qu'une seule fois. Car peu de temps après, il fut décidé qu'un projet serait établi par un architecte de l'Administration des Bâtiments du Ministère des Travaux publics à Liège. Ce projet fut dressé et approuvé, son emplacement étant fixé à front de la Place Cockerill, ce qui entraîna la destruction, en 1937, de l'immeuble occupé par l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques. Les travaux de fondation furent commencés en 1939 et furent interrompus par la guerre. Pendant l'occupation, le projet et l'emplacement prévus pour la nouvelle bibliothèque centrale furent l'objet des plus vives critiques et les travaux furent abandonnés. Ils n'ont pas encore été repris. Entre-temps, les livres et les collections de la Bibliothèque centrale furent dispersés et durent être déplacés des manières les moins souhaitables et le service fut exposé aux hasards et aux difficultés que l'on imagine. Finalement, en 1949, une solution provisoire pleine de bon sens était réalisée : l'ancien bâtiment de la Bibliothèque centrale avait simplement été consolidé, amélioré et modernisé, comme il eût fallu le faire d'emblée quinze ans plus tôt, en évitant de la sorte une abondance de dépenses et de difficultés superflues. Actuellement, l'installation de la Bibliothèque centrale, bien que modeste et non définitive, est probablement une des meilleures de l'Université. Et si le principe de l'aménagement du bâtiment central prévu en 1930 n'avait pas été abandonné, la même conclusion s'appliquerait actuellement à quelques autres parmi les services les plus mal installés de l'Université.

* * *

Ce qui précède n'établit pas seulement la situation catastrophique actuelle des bâtiments de l'Université de Liège, mais éclaire aussi sur les raisons de cette situation et sur les difficultés énormes d'y porter remède.

Non seulement, comme le constatait déjà M. l'Administrateur-Inspecteur M. Dehalu, « nous sommes peu organisés pour aborder l'étude de questions de cette importance », mais en outre l'Université n'est pas maîtresse de ses destinées. Elle est exposée aux effets des décisions les plus inconsidérées (telles que celles relatées ci-dessus concernant la Bibliothèque centrale et l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques) et aux effets de toutes les influences quelconques, sans aucune restriction.

Depuis peu d'années après la fin de la dernière guerre, on s'est beaucoup occupé dans des cercles très divers de la construction d'une nouvelle Université. Heureusement, l'on a tout de même bâti pendant ce temps : on a réparé les nombreux dommages causés par la guerre aux bâtiments existants, y compris les nouveaux Instituts du Val-Benoît, qui ont été particulièrement endommagés. Cependant, dans le but de favoriser la construction d'une nouvelle Université, le dessein avait été formé et énoncé d'abandonner ces bâtiments, ce qui aurait renouvelé à une échelle considérablement amplifiée l'erreur de 1936 relative à la Bibliothèque centrale et au bâtiment de la Place Cockerill. Heureusement, cette aberration a été cette fois évitée. En outre, certaines situations intenable ont été améliorées en première urgence, telle celle de la Bibliothèque centrale; des aménagements provisoires ont été exécutés pour des services nouveaux, tel celui des antibiotiques (par transformation de l'ancien Institut provisoire de Mécanique du Boulevard de la Constitution); des réfections dignes de l'Université ont été effectuées, telle celle de la Salle académique, qui était devenue imprésentable.

Ceci est l'effet d'une organisation dont je veux m'abstenir de faire la critique, parce qu'elle a le mérite d'exister et de produire ses effets et qu'en dehors d'elle, il n'y a rien que de l'illusion. Je ne doute pas que si elle peut exercer encore son action sans entraves pendant quelques années, même avec des crédits médiocres, nos collègues verront leurs conditions d'installation améliorées, d'une manière certes modeste et très éloignée des palais enchantés dont ont pu être flattés leur zèle pour la science et l'Université autant que leur imagination, mais qui leur permettra néanmoins d'enseigner et de travailler dans des conditions plus décentes qu'actuellement.

C'est que, pour la première fois depuis plus d'un siècle, un service technique organisé est chargé officiellement d'effectuer et assure effectivement les travaux d'entretien fondamental, de réparation et d'aménagement des bâtiments de l'Université de Liège : c'est la Direction de l'Administration des Bâtiments du Ministère des Travaux publics pour la Province de Liège. Il faut remarquer que cette action n'est pratiquement effective que depuis cinq années et que le service a été surchargé pendant cette période par les travaux exceptionnels de réparation des dommages de guerre, notamment des Instituts du Val-Benoît. Si l'on veut en outre

considérer que ce service a souffert et souffre encore d'une pénurie de personnel technique et qu'il n'a pas disposé de crédits très abondants, il faut lui rendre hommage et souhaiter, dans l'intérêt de l'Université, que son action continue à s'exercer pendant un nombre d'années suffisant pour porter remède aux situations les plus critiques. Ainsi sera mis fin à une politique du pire qui a été effectivement appliquée à l'Université et dont on a vu les effets en ce qui concerne la Bibliothèque centrale et l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques. Toutes les installations existantes étant indignes de survivre et condamnées, les abandonner à leur triste sort, voire les démolir; tout travail d'entretien ou d'amélioration est à rejeter, seule peut convenir une construction entièrement nouvelle et considérablement agrandie. On perd de vue dans cette politique la seule difficulté, mais qui est énorme, celle de faire la nouvelle construction. Et l'on arrive ainsi à la situation actuelle de l'Université de Liège.

L'action soutenue et systématique de l'organisation actuelle peut poursuivre l'amélioration des installations du bâtiment central, réaliser les agrandissements et les aménagements urgents de l'Institut de Zoologie, parer aux inconvénients les plus graves du pavillon de Chirurgie, peut-être même à ceux des laboratoires actuels de Chimie générale et de Pharmacie, en attendant que les nouveaux soient construits. Des études systématiques devraient aussi être entreprises pour pourvoir tous les bâtiments existants d'installations sanitaires suffisantes et répondant aux règles élémentaires de l'hygiène, ainsi que pour assurer une prévention et une protection suffisantes contre les incendies. Ceci est désormais du domaine du possible immédiat et l'action de l'Université doit d'autant plus s'exercer pour tirer de ce moyen tout ce qu'elle peut en obtenir, qu'elle souffre encore d'en avoir été privée pendant si longtemps. Ainsi peut-on espérer au cours des plus prochaines années une amélioration modeste et insuffisante certes, mais qui contrastera néanmoins singulièrement avec la décrépitude croissante que l'Université a connue depuis plus de quinze ans. Et éviter que l'on démolisse encore des immeubles avant d'avoir pourvu à leur remplacement.

* * *

La question désormais la plus difficile est celle des bâtiments neufs. Les difficultés sont énormes et elles sont partout, elles sont externes et internes. Sur ce point, il n'y a rien de changé depuis que, en 1930, M. l'Administrateur-Inspecteur M. Dehalu écrivait : « combien sont grandes, dans la situation actuelle des Universités de l'Etat, les difficultés à surmonter pour obtenir l'intervention des pouvoirs publics, même lorsqu'il s'agit d'agrandissements absolument indispensables, et d'autre part, combien nous sommes peu organisés pour aborder l'étude de questions de cette importance ».

La situation s'est même aggravée, car on n'envisageait pas, à l'époque où furent écrites ces lignes, de reconstruire presque toute l'Université, mais seulement de doter de nouveaux bâtiments une seule des cinq Facultés, programme qui ne put être réalisé qu'en partie.

Les difficultés externes proviennent de ce que l'Université n'est pas maîtresse de ses destinées. Ceci permet à tout le monde d'intervenir, avec les intentions les plus généreuses, dans un tel problème considéré comme public et ouvre la porte à une sorte de surenchère de projets, sans risques pour leurs auteurs, attendu que, selon l'adage bien connu, les conseillers ne sont pas les payeurs.

Ce qui fait que, il y a peu de mois, dans les premières semaines de mon rectorat, ayant eu l'occasion de parler au Ministre des Travaux publics en exercice du « projet » des nouvelles installations de l'Université, il me répondit ironiquement : « Lequel ? ». En fait, cette réponse provenait de ce que le Ministre n'avait pas encore été saisi du rapport d'une commission qui, sous le rectorat de mon honorable prédécesseur, avait été chargée de dissiper si possible cette première difficulté. C'est la méthode usuelle de nos gouvernements et de nos administrations, qui n'osent pas rencontrer de front les interventions embarrassantes, mais influentes, que de charger des commissions consultatives, formées elles aussi de personnes sans responsabilités directes dans la question mais également influentes, d'écarter les suggestions indésirables et de dégager les seules solutions possibles. Si l'on n'y parvient pas du premier coup, on fait se succéder le nombre de commissions nécessaires pour arriver au résultat acceptable. La méthode n'est guère expéditive. En l'occurrence, grâce à l'autorité des instances académiques qui ont habilement inspiré les travaux de la commission, le résultat a été atteint du premier coup et n'a demandé qu'un an. Pour ma part, je me rallie au principe du rapport de la commission qui a, sans enthousiasme j'en conviens (car les « projets » écartés étaient en un certain sens si magnifiques), adopté le schéma suivant considéré comme le seul possible (mais la politique n'est-elle pas l'art du possible ?) :

1) Aménagement du Bâtiment central de la Place du XX-Août pour les services administratifs et les Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit, avec leurs annexes, ainsi que la Bibliothèque centrale, à réédifier sur l'emplacement choisi en 1939.

2) Concentration au Val-Benoît de la Faculté des Sciences Appliquées et de certains cours de la candidature d'ingénieur, par la construction d'Instituts de Chimie, de Physique, de Sciences minérales et d'Electrotechnique.

3) Les autres services de la Faculté des Sciences seront établis dans de nouveaux instituts bâtis à Cointe, sur un terrain acquis, il y a peu d'années à l'initiative de M. le Sénateur Aug. Buisseret, alors Ministre de l'Instruction publique. Sauf l'Institut de Botanique qui restera là où il se trouve. Les bâtiments de l'Observatoire de

Cointe ne seront guère éloignés des nouveaux à édifier dans ce lieu-dit.

4) La Faculté de Médecine aura tous ses services concentrés près de l'Hôpital de Bavière, y compris l'Institut de Pharmacie, à la faveur de la cession de la Caserne Fonck et de l'expropriation de terrains voisins. Ces opérations immobilières sont en voie d'étude et doivent être réalisées en tout état de cause et dans le plus bref délai. L'armée américaine avait édifié un important hôpital dans les bâtiments de la Caserne Fonck; malheureusement, ces installations n'ont pas été conservées.

Ce programme comporte l'abandon de l'Institut Montefiore (rue Saint-Gilles), de l'Institut Van Beneden (quai Van Beneden) et de l'Institut Léon Fredericq (rue de Pitteurs) avec les bâtiments contigus de la même rue, ainsi que celui de divers immeubles loués.

Si je suis d'accord avec le principe de ce projet, qui conserve à l'Université une grande partie de sa physionomie historique, je dois cependant lui reconnaître un défaut, l'absence de toute évaluation. Cependant, il est possible de suppléer à cette omission, car la Commission a joint à son rapport un tableau des volumes bâtis *estimés nécessaires* pour les nouveaux bâtiments à construire. Le total s'élève à 1.500.000 m³ (non compris les Instituts de Zoologie et de Botanique ni le Home). Comme points de comparaison, j'indique que l'ensemble des nouveaux bâtiments existants du Val-Benoît totalise 280.000 m³. Cette comparaison montre l'échelle des nouveaux travaux dont la réalisation est envisagée par la commission. Ceci me permet d'estimer grossièrement la dépense à plus de 2 milliards de francs actuels (l'ensemble des travaux du Val-Benoît avec les services généraux et les aménagements des abords et l'équipement, jusqu'au mobilier compris, a entraîné une dépense d'environ 87 millions de francs d'avant la dernière guerre). Dans l'évaluation ci-dessus, je suis resté par intention dans la modération la plus grande, de telle sorte que les dépassements sont possibles.

Il en résulte que si les projets envisagés par la commission sont modérés dans les apparences de principe, ils ne le sont pas dans le développement envisagé, qui est facultatif, il est vrai. Mais ceci permet de penser que le principe d'une construction plus concentrée pourrait faire l'objet d'un nouvel examen, dans le cadre d'un développement plus limité, comme l'ensemble de l'Université de Bruxelles à l'Avenue F. D. Roosevelt, sans l'Hôpital universitaire il est vrai.

La Commission peut invoquer pour sa justification qu'elle s'est basée sur les superficies réclamées par les services universitaires. Et ceci touche à une difficulté interne de nature très délicate. Mis à la portion congrue depuis longtemps, ayant à déplorer l'impuissance de leurs prédécesseurs à avoir pu réserver largement l'avenir de leurs successeurs, ayant acquis de ce fait un sens très aigu de leurs responsabilités, les chefs des services universitaires peuvent n'avoir d'autres craintes que d'encourir les mêmes reproches que leurs

prédécesseurs, c'est-à-dire de ne pas prévoir assez grand ni assez largement pour l'avenir. Ceci est cependant un complexe qu'il sera, si honorable soit-il, indispensable de surmonter si une solution d'ensemble doit être réalisée. Au lieu d'estimer des besoins absolus, il faudra nécessairement agir par comparaison avec ce qui a été possible en Belgique. Les Instituts existants du Val-Benoît, dont la capacité est dépassée en ordre de grandeur par les premières évaluations des bâtiments nouveaux, n'ont nullement donné des signes d'insuffisance jusqu'à présent, puisque, au contraire, on a pu y installer de multiples services non prévus à l'origine et y faire face à diverses divisions de chaires entre un plus grand nombre de titulaires. Il n'y a qu'un seul laboratoire qui soit resté trop petit, parce qu'il a été construit trop petit par une volonté d'économie imposée, c'est le laboratoire d'Hydraulique fluviale, dont l'agrandissement est inévitable tôt ou tard, pour qu'il puisse répondre à sa destination.

Ces bâtiments ont été construits de manière à permettre des transformations intérieures aisées (il en a été fait d'assez nombreuses lors des travaux de reconstruction des dommages de guerre, d'ailleurs pas toujours très heureuses) et aussi des extensions. Ceci demande, comme on le trouve dans l'étude citée de M. Dehalu, que l'étendue du terrain soit par exemple égale à trois fois la surface d'encombrement des bâtiments. Mais on peut aussi agrandir en hauteur, ce qui est partout possible dans les Instituts du Val-Benoît, mais ne peut pas convenir pour tous les services, par exemple ceux de candidature.

Il faut mettre en garde contre des prévisions nettement exagérées d'espace pour les services, parce que ni l'équipement, ni le personnel, ni la direction ne pourront suivre. La politique d'une Université ne peut être de s'étendre en surface; il faut opter pour la profondeur. Bâtir en hommes ne signifie pas le nombre, mais la qualité, et il est certes moins désirable d'avoir des bâtiments trop grands pour les hommes qui les occupent, que des hommes trop grands pour les bâtiments mis à leur disposition. Si l'Université de Liège veut rendre possible la construction des bâtiments nouveaux, il faut à mon avis réduire considérablement en moyenne les volumes demandés et laisser à un avenir mieux organisé, selon des modalités analogues à celles indiquées précédemment, les extensions progressives.

Ces conditions de possibilité étant finalement supposées atteintes, et cela me paraît devoir être le plus facile, les deux difficultés majeures restent à résoudre : le financement et l'exécution. Pour me faire comprendre, je citerai deux faits.

Le nouvel Institut d'Histoire naturelle à Bruxelles a été commencé sous la direction du Ministère des Travaux publics, vers la même époque que les Instituts du Val-Benoît, probablement vers 1931. Les études avaient été entreprises quelques années auparavant. Il n'est pas encore achevé. Il serait sans doute difficile d'établir exactement combien ce travail a absorbé de millions de francs de valeurs

diverses (non compris les intérêts intercalaires et les dégradations en cours d'exécution, dont l'Etat ne paraît pas se soucier). Actuellement, on y commence les travaux de parachèvement et d'équipement intérieurs, qui dureront encore quelques années.

Le nouvel Hôpital universitaire de Gand, construit sous la même direction, a été commencé en 1936 (non compris la durée des études). Sa charpente métallique a été abandonnée à la corrosion atmosphérique pendant de nombreuses années. Il faut plusieurs centaines de millions de francs pour l'achever, l'équiper et le mettre en activité. On cite pour 1951 un crédit de l'ordre de 65 millions. *Si ce rythme se maintient*, il faut plus de dix ans pour achever ce colosse.

Ces exemples montrent les deux faiblesses énormes du système adopté par l'Etat pour construire ses grands immeubles : l'absence d'un fonds spécial complet et suffisant pour toute la durée de l'ouvrage, l'absence d'un service spécial capable d'exécuter l'ouvrage avec toute la compétence et la diligence voulues. Car si les Directions provinciales de l'Administration des Bâtiments du Ministère des Travaux publics parviennent à faire face, ainsi qu'il a été indiqué plus haut, et non sans difficulté, à des tâches d'envergure modeste, elles ne sont pas étouffées ni organisées pour entreprendre des prestations de caractère exceptionnel. Ces deux défauts calamiteux entraînent des gaspillages invraisemblables.

Citons en regard les Universités libres de Bruxelles et de Louvain, dont la capacité financière est incontestablement inférieure à celle de l'Etat, dont elles obtiennent d'ailleurs les subsides. Elles ont, en relativement peu d'années et sans interruptions, réalisé le transfert et le renouvellement complets de leurs bâtiments universitaires et réalisé des ensembles que l'Université de Liège peut considérer avec envie et au sujet desquels on n'entend, dans l'ensemble du moins, ni plaintes, ni critiques. Les explications de ces réussites, si contrastantes avec les échecs de l'Etat ? Les voici.

Les Universités libres sont maîtresses de leurs destinées. Si leurs fonds sont limités, elles en usent comme elles veulent et suivant des règles économiques. Sachant de combien elles disposent, elles établissent des projets à la mesure de leurs moyens et obligent chacun à respecter cette mesure. Les influences auxquelles ces Universités sont soumises sont concordantes, au lieu d'être incohérentes comme dans le cas des Universités de l'Etat. Celles-ci ne connaissant aucune mesure de leurs moyens, qui sont aussi inexistants qu'illimités, n'ont pas d'avantage de mesure définie dans leurs projets.

Et c'est de cela qu'il faut sortir, car il faut en sortir. Ce ne sera certes pas la tâche d'un recteur, ni même d'une génération de professeurs. Néanmoins, il faut que cela se fasse et qu'il y ait un plan d'ensemble, exécutable en un délai ne dépassant pas dix ans si possible. Pour la raison que s'il dépasse ce délai, il sera changé avant d'avoir été exécuté et finalement ne sera pas achevé; en outre, les crédits auront été non seulement dépensés, mais dépassés. Il

faut donc s'inspirer de l'exemple des Universités libres. Il faut assouplir le système administratif et créer un organe administratif ad-hoc, simple et efficace. Ne l'a-t-on pas fait avec succès (encore que le financement ait été trop souvent interrompu) pour la protection de la région de Liège contre les inondations par le démergement ? Il faut fixer l'ordre de grandeur d'un fonds spécial pour la reconstruction de l'Université de Liège, à réaliser en dix années. Par exemple, un milliard et demi. Il faut ensuite créer l'organe technique d'étude et d'exécution et commencer l'étude sans tarder. Il faut laisser établir tous les avant-projets assez détaillés et les faire approuver dans l'ensemble avant de rien entreprendre. Puis les arrêter définitivement et les réaliser sans désemparer, sans plus se laisser influencer par aucune considération extérieure.

Cette méthode n'est pas seulement celle qui convient en Belgique. Une brochure que j'ai reçue récemment du Service des Relations extérieures de l'Université Laval à Québec (Canada) établit que ce sont ces méthodes qui y sont appliquées pour la construction d'une grande cité universitaire, en vertu de pouvoirs spéciaux conférés à l'Université Laval par le Roi Georges VI, pouvoirs qui correspondent à ceux qui appartiennent en Belgique aux autorités publiques, notamment en matière d'expropriation et de voirie. Les travaux sont dirigés par un conseil d'administration et un comité de construction propres à l'Université.

Si cependant une telle méthode ne peut prévaloir pour l'Université de Liège, alors, selon la parole de Rabindranath Tagore : « Les constructeurs mourront avant que leur œuvre ne soit édifiée » (1).

Fernand CAMPUS.

Recteur de l'Université.

(1) N. B. — Le soin des bâtiments relève traditionnellement de l'Administration à l'Université de Liège, ce qui n'a jamais entravé dans ce domaine la libre appréciation rectorale. C'est dans cet esprit que les lignes qui précèdent ont été communiquées en toute confiance réciproque, avant publication, à mon honorable collègue M. Paul Horion, Administrateur-Inspecteur de l'Université (F. C.).

Autour d'une
candidature de Jean-Servais Stas
à l'Université de Liège,
d'après une correspondance inédite

L'Histoire universelle, quand elle consent à s'intéresser au mouvement des idées scientifiques, accorde à la Belgique le mérite d'avoir brillé au firmament du XIX^e siècle par trois étoiles de première grandeur : Schwann, Quetelet et Stas. Pendant trente ans, Schwann fut l'honneur de la famille professorale liégeoise. Il s'en est fallu de peu qu'elle n'ait pu aussi s'enorgueillir du génie de Jean-Servais Stas.

Le 3 octobre 1856, mourait à Liège, le professeur de Métallurgie de la Faculté des Sciences, Philippe-Adolphe Lesoinne (1), « l'homme le plus aimant et le plus aimé que l'on puisse rencontrer », au dire d'André Dumont.

Lesoinne, conseiller communal, avait sacrifié à de nombreuses activités. Il avait été, par exemple, un des créateurs de la Compagnie Royale Asturienne des Mines et de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne. La liste de ses travaux comporte deux titres : une notice sur les mines de houille de Saarbrück (en collaboration avec M. Armand Nagelmackers) et un rapport sur les égouts à établir dans la ville de Liège.

A la succession de Lesoinne, Jean-Servais Stas pose sa candidature. Stas, fils d'un modeste serrurier-poëlier de Louvain, avait fait, à l'Université de l'Etat alors établie dans cette ville, des études de médecine, mais la passion de la chimie le possédait depuis l'enfance. Stas partit en 1837 pour Paris, où il fit sous la direction de Dumas ses mémorables recherches sur la détermination du poids atomique du carbone qui sont à la base de l'analyse organique, et sur les types chimiques. Professeur à l'Ecole Militaire depuis 1841, Stas entreprit alors une étude approfondie de différents éléments, destinée à mettre à l'épreuve l'hypothèse de Prout, selon laquelle les poids atomiques des différents éléments étaient des multiples exacts de ceux de l'hydrogène. Dépourvu de moyens de travail au laboratoire de l'Ecole Militaire, Stas faisait ses recherches dans le laboratoire qu'il avait équipé dans sa propre maison, en rognant sur son maigre traitement.

La perspective d'une chaire universitaire, avec peut-être de plus grandes possibilités de travail, et la joie de former des élèves, souriait à ce vigoureux esprit, honnête, indépendant et désintéressé. Il avait derrière lui, à quarante-trois ans, une œuvre considérable et il venait d'ajouter à sa réputation en créant, à l'occasion d'une affaire d'empoisonnement par la nicotine, le cas Visart de Bocarmé, l'analyse toxicologique des alcaloïdes.

C'est à son grand ami Spring (2) qu'il confie ses espérances. D'une année plus jeune que Stas, Joseph-Antoine Spring enseignait à cette époque la Physiologie, en même temps qu'il tenait dans la vie médicale liégeoise un rang toujours plus important. On retrouve, dans les lettres de Spring, l'amour qu'il n'a cessé de témoigner à l'Université de Liège. Sans relâche, dans son activité de professeur, de doyen et de recteur, il a dirigé tous ses efforts vers un plus haut niveau de l'activité scientifique et une meilleure organisation des études. Non content d'avoir servi l'Université avec tant de constance, il devait encore lui donner, pour sa renommée, son fils Walthère Spring et son petit-fils Henri Fredericq.

Les lettres que nous reproduisons font partie du Fonds Stas de l'Université de Bruxelles. Notre attention a été attirée sur elles par M. Jean Pelseneer, auteur du Catalogue du Fonds Stas (3). Elles apportent, à un moment où les ans ont rangé dans le cadre de l'Histoire, un passé d'indifférence à l'égard du travail de l'homme de science, un douloureux développement de ce que disait, il y a cinquante ans, en inaugurant le buste de Stas, le général Brialmont (4) : « D'obscures intrigues avaient écarté d'une chaire universitaire à Liège cet homme qui l'aurait illustrée. Il faut rappeler ces faits, il faut les mettre en parallèle avec ce qu'ont fait, par exemple, l'Angleterre pour Faraday, la France pour Pasteur, l'Allemagne pour Helmholtz, afin qu'ils servent d'avertissement à tous. Qui peut dire jusqu'où Stas, qui alors avait encore devant lui trente ans d'incessant labeur, aurait poussé ses recherches et quels plus grands services encore il eut rendus à la science, à l'agriculture, à l'industrie, si l'Etat avait créé pour lui un laboratoire à la hauteur de toutes les exigences, où il eût poursuivi ses travaux à l'abri de toutes préoccupations matérielles, avec le concours de quelques élèves choisis, héritiers de sa pensée, continuateurs de son œuvre ? » (5).

J. S. Stas à J. A. Spring.

Reçu 5 janvier 57.

(Mention de la main de Spring.)

Dimanche midi.

Mon cher ami,

... Hier un de vos désirs a failli se réaliser brusquement. Depuis six semaines, M. Thiery (6) me poursuit pour me faire accepter la succession de M. Lesoinne. J'avais toujours résisté lorsque Bellefroid (7) m'a entrepris et m'a piqué au vif. J'ai voulu en finir.

Je suis allé demander conseil chez M. Liedts (8) qui *lui aussi* m'a fortement engagé à accepter la position, si le Ministre de la Guerre ne me donne pas le traitement que la loi permet de me donner et que systématiquement on me refuse depuis tant d'années. J'ai donc prié notre ami commun d'aller poser mon *ultimatum* à « Mgr » Greindl. Hier donc il s'est dirigé vers le Ministère de la Guerre; mais avant de s'aboucher avec Son Excellence, M. Liedts est allé voir le chef du personnel qui a les affaires de l'Ecole Militaire dans ses attributions. Le brave Colonel paraît avoir été atterré du langage du nouveau Menchikoff Liedts et a demandé une suspension d'armes de 48 heures pour s'assurer s'il y a des fonds disponibles. Ce délai a été accordé de manière que demain ou mardi au plus tard, M. Liedts retourne et va *exiger* une réponse catégorique. Si elle n'est pas *complètement* satisfaisante, je plie bagages ici. Jusqu'ici M. De Decker (9) ne sait rien, mais Bellefroid et Thiery répondent de lui. *Le tout bien confidentiel*; car dans le cas que je viendrais vous rejoindre, ce ne serait pas avant l'ouverture des cours 1857-1858.

Mes respects les plus affectueux à Mme Spring et mille et mille amitiés pour vous.

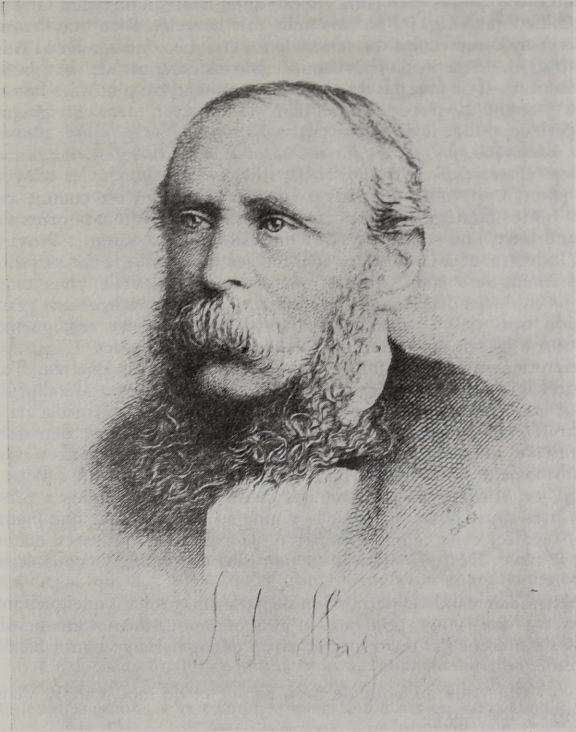
Votre Jean.

J. A. Spring à J. S. Stas.

Liège, 7 janvier 1857.

Mon cher ami,

Depuis avant-hier je songe à faire une petite échappée à Bruxelles pour m'entretenir avec vous quelques instants au sujet de votre nomination à l'Université de Liège. Par écrit, c'est si long, c'est impossible même, d'amener ou de faciliter une résolution aussi grave que celle que vous devez prendre. Il faut cependant que je vous écrive, puisque mes malades ne me permettent décidément pas de partir dans ce moment; pas même samedi prochain, à ce que je prévois. Vous ne savez pas, cher ami, combien je souffre de cette privation. Il me semble que j'aurais tant de choses à vous dire, et à répondre à tant de vos observations! Jusqu'à présent je n'ai jamais voulu, malgré mon plus vif penchant, vous pousser à l'acceptation de la Chaire qu'on vous offre, et pour laquelle votre nomination serait une véritable bonne fortune. Dois-je vous le dire, *à vous seul*, j'avais tellement perdu la confiance dans les *bonnes intentions* du gouvernement envers les Universités, j'avais tant vu de misères autour de nous, que je n'osais réellement pas croire *sérieuse* la pensée de vous choisir. Vous étiez l'homme capable, l'homme fait pour jeter de l'éclat sur cette faculté des Sciences qui s'en va en quenouille, vous étiez l'homme qu'il fallait; cette considération seule m'empêchait de croire que le Gouvernement aurait réellement le courage de résister aux recommandations politiques et antiscientifiques ordinaires. Ce doute qui est affreux, je l'avoue, m'était cependant permis, car



Jean Servais STAS
gravure de A. Danse

j'ai vu non pas une fois, mais un nombre de fois, ce qui paraîtra éternellement *incroyable*, ce que peut-être moi-même je ne pourrai plus me représenter dans toute son énormité, lorsque quelques années seront passées. Mais où vais-je ? Vous voyez qu'on ne peut pas traiter ces choses par écrit. Il est donc vrai qu'on veut faire une nomination *sérieuse* ! J'en suis mille fois heureux. Rien que l'*intention manifestée* commence à me rendre la foi et à me concilier avec l'Administration. Acceptez, cher ami, en considération de ces bonnes intentions. Il ne faut pas que le Gouvernement, ou plutôt les hommes qui portent la responsabilité dans la question de l'enseignement supérieur, puissent dire plus tard : *nous avons bien été obligés d'accepter des médiocrités, puisque les hommes capables nous ont refusé leur concours*. Votre entrée dans la faculté et dans l'Ecole des Mines, les relèverait et jetterait sur elles un nouveau lustre. (L'ancien est comme celui des bottes laquées que je porte en ce moment.) Vous pourrez faire grand bien, non seulement à l'Université, mais à toute la Province, à l'Industrie et à la Science; et il me semble que l'*occasion unique* que présentent nos établissements métallurgiques devrait vous tenter. Vous en deviendriez bientôt le conseil, et pourriez exercer une grande action hors de l'Université, d'autant plus que votre enseignement vous obligerait à visiter ces établissements avec les Elèves. Ou préféreriez-vous la Chaire de Chimie générale; dans quel cas, l'ami Chandelon (10) pourrait, si cela lui va, prendre la Métallurgie ? Pour moi, et au point de vue de nos étudiants en médecine, je préférerais encore cette combinaison ! Ne faites plus de démarches à l'Ecole militaire, mais venez, acceptez, soyez des nôtres. Quel renforcement pour l'élément sérieux à notre Université ! Pour le coup, on sortirait de l'abattement et du dégoût qui nous a pris à peu près tous. Je laisse courir la plume au hasard, parce que j'aurais trop à dire, et le temps me presse. Je passe mes journées dehors, sur le pavé. Dès que je serai un peu plus tranquille, je vous écrirai encore.

Mais, je demande la permission de parler du projet à quelques amis discrets, que vous pourriez m'indiquer vous-même au besoin. Jusqu'à présent j'ai dû respecter votre défense. Ecrivez-moi bientôt à cet égard.

... Me voilà au bout de mon papier et de mon temps. Venez et soyez des nôtres.

Votre Spring.

J. S. Stas à J. A. Spring.

Bruxelles, 10 janvier 1857.

Mon cher ami,

Jusqu'ici il n'y a rien, absolument rien de décidé, sinon que j'ai autorisé M. Thiery à déclarer, en mon nom au Ministre de l'Intérieur, que j'*accepterais la chaire de Métallurgie dans le cas où elle me serait offerte*.

Lorsque M. Thiery a fait cette communication à M. De Decker, celui-ci en a été tout à fait atterré; il a été même longtemps à revenir de son étonnement. Cette surprise a eu une double cause : d'abord il s'est difficilement figuré qu'un chimiste put enseigner la Métallurgie (le brave ami ne sait pas ce que c'est que cette partie des connaissances humaines), ensuite il a avoué que l'évêque de Liège (tout à fait INTER NOS) l'avait sollicité en faveur de M. Delvaux (11). Je ne serais même pas éloigné de croire qu'il y aurait promesse éventuelle de donnée. Dans son embarras, M. De Decker a laissé échapper ces mots : mais n'y aurait-il pas une autre chaire qui pourrait convenir à M. Stas ? Certainement la chaire de chimie générale, soit inorganique, soit organique, même l'analyse ou la docimasie me plairaient mieux; mais je ne consentirais jamais à ce qu'on force un autre professeur à donner un cours qu'il ne désirerait pas pour me l'accorder, et moins encore à ce qu'on dépouille pour ne lui rien donner en échange, comme ce serait le cas pour M. Kupfferschlaeger (12) si on lui enlevait la docimasie. Si le Ministre juge convenable de me nommer et qu'ensuite l'ami Chadelon veut céder et accepter *avec plaisir, de son plein gré*, un autre cours, la métallurgie par exemple, je serais heureux de professer la chimie générale inorganique. Mais je l'avoue je ne pense pas que cette combinaison soit dans l'intérêt de l'Université.

D'après l'avis de tous, M. Chadelon professe parfaitement son cours; tandis que M. De Koninck (13) laisse énormément à désirer dans le sien. Si on pouvait trouver une combinaison satisfaisante pour M. De Koninck, je crois que je pourrais rendre des services à la faculté des sciences et à la faculté de médecine en enseignant la chimie organique. Mais je le répète quelque combinaison que l'on présente, il faut qu'elle ait le plein assentiment des titulaires des cours et que la position de M. Kupfferschlaeger soit *respectée et garantie*. Comme je n'ai pas les mêmes scrupules à garder pour le cours de métallurgie qui est *officiellement* libre, je puis en toute conscience l'accepter sans jamais m'exposer à un reproche d'indélicatesse. Quel que puisse être votre désir de me voir occuper telle chaire plutôt que telle autre, vous approuverez, je l'espère, ma détermination.

M. De Decker est en ce moment complètement absorbé par les discussions sur la loi sur les denrées alimentaires et mardi il sera pris par les discussions à la Chambre avec la loi sur le Jury. Il m'a fait dire par M. Thiery, qu'en ce moment il ne pourrait pas s'occuper de l'affaire, mais qu'il me ferait appeler dès que la loi sur le Jury d'examen serait votée. Qu'en tous cas, avant de prendre une résolution, il devait en conférer avec le Ministre de la Guerre. M. Thiery quoique ne doutant pas un seul instant que le Ministre s'empresse de me nommer, n'a cependant pas été content de son attitude. M. Thiery eut voulu pouvoir présenter séance tenante un arrêté de nomination. Ceci vous prouve le désir qu'a le Directeur de m'envoyer à Liège. M. Bellefroid n'a pas été satisfait non plus. Cependant je

conçois parfaitement la conduite du Ministre. Je préfère même qu'il réfléchisse. Je suis bien décidé à laisser faire. Je m'abstiens au Ministère de la Guerre, et au Ministère de l'Intérieur. Lorsque je verrai M. De Decker, je ne lui laisserai pas ignorer que, pour moi, mon départ de Bruxelles est un immense sacrifice, mais auquel je suis irrévocablement décidé par la conduite honteuse du Ministre de la Guerre à mon égard. J'ajouterai même, quel que soit ce sacrifice, qu'il faudrait bien me solliciter, et me faire la position bien belle pour me conserver à l'Ecole Militaire. Car ils ne méritent pas les services que je leur ai rendus.

Je vous prie de ne parler à personne des négociations qui ont lieu pour ma nomination à Liège. M. Bellefroid craint, si elles étaient connues, que l'évêché parviendrait à tout empêcher. Ainsi sachons garder cela pour nous, du moins pour quelque temps encore.

... Je finis mon coméragé et je vous embrasse de tout cœur. Mes respects affectueux à Mme Spring.

Votre Jean.

J. A. Spring à J. S. Stas.

Liège, 13 janvier 1857.

Cher ami,

Merci pour tous les renseignements que vous m'avez donnés et dont j'avais besoin. Je comprends qu'il faudra, de la part de M. De Decker, de la décision pour se dégager des influences plus ou moins pressantes qui voudraient faire arriver à l'Université un bonnet de nuit de plus. Espérons cependant, que dans un de ses bons moments, le Ministre trouvera en lui cette décision. Ici, personne ne sait rien de votre candidature, sauf Schwann à qui j'ai dit, en causant de la Chaire de Métallurgie, qu'il faudrait un homme comme vous, et sur son doute que vous accepteriez, j'ai répondu que j'espérais l'affirmative, mais qu'il fallait en tout cas ne pas parler de cette candidature; et Schwann est discret. J'ai parlé, sans faire la moindre allusion à vous, avec MM. Trasenster (14) et De Cuyper (15), les Inspecteurs d'études de l'Ecole des Mines, qui, je le sais, s'occupent très activement de l'affaire. Ils ne veulent pas de Delvaux qui a le talent d'endormir les élèves; ils ont cherché dans le corps des Mines et parmi les anciens élèves de l'Ecole; personne, selon eux, ne veut accepter, parce que l'Industrie paye plus largement que l'Université. Et cependant, à tout prix, il leur faut un homme marquant, devraient-ils, je répète les paroles de M. De Cuyper, le chercher à l'étranger. Tout cela pour votre gouverne. J'ai des raisons pour croire que votre candidature aurait l'appui de ces Messieurs, à moins que l'Inspecteur Devaux (16) n'intervienne. Je vous approuve entièrement, au sujet du cours de Chimie générale; lorsque je vous en ai parlé, c'était bien dans le sens que M. Chandelon *préférait* la Métallurgie et qu'il

montrerait cette préférence spontanément. Je sais bien, et j'en gémiss souvent, que le cours de Chimie organique n'est pas en bonnes mains; mais malheureusement, quel autre cours donner à M. De Koninck; la Paléontologie n'étant pas un cours obligatoire. Il vaut donc aussi mieux ne pas toucher à cela. Le temps nous enseignera ce qu'il faudra faire; mais il me semble qu'il est impossible que votre candidature reste longtemps *ignorée* ici. Nous avons des collègues, et malheureusement ce ne sont ni les meilleurs ni les plus discrets, qui apprennent tout ce qui se passe à Bruxelles, et sont ordinairement mieux informés que le Recteur et l'Administrateur. D'un autre côté, il sera utile de préparer les esprits. Donnez-moi donc avis dès que vous le jugerez utile.

. . . . M. de Senzeille (17) est guéri, avec une cicatrice à la base du nez; il est sorti aujourd'hui en voiture pour la première fois. Ne m'en voulez pas, si je lui ai dit un mot de l'espoir que j'ai de vous avoir ici. C'est l'homme le plus discret que j'ai jamais vu. Il vous engage *beaucoup* à accepter et il serait charmé de vous voir chez nous. J'ai toujours beaucoup de besogne, ce qui veut dire que je ne travaille pas.

Fata nos trahunt! Tout à vous de cœur.

A. Spring.

J. A. Spring à J. S. Stas.

Liège, 4 mars 1857.

Cher ami,

Je profite du premier moment de loisir pour vous écrire; depuis trois semaines je n'ai presque pas eu le temps pour manger et pour dormir. Le projet de vous attacher à notre Université est ébruité, et vous devez vous attendre à une opposition *obstinée* de la part de M. Devaux, l'Inspecteur général des Mines, et ses deux acolytes MM. Transenster et De Cuyper. C'est Devaux sans doute qui a appris la chose, car on en a connaissance ici depuis un voyage que Transenster a fait à Bruxelles. Je me trompe fort ou vous aurez l'occasion d'expérimenter par vous-même, avant votre entrée dans l'Université, cet esprit de jalousie aveugle, cette horreur de toute supériorité scientifique et de toute indépendance de caractère. On s'est fait un trou dans le fromage, on y est si bien à l'abri; gare à ceux qui veulent nous empêcher d'y dormir à l'aise. Quelle misère que tout cela.

. . . . Ainsi à samedi. J'arriverai peut-être la veille déjà, et dans ce cas, je vous chercherai le soir au Cercle artistique. Au revoir donc.

Votre Spring.

J. S. Stas à J. A. Spring.

Reçu le 17 mars 1857.

Rép. le 26 mars 57.

(Mention de la main de Spring.)

Lundi.

Mon cher ami,

Ma famille vient d'être frappée encore. Hier je suis allé à Louvain pour rendre les derniers devoirs à un oncle qui vivait avec mes parents et nous, depuis près d'un demi-siècle. C'est une grande peine pour mes frères et sœurs, car le pauvre vieux était pour eux un second père. Ainsi se passe la vie : successivement tout se démolit autour de soi jusqu'à ce que le tour de chacun de nous soit arrivé. Heureux alors si en jetant les yeux sur le passé, on peut se dire : j'ai fait tout le bien que j'ai pu. Je m'arrête, je m'aperçois que je suis triste et il est inutile de vous faire partager ma peine. Dans l'éloignement cela ne soulagerait pas la mienne.

... La violente opposition faite contre moi par quelques personnes de la faculté des Sciences aura probablement pour résultat de hâter un peu le moment de ma nomination. *Plus que jamais je suis certain qu'elle dépend de ma volonté.* J'ai fait mine de me fâcher et M. De Decker m'a fait dire que je ne m'inquiète absolument de rien; que s'il y a des difficultés, elles ne concernent pas *ma personne*.

Depuis vendredi je sais que MM. De Cuyper et Trasenster doivent venir aujourd'hui à Bruxelles pour appuyer ma nomination!! De ce côté donc on bat en retraite. L'opposition qui persiste vient d'ailleurs. Mais je veux me taire. Je puis toutefois vous dire qu'elle prend source dans un sentiment tellement bas et vil que pas un homme de cœur n'oserait l'avouer. Dans peu vous verrez rougir ceux qui l'ont faite, si tant est qu'il leur reste encore de la pudeur. On m'a tout confié, tout dans ses moindres détails, *bommes et faits*; persuadé qu'on est de ma générosité! J'écris ce mot parce qu'on l'a prononcé. Je vous demande de la manière la plus pressante de ne parler de ceci à personne; *mais à personne*, pas plus à M. Schwann qu'à tout autre.

Toute ma lettre (sauf ce qui concerne M. Dewalque et cela je ne vois aucun inconvénient à ce que vous le lui disiez), toute ma lettre dis-je, est pour vous seul.

... Je finis en vous embrassant comme je vous aime, c'est-à-dire de tout cœur. Mes respects à Mme Spring.

Votre Jean.

J. A. Spring à J. S. Stas.

Liège, 18 mars 1857.

Mon cher ami,

Recevez l'expression de la part que je prends à la perte qui est venu de nouveau affliger votre famille. D'année en année, des vides

se font autour de nous, dans la société, dans l'amitié, dans la famille. Heureux ceux qui ont pu conserver leurs proches jusqu'à un âge avancé. . . .

26 mars.

J'ai été tellement tracassé par la besogne qu'il ne me reste pas le temps de m'asseoir à mon bureau pour continuer la lettre commencée il y a huit jours déjà. Encore suis-je sous le poids d'une migraine. Mais il faut que cette lettre parte. J'ai appris bien des choses au sujet de votre nomination, qui m'ont affligé profondément. Je m'étais donc encore une fois trompé et entièrement trompé sur le caractère d'un homme à qui je reconnaissais quelques faiblesses, comme à moi-même, mais que j'estimais sincèrement ! De pareils revirements sont tout ce qu'il y a de plus pénible dans la vie ; et pour le plus grand malheur, ils rendent tellement méfians qu'on n'ose bientôt plus se livrer à qui que ce soit. Chadelon ne sait pas ce qu'il fait ! Il se ruine dans l'estime de tous les hommes droits et qui portent réellement de l'intérêt à l'Université. Mais assez de ces misères ! Je suppose que ce sont les mêmes auxquelles vous faites allusion dans votre lettre. Ne vous laissez pas rebuter et n'attachez *aucune importance* à cette opposition intéressée. Je dirai même qu'il y va de votre double réputation de Science et de caractère, de ne pas y céder. L'opinion générale vous est on ne peut plus favorable. Tout le monde se réjouit de vous avoir pour collègue ; je n'excepte précisément que Ch., la sacristie étroite, et quelques amis particuliers de M. Delvaux. En tout cas, tâchez que l'affaire se décide bientôt ; ce sera un avantage pour tout le monde, mais surtout, je pense, pour M. De Decker.

MM. Trasenster et De Cuyper sont actuellement très favorables à votre nomination. Je compte assister à la prochaine Séance de l'Académie où nous pourrons nous entretenir plus amplement de tout ceci.

. . . . Nous reparlerons de cela. Le temps et le papier m'obligent de finir. Femme et enfants saluent cordialement ; et moi, je vous embrasse un millier de fois.

Votre Spring.

J. S. Stas à J. A. Spring.

Reçu le 29 mars 57.

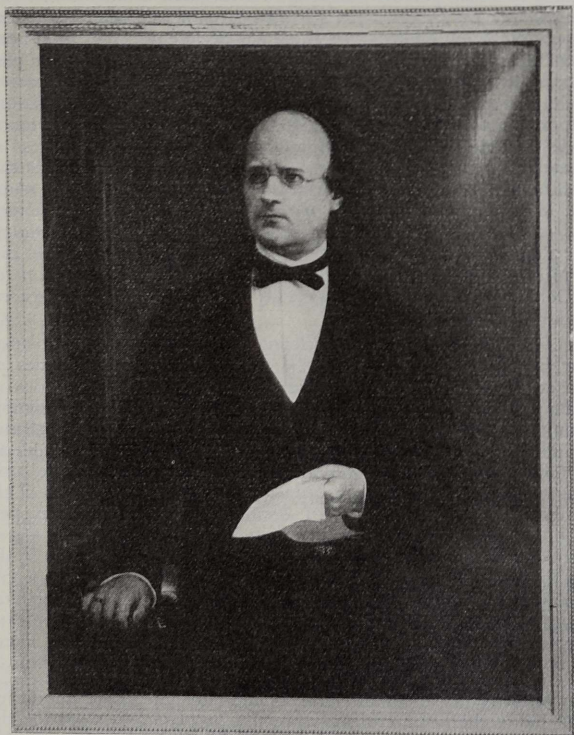
(Mention de la main de Spring.)

Samedi 28 mars 1857.

Mon cher ami,

. . . . Depuis plusieurs jours, j'ai voulu vous écrire, mais j'avoue que le courage m'a manqué. Si je n'étais pas matériellement certain de tout ce qui s'est passé, jamais je ne pourrais admettre que c'est possible. Que je sois en but à l'envie, à la haine, à la calomnie, il

ne doit y avoir là rien d'étonnant surtout de la part de certaines personnes, mais que ce soient des amis, *per amicos oppressi* ! c'est trop fort. Il y a aujourd'hui 15 jours que ma nomination était décidée, arrêtée. Thiery me l'affirmait et s'engageait personnellement. Le lundi après, M. D'Omalius est arrivé chez le Ministre pour appuyer pour M. Delvaux et pour *protester* contre ma nomination; en deux jours il est retourné *trois* fois chez M. De Decker; la dernière fois il a amené avec lui M. De Theux qui a déclaré à M. De Decker que M. Delvaux est un choix très convenable pour l'université et que ma nomination serait considérée comme hostilité contre son parti. M. De Theux est revenu au moins deux fois au Ministère pour répéter cette déclaration. Dans son zèle M. D'Omalius a ameuté contre moi plusieurs de ses collègues du Sénat qui dans la salle même du Sénat ont entouré le Duc de Brabant et m'ont représenté près de lui comme un homme hostile à la Royauté et au pays. Les bras ne vous en tombent-ils pas ? J'ai écouté tout cela avec calme et je le supporte avec courage. Je vous le promets, jamais les hommes qui ont été si mauvais à mon égard ne s'apercevront seulement que je sais un mot de leur conduite si déloyale. Pendant que tout cela se passait, Chandelon et De Koninck sont accourus à Bruxelles. De Koninck est allé directement chez le Ministre pour combattre ma candidature. Chandelon a été plus adroit; il s'est rendu chez *Devaux*, l'inspecteur des Mines. Celui-ci s'est adressé d'abord à Thiery qui a fini par le mettre à la porte. Battu, il s'est rendu chez le Ministre et là, parlant en son nom et en celui de Chandelon, il m'a représenté comme un homme de cabinet, de théorie, incapable de rien concevoir dans une affaire d'application. De ce jour les sentiments de M. De Decker ont changé. Irrésolu d'abord, il s'est *franchement tourné contre moi* et à tel point qu'il défend M. Delvaux contre ceux qui lui disent que ce n'est qu'un endormeur. Thiery est dans une exaspération extrême, néanmoins vis-à-vis du Ministre il se contient assez. Malheureusement il n'en est pas de même de Bellefroid. Celui-ci s'est réellement oublié. Il a apostrophé M. De Decker avec la plus grande violence. Il *l'a accusé de conspirer contre les universités de l'état*. Il a fini par lui déclarer que *lui se retirerait du Ministère si je n'étais pas nommé*. M. De Decker a dépêché M. De Theux vers M. Bellefroid et celui-ci s'est encore emporté plus violemment contre l'envoyé qu'il ne l'avait fait contre le Ministre. *Depuis plusieurs jours, Bellefroid n'a plus mis les pieds au Ministère*. Il prétexte cause de maladie. Jusqu'à là j'étais resté spectateur impassible; aussi longtemps qu'il s'agit de moi je pouvais me taire, mais je ne pouvais souffrir que la position d'un ami fut en danger pour moi. *Et l'affaire de Bellefroid est aujourd'hui arrangée*. Je ne puis vous en dire davantage. Vous comprenez que dans l'état où en était la question, je devais désirer de voir une solution prompte. Je m'étais toujours opposé à ce que M. Liedts intervint. Or je lui ai demandé d'aller trouver M. De Decker et de réclamer une solution



Joseph-Antoine SPRING

peint par Charles Soubre

(Amphithéâtre de l'Institut Léon Fredericq)

immédiate. L'entrevue a été longue et orageuse. On a été jusqu'aux récriminations. M. De Decker s'est oublié jusqu'au point de comparer les titres scientifiques de M. Delvaux aux miens; là dessus M. Liedts *a rompu en disant qu'il me manquerait s'il consentait à entendre cette comparaison.* M. De Decker a fini par déclarer qu'il ne pouvait pas prendre l'engagement de me nommer, mais il n'a pas déclaré non plus qu'il nommerait M. Delvaux. Si je ne consultais que mes sentiments mon parti serait bientôt pris. Mais j'ai un devoir à remplir et quelle que soit la résolution que je prenne un jour, je maintiens ma candidature. Elle doit rester, comme l'a dit M. Liedts à M. De Decker, comme l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête. M. Delfosse qui est au courant de l'affaire approuve ma résolution. J'oubliais de vous dire qu'un grand nombre des membres de la Gauche se sont réunis chez M. Frère pour délibérer sur la conduite qu'ils avaient à tenir dans cette circonstance. Il a été décidé qu'il tiendrait l'expectative; mais l'un d'eux a été délégué chez M. Thiery pour le prier de dire au Ministre qu'il aurait à rendre compte de la nomination de M. Delvaux si jamais elle se faisait. M. Thiery s'est empressé de communiquer le message.

Je vous attends samedi prochain. Vous serez une consolation pour moi. Je sais d'ailleurs que j'ai pour moi tous les hommes de cœur et d'intelligence et que puis-je désirer de plus. Je désire pouvoir garder le calme qui ne m'a pas quitté un moment encore et je compte demander au travail les forces nécessaires pour supporter en silence l'avanie qu'on me prépare. *Gardez fidèlement tout ceci pour vous seul.* Tachons même de l'oublier et soyons généreux.

Je vous embrasse de tout cœur.

Votre Stas.

J. S. Stas à J. A. Spring.

Reçu le 11 juillet 1857.

(Mention de la main de Spring.)

Mon cher ami,

Le Ministre de la Guerre vient de me faire une saleté que je lui ai fait payer chère. Le croiriez-vous, il a proposé à la signature du Roi un arrêté pour augmenter mon traitement de 200 francs. Le Commandant de l'Ecole n'a pas osé me communiquer l'expédition de cet arrêté, il en a chargé un officier comptable. Dès que j'en ai eu connaissance j'en ai exigé immédiatement la révocation. Je suis allé moi-même au Ministère de la Guerre pour faire connaître ma détermination au chef de cabinet du Ministre. Après j'ai prié M. Bellefroid de se rendre chez M. De Decker pour me plaindre de ce procédé injurieux. M. De Decker en a été plus vivement affecté que moi et à l'instant même il est allé appuyer ma déclaration de révocation de

l'arrêté. Comprend-on que cet idiot de Général Greindl avait cru me faire plaisir en proposant cette *amélioration* de traitement. Bref l'annulation de la disposition est décidée et l'injure restera pour celui qui se l'est permise. Je suis bien heureux pour le moment d'être un pékin, sans cela je serais brisé comme verre. En tout cas je n'ai qu'à bien me tenir, mais je serai encore debout quand ce soudard de Ministre sera tombé dans l'oubli d'où il n'aurait jamais dû sortir. M. De Decker sent parfaitement que ce trait de son collègue empire singulièrement sa position à mon égard. Il a déjà dit à Bellefroid qu'il a de grands torts envers moi et que, s'il ne s'est pas expliqué encore, c'est que l'autre jour au dîner académique, je lui ai tourné le dos lorsqu'il voulait venir m'entretenir. J'attends à être appelé un de ces jours chez lui; mais ma décision est prise et je n'en reviendrai plus, il faut toutefois qu'il continue à l'ignorer.

Tout ceci entre nous. De tout mon cœur

votre J. S.

J. A. Spring à J. S. Stas.

Liège, 12 juillet 1857.

Mon cher Stas,

J'étais stupéfait en lisant les premières lignes de votre lettre. Il y a longtemps, vous le savez, que j'ai pris mon parti au sujet de l'intelligence scientifique de nos hommes publics et des égards qu'ils sont capables d'avoir pour la Science et pour ceux qui la cultivent, mais la *bêtise administrative*, celle-là leur vient par surcroît à ce qu'il paraît, et c'est elle qui m'a étonné. Enfin vous les avez rembarrés, et vous avez bien fait. Je plains le pauvre Pierre de plus en plus et de plus en plus je vois que ce Ministre a succombé si pitoyablement parce qu'il n'a pas su prendre sa véritable place qui est, malgré ses convictions religieuses, parmi les Libéraux, mais les Libéraux patriotes et sages. Je continue de regretter les circonstances profondément, qui vous tiennent éloigné de notre Université; mais comme ami, m'identifiant avec vous dans le soin que vous devez avoir de votre considération et de votre dignité, je déclare, en soupirant, que vous avez bien fait de ne pas venir. J'en veux seulement à ceux qui vous ont obligé de prendre ce parti.

. . . . Ce matin j'ai reçu la lettre qui m'appelle au Jury central à Bruxelles pour mardi prochain. Je n'y resterai qu'un jour, mais je tâcherai de vous trouver chez vous, si mes affaires à Liège ne m'obligent pas à partir immédiatement après la séance. Ma femme et les enfants saluent M. Stas, et moi je m'y joins de toute mon âme.

A. Spring.

J. A. Spring à J. S. Stas.

Liège, 1 août 1857.

Mon cher ami,

Je suis bien triste depuis la réception de votre lettre. Mes pressentiments, hélas, ne m'ont donc pas trompé. Je n'osais, en effet, jamais croire *naïvement* et *franchement* au bonheur de vous avoir ici; je n'osais pas avoir confiance dans l'*esprit* qui décide de la destinée de nos Universités; il est mauvais cet esprit, et lorsqu'il n'est pas mauvais, il cesse d'être esprit. Je vous approuve, du reste, de ne pas retirer votre candidature; il me semble que vous avez même, à cet égard, un *devoir à remplir*. Il faut qu'il y ait une responsabilité entière et vraie. Les actes finiront par porter leurs fruits. Mais en réfléchissant sur tout cela, ne me trouvez-vous pas excusable d'avoir eu si souvent mauvaise opinion de l'avenir de nos Universités, et de m'être laissé aller au dégoût et au découragement? Ce sera l'éternelle histoire: on peuplera les Universités, de médiocrités, non pas parce qu'on les préfère, mais parce qu'elles manquent de signification. Tout homme qui a *marqué*, sera combattu! Vous m'exhortez au silence, et je vous ai obéi. Mais ne croyez pas que tout ce que vous m'avez communiqué fut ignoré ici. M. de Savoie (18) a été dernièrement à Bruxelles, et d'après ce qu'il a communiqué à quelques collègues relativement à votre candidature, on serait porté à croire qu'il en sait plus que vous-même. Ainsi, il n'y a pas de secret possible. Vos renseignements, d'ailleurs, ne me semblent pas être exacts sur tous les points. Dans l'intérêt de la justice, je dois notamment prendre le parti de M. De Koninck. S'il a été chez le Ministre, c'était pour le Rectorat; il a eu, à mon grand étonnement, cette fois assez de tact et de bon sens, pour comprendre la position qu'il devait prendre à l'égard de votre candidature: il a été franchement favorable, et tenait ici à passer comme tel, vis-à-vis de tout le monde. Il s'est même moqué de Chandelon, et, entre nous, il ne cachait pas sa joie de ce que son rival, avec lequel il a d'anciens comptes à régler, allait *trouver son maître*.

... (19) Nous parlerons de tout cela samedi prochain. Je viendrai ou vendredi soir, ou samedi matin. Demain les étudiants feront la remise de nos portraits; peut-être pourrai-je vous en apporter un exemplaire samedi. Femme et enfants saluent cordialement.

De Senzeille est guéri. Tout à vous de cœur.

A. Spring.

* * *

Un arrêté du 24 septembre 1857 nomme à la succession de Lesoinne, M. Adolphe Delvaux de Fenffe qui devait en 1861 abandonner le professorat pour d'autres occupations. Son successeur, Auguste Gillon (20) exerce de 1862 à 1867 les fonctions d'Echevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège.

Entretiens, en 1860, paraît le chef-d'œuvre de Stas, ses *Recherches sur les rapports réciproques des poids atomiques*, dont les résultats contredisent totalement l'hypothèse de Prout dont Stas était parti avec confiance. Le mémoire de Stas, déterminant pour l'histoire des idées dans le domaine de la chimie, est mal accueilli par Dumas, mais il suscite l'admiration de Bunsen et de Liebig. Devant la carence du gouvernement belge, Liebig propose à Stas, pour la suite de ses travaux, le soutien du roi Maximilien de Bavière. Walthère Spring a publié une traduction de cette lettre de Liebig (21).

Stas décline l'offre de Liebig, mais il transmet à Charles Rogier les lettres de Liebig et de Bunsen dont il a demandé une traduction à son ami Spring, à ce moment Recteur de l'Université de Liège.

J. A. Spring à J. S. Stas.

Liège, 2 octobre 1860.

Mon cher, mon brave ami,

C'est tremblant presque d'émotion que j'ai traduit les lettres et pièce ci-jointes. Quoiqu'ayant, dans mon insuffisance, conçu depuis longtemps la plus haute opinion de votre travail, l'approbation si complète des deux hommes que beaucoup considèrent comme les premiers chimistes de l'époque, a communiqué à ma manière de voir quelque chose de solide et de solennel qui est plus qu'une confirmation. Bref, je dirai, comme l'autre, je suis fier de vous !

Liebig est décidément un galant homme. Je regrette tous les jours plus que les malheureuses dissensions qui existent à l'Université de Munich l'empêchent encore de s'entendre avec des hommes qui ont toute mon estime et sans doute la sienne aussi. Liebig est à sa place, et personne mieux que lui, c'est ma conviction, ne pourrait répondre à la confiance du Roi et aux bonnes intentions qu'il a pour la Science. J'approuve du reste que vous ne vouliez accepter l'offre de Liebig qu'en cas de refus du Gouvernement belge. Je considère du reste, ce refus comme impossible. M. Rogier surtout qui vous connaît et dont l'âme élevée s'échauffe aux gloires de son pays, sera heureux de témoigner que la Belgique est reconnaissante aux hommes qui au dire des sommités étrangères, font revivre sa gloire scientifique. Pour vous mettre à même de poursuivre vos recherches sur l'eau et sur l'acide carbonique — je tremble cependant pour votre santé en songeant à ce malheureux acide carbonique —, il faudra une somme assez considérable. Mais tant mieux; il faut bien que les Chambres sachent qu'à l'époque actuelle, pour coopérer au progrès de la Science, il faut autre chose que des joujoux.

Combien je regrette de n'avoir aucune autorité parmi les chimistes. Ce serait un bien vif plaisir pour moi, de faire connaître votre travail au grand public; mais d'autres plus capables s'en chargeront. Je vous connais assez, cher ami, pour savoir que ce n'est qu'avec une certaine répugnance que vous vous adressez au gouver-

nement pour demander quelque chose pour vous. Mais dites-vous franchement que ce n'est pas pour vous, mais pour votre pays que vous le demandez. Quant au refus, je le répète, il est impossible. . . . Tout à vous de cœur.

A. Spring.

* * *

Les interventions de quelques amis ont décidé Charles Rogier à faire à Stas la promesse d'un crédit de six mille francs, réparti sur trois années, pour la poursuite de ses travaux sur la composition de l'eau et de l'acide carbonique. Stas annonce la nouvelle à son ami Spring dans une lettre émouvante :

J. S. Stas à J. A. Spring.

Bruxelles, le 7 octobre 1860.

Mon cher ami,

L'intervention du Gouvernement dans les frais auxquels je vais être entraîné pour la continuation de mes travaux et notamment pour la détermination de la composition de l'eau et de l'acide carbonique, cette intervention dis-je est enfin réglée. J'ai eu deux entretiens avec M. Rogier. Je lui ai demandé 6000 francs à répartir *en trois années*. Cette somme couvrira à peine la moitié des dépenses et encore elle a paru énormément élevée, tant il est vrai qu'on n'a aucune idée dans les régions gouvernementales des sacrifices qu'on doit s'imposer aujourd'hui pour faire de la science exacte. Bref, M. Rogier a fini par s'engager à m'allouer cette somme. Je l'ai prévenu toutefois que, si pendant l'exécution du travail, il me survenait des difficultés imprévues, je me réservais de demander une augmentation de crédit. Il m'a abandonné le soin de rédiger l'exposé des motifs du rapport au Roi pour m'allouer le subside. C'est une mission assez délicate, mais puisqu'il faut passer par là, j'avalerai la pilule. Je laisserai de côté les travaux que je viens de publier et je ne parlerai que de ceux que je me propose d'entreprendre. Si on veut absolument une appréciation de mes recherches, le Directeur général, qui d'ailleurs est parfaitement disposé, n'a qu'à la faire lui-même, d'après les lettres de MM. Liebig et Bunsen.

Maintenant que tout est fini, je vous avouerai que si c'était encore à recommencer, je ne le ferais plus. Certainement pendant des années je me suis imposé, pour achever mes travaux, je me suis imposé dis-je, des sacrifices qui souvent m'ont mis dans une gêne voisine de la pauvreté. Mais les privations qui en ont résulté pour moi, m'ont été moins poignantes que la démarche que j'ai faite pour obtenir le subside. Je n'étais plus le même homme; ma parole était obscurcie comme mes idées, à tel point que M. Rogier s'en est aperçu et qu'il m'a arraché l'aveu de la révolte intérieure que je ressentais. Ah ! mon bon ami, lorsqu'on a mon caractère, on ne peut

pas solliciter pour soi ! Un moment j'ai vu M. Rogier gêné lui-même, car je me suis permis de reprocher au Gouvernement de m'avoir laissé, pendant vingt années, abandonné à mes propres ressources et de m'avoir forcé à sacrifier à mes travaux le modeste patrimoine que mes excellents (parents) avaient gagné à la sueur de leur front; mais détournons nos regards du passé et soyons philosophes.

Je voudrais vous dire, mon cher ami, combien je suis sensible à la lettre si affectueuse que vous m'avez écrite, mais je ne le puis, jamais ma plume ne pourrait retracer mes sentiments. L'appréciation si enthousiaste que vous faites (de) mon travail se ressent de votre amitié pour moi. Vous me gâtez trop, nous devons rester modestes. De cette manière nous résisterons mieux aux critiques. Je vous embrasse un millier de fois.

Votre J. S. Stas.

* * *

Joseph-Antoine Spring meurt en 1872. La riche carrière de Stas se prolonge jusqu'en 1891. Devenu l'âme, à l'Académie Royale de Belgique, à l'Académie de Médecine, dans les Conseils du Gouvernement, et partout où il le peut, du mouvement pour la défense de la science de son pays, Stas garde son franc parler et son indépendance.

Sa vie est une lutte continuelle pour que l'Enseignement supérieur cesse d'être un instrument de parti et ne soit plus que le lieu du développement de la culture intellectuelle du pays et de son progrès. Il lutte sans trêve pour affranchir les Universités de l'Etat du pouvoir administratif.

Sans relâche, il lutte pour l'existence, en Belgique, d'une carrière scientifique. Il combat pour l'enseignement pratique des Sciences et y réussit d'abord à Gand, après y avoir assuré la nomination de Kekulé. Il y réussit ensuite à Liège, après avoir obtenu la nomination de Folie au poste d'administrateur. Il combat la création de ce poste d'*inspecteur général des Universités* qui aurait eu pour conséquence de diminuer encore l'indépendance des Facultés.

Stas n'était pas de ceux que les grands de la terre peuvent, en daignant faire descendre vers eux, pendant quelques instants, leur condescendante attention, réduire au silence ou à la soumission. Le 1^{er} janvier 1890, dans le discours qu'il adresse au Roi, comme président de l'Académie, il ouvre le combat pour la conquête essentielle que devaient remporter les Facultés, le droit de présentation des candidats aux chaires universitaires :

« . . . Les Universités, Sire, sont, dans notre pays surtout, les foyers principaux de la vie scientifique. C'est là non seulement

que se forment les savants futurs, mais que travaillent, créent, s'illustrent les représentants actuels des hautes études. C'est là aussi que, de préférence, l'Académie va chercher ses élus pour les associer à sa tâche et la rendre fructueuse.

Sa mission est inséparable de celle des institutions d'enseignement supérieur, et leur lustre, comme leur déclin, sont solidaires.

C'est au nom de ce double et grand intérêt que le président de l'Académie Royale se croit obligé d'attirer l'attention de Votre Majesté sur le mode de recrutement du personnel enseignant dans les Universités de l'Etat.

Ce mode est absolument défectueux; il ne donne à la Science aucune des garanties qu'elle est en droit de réclamer.

L'intensité des luttes politiques a pour effet d'attirer dans leur orbite les actes même de la puissance publique qui devraient le moins se ressentir de leur influence. Au lieu de répartir les chaires universitaires entre les hommes les plus capables, comme leur revenant de droit, avec la pensée unique de hausser le niveau des études et d'accroître le patrimoine intellectuel de l'humanité, on a vu trop souvent l'esprit du parti en disposer arbitrairement au détriment de l'esprit scientifique.

Un professeur insuffisant immobilise pour un quart de siècle, si même il ne le fait déchoir, l'enseignement de la branche qui lui est confiée. Une nomination indue est un déni de justice.

Les Cours de Justice ont été investies du droit de présentation; une prérogative analogue devrait être conférée aux facultés universitaires : leurs choix seraient dictés par des considérations essentiellement scientifiques, et pour cela l'Académie Royale compte sur la sollicitude du Roi. » (21)

Les nobles paroles de Stas provoquèrent un vif scandale.

Le parti au pouvoir ne lui ménagea pas les insultes les plus grossières, même du haut de la tribune du Parlement. Et pourtant le droit de présentation n'est-il pas aujourd'hui reconnu par tous comme une des prérogatives les plus évidentes des Facultés ?

La lutte dont Stas fut l'animateur est loin d'avoir conduit au but qu'il s'était donné.

Si les chiffres du mémoire de Stas sur les poids atomiques n'ont plus droit de cité dans la science et ont fait place à des données plus précises, le drapeau de ce vaillant lutteur doit rester le nôtre, pour continuer le même combat.

Marcel FLORKIN,
Professeur à la Faculté de Médecine.

NOTES ET RÉFÉRENCES

- (1) Philippe-Adolphe LESOINNE (1803-1856). Lecteur à l'Université de Liège en 1828, avec mission d'enseigner la métallurgie et la docimasia. Professeur extraordinaire en 1835, comme titulaire des cours de métallurgie et d'exploitation des mines. En 1836, il abandonne ce dernier cours en faveur d'Ad. DEVAUX. Professeur ordinaire en 1841. Membre du Conseil Communal en 1848.
- (2) Joseph-Antoine SPRING (1814-1872). Professeur ordinaire d'emblée en 1839. Recteur de 1861 à 1864.
- (3) J. PELSENER. Catalogue Sommaire des manuscrits du fonds Stas de l'Université libre de Bruxelles, *Bull. Soc. Chim. de Belgique*, 1937, 46, 367.
- (4) Alexis BRIALMONT (1821-1903). Lieutenant général, inspecteur général des fortifications du corps de génie.
- (5) *Inauguration du monument Stas*, *Bull. Ac. Roy. de Belgique*, 1897, 33, 732.
- (6) C. H. F. THIERY, né à Ath, le 24 février 1805, Docteur en Philosophie et Lettres et Docteur en Droit de l'Université de Louvain. Attaché au Département de l'Intérieur depuis 1835, Thiéry y remplit de 1849 à 1850, les fonctions de chef du Service des affaires provinciales et communales. Il devient ensuite chef de la Division de l'Instruction publique, avec le titre de Directeur depuis 1852. En 1859, promu au rang de Directeur général de l'Instruction publique.
- (7) J. Lambert BELLEFROID (1814-1890). Docteur en médecine de l'Université de Liège, Chef de Division au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique en 1846. Directeur en 1854, Directeur général en 1859. Secrétaire général en 1874. Membre de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.
- (8) Charles LIEDTS (1802-1878). Gouverneur du Brabant de 1845 à 1860. Ministre d'Etat en 1847.
- (9) Pierre DE DECKER (1812-1891). Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
- (10) J. T. P. CHANDELON (1814-1885). Chargé du cours de docimasia en 1842. Professeur extraordinaire en 1844. A partir de l'année de 1847-48, enseigne la chimie générale inorganique et la chimie industrielle inorganique. Professeur ordinaire en 1850.
- (11) Ad. DELVAUX DE FENFFE (1815-1887). Sous-ingénieur honoraire des mines en 1842. Chargé *par intérim* du cours de métallurgie en octobre 1856. Chargé de cours le 24 septembre 1857. En 1861, abandonne le professorat, mais reste conservateur des Collections des Ecoles Spéciales.
- (12) Isidore KUPFFERSCHLAGER (1819-1890). Chargé du cours de docimasia en 1854. Professeur extraordinaire en 1857. Professeur ordinaire en 1865.
- (13) L. G. DE KONINCK (1809-1887). Docteur en médecine de l'Université de Louvain. Chargé, en 1836, du cours de chimie organique à l'Université de Liège. Professeur extraordinaire en 1838. Professeur ordinaire en 1856. A partir de 1847, a enseigné aussi la chimie industrielle organique. S'est illustré comme paléontologiste.
- (14) Jean-Louis TRASENSTER (1816-1887). Conducteur des Mines en 1838. Sous-ingénieur de l'Etat en 1842. Chargé du cours d'exploitation des mines, en remplacement de DEVAUX, en 1844. Professeur extraordinaire en 1846, adjoint des études pour les Ecoles Spéciales en 1846. Inspecteur en 1849. Professeur ordinaire en 1855.
- (15) A. C. DE CUYPER (1811-1892). Docteur en Sciences de l'Université de Bologne. Capitaine du Génie en 1842. Après avoir enseigné à l'Université de Gand, devient en 1846, Professeur extraordinaire de l'Université de Liège où il enseigne l'astronomie, la mécanique céleste et la mécanique analytique, puis, en outre, à partir de 1849, l'algèbre supérieure et la géométrie analytique. Professeur ordinaire en 1854. Recteur en 1867. Inspecteur des Etudes des Ecoles Spéciales depuis 1846.
- (16) J. A. J. DEVAUX (1794-1866). Chargé de cours en 1836. Inspecteur des études de l'Ecole des Mines, la même année. Inspecteur général des Mines en 1844.

- (17) Le Baron E. DE SENZEILLE, Conseiller Provincial.
- (18) T. J. J. DE SAVOYE (1817-1885). Substitut du Procureur du Roi à Tournai en 1843, puis à Mons en 1850. Professeur extraordinaire à l'Université de Liège en 1850 (Droit civil moderne et principes généraux du Code Civil). Professeur ordinaire en 1857.
- (19) Les passages omis sont ceux qui n'ont trait ni de près, ni de loin, à la candidature de STAS à Liège. Nous avons reproduit intégralement tout ce qui, dans la correspondance entre STAS et SPRING, conservée dans le Fonds Stas de l'Université de Bruxelles, est relatif à cette candidature.
- (20) Auguste GILLON (1826-1913). Ingénieur civil en 1851, Directeur de la Nouvelle-Montagne, à Engis, en 1860. Chargé du cours de métallurgie à l'Université de Liège en 1861. Professeur extraordinaire en 1863. Conseiller communal en 1862, puis échevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège de 1862 à 1867.
- (21) W. SPRING, *Notice sur la vie et les travaux de Stas*, Bruxelles, Hayez, 1892, p. 55.

Les Carrières universitaires

Les débouchés pour les botanistes

A Liège, trois Instituts universitaires, Institut de Botanique, Institut de Morphologie végétale, Institut de Paléontologie végétale, se partagent les différentes disciplines botaniques.

La dissertation de licence et la thèse de doctorat se font dans l'un ou l'autre de ces Instituts d'après la spécialité choisie par l'étudiant et mènent aux mêmes diplômes : licencié ou docteur en sciences botaniques.

Des débouchés les plus divers sont offerts aux diplômés en botanique tant dans l'enseignement moyen ou supérieur que dans l'industrie et l'agriculture, en Belgique, à l'étranger et dans les colonies. Depuis 1920, date à laquelle ont commencé mes observations à ce sujet, tous les botanistes sortis de l'Université de Liège ont obtenu une situation stable avant d'avoir atteint l'âge de trente ans.

L'Institut de Morphologie végétale forme principalement des mycologues, des algologues, des cytologistes, des systématiciens et des anatomistes.

Les études que poursuivent à notre Institut les jeunes gens et jeunes filles nécessitent des dispositions naturelles de curiosité scientifique et une prédilection à l'égard de tout ce qui constitue le monde vivant.

S'ils se destinent à l'enseignement moyen, ils doivent avoir en outre le goût et la patience de communiquer à des enfants ou à de tout jeunes gens, d'une manière simple, leurs propres connaissances, même les plus élémentaires. Le grade de licencié-agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur (4 années d'études au moins) est nécessaire pour accéder au professorat de l'enseignement moyen, tout au moins dans les établissements officiels. Des situations dans ce secteur paraissent actuellement assurées à nos élèves comme professeurs de sciences naturelles. Ces situations sont modestes.

S'ils se destinent à la recherche scientifique, le grade de docteur est nécessaire (5 années d'études au moins), et éventuellement le grade d'agréé de l'enseignement supérieur (3 années supplémentaires au minimum); ils doivent dans ce cas pouvoir accepter, parfois pendant plusieurs années, une situation matérielle précaire, les mandats d'assistant étant temporaires de même que les mandats de chercheurs attribués par différents organismes.

Cette situation est toujours pénible et parfois tragique; il s'agit en effet de jeunes gens de 25 ans et plus, parfois mariés et ayant des charges de famille. Ils l'acceptent, soit parce que leur état de fortune le leur permet,

soit parce qu'ils estiment que ces difficultés sont compensées par la possibilité de se livrer à une activité qui donne des satisfactions d'un ordre supérieur à celles généralement rencontrées dans les professions « qui rapportent ».

Après un temps plus ou moins long, suivant les circonstances, ces jeunes gens se trouvent dans une situation matérielle assez aisée, quoique toujours modeste relativement à celle que permettent d'atteindre les autres carrières de même rang social. Les botanistes deviennent chefs de travaux d'Université, conservateurs de Musée d'Histoire naturelle, conservateurs de Jardin botanique ou d'Herbarium, agrégés d'Etat, chargés de cours et professeurs d'Université; ils peuvent aussi accéder aux fonctions de chercheurs attachés à des laboratoires de l'Etat ou des laboratoires parastataux (I.R.S.I.A., I.N.E.A.C., I.R.S.A.C.) ou privés, ou encore obtenir un emploi dans les industries biologiques, l'agriculture, l'horticulture, l'exploitation forestière, etc.

Enfin, s'ils acceptent de se rendre dans ce qui était précédemment désigné par le terme Colonies, des débouchés très nombreux s'offrent à eux et ne sont nullement limités au Congo belge; un standing de vie plus décent que celui qui leur est offert en Europe les attend; c'est une juste rétribution des services inappréciables qu'ils peuvent rendre et une compensation nécessaire aux inconvénients bien connus de la vie coloniale.

Professeur A. Monoyer.

Pour les physiciens aussi, il existe des débouchés

On ignore trop souvent les débouchés importants qui peuvent s'ouvrir aux licenciés et docteurs en sciences physiques. Un groupe de professeurs de Physique générale et de Physique expérimentale de l'Université de Liège, a récemment adressé à des préfets et directeurs d'établissements d'enseignement moyen, une lettre attirant leur attention sur cette orientation dans le choix des études universitaires. Avec l'autorisation de ses auteurs, nous reproduisons les principaux passages de cette lettre :

« ... Parmi les élèves venant des sections scientifiques et latines des établissements moyens et s'inscrivant dans les Universités, la majeure partie se destine aux études d'ingénieur civil et une fraction moindre, quoique appréciable, à la licence et au doctorat en sciences chimiques. Ce n'est qu'assez exceptionnellement que l'un ou l'autre s'inscrit à la licence et, ultérieurement, au doctorat en sciences physiques.

» Assurément, les études de la licence en sciences physiques présentent quelque difficulté; cependant, il ne paraît pas que la difficulté dépasse celle des études conduisant au grade d'ingénieur civil. Au surplus, le titre de licencié s'obtient en 4 années d'études, au lieu de 5 dans le cas du grade d'ingénieur. Le titre de docteur en sciences physiques peut être obtenu ultérieurement et requiert normalement 1 an et demi à 2 ans, comme celui de docteur en sciences appliquées.

» Il y a lieu de se demander si l'absence d'intérêt marquée par les élèves sortant de l'enseignement moyen pour les études de physique ne provient pas d'un défaut d'informations sur les carrières auxquelles conduisent ces études.

» S'il est vrai que ces carrières étaient relativement rares il y a dix ou vingt ans, la situation s'est complètement transformée. Il s'agit d'ailleurs d'une transformation de caractère durable et l'on peut affirmer que les débouchés qui s'ouvriront aux jeunes physiciens iront rapidement en se multipliant.

» Première circonstance heureuse, le licencié en sciences physiques possède actuellement la faculté de prendre le titre de docteur, sans frais; car l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche Scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture met à la disposition des licenciés qui désirent présenter une thèse doctorale dans le cadre d'un laboratoire, des bourses, en nombre considérable, d'un montant annuel de 50.000 fr. et renouvelables : une bourse semblable permet assurément au licencié de pourvoir à son entretien pendant la préparation du doctorat. En outre, le Gouvernement et la Fondation universitaire octroient chaque année des bourses de voyage, permettant aux jeunes diplômés de compléter leur formation par des séjours dans des laboratoires étrangers. D'autres bourses, relevant des accords culturels entre la Belgique et divers pays, existent aussi.

» Qu'ils soient docteurs ou licenciés, les situations qui se présentent aux jeunes physiciens sont nombreuses.

» En premier lieu, suivant des informations venant de l'administration compétente, la « saturation » qui existait dans l'enseignement moyen, et qui ne laissait à peu près aucune chance au physicien licencié de faire carrière dans l'enseignement, a disparu. L'enseignement supérieur réclame aussi de jeunes physiciens pour compléter les cadres de son personnel scientifique. L'enseignement dans la Colonie mérite, lui aussi, de retenir l'attention, d'autant plus qu'on peut raisonnablement envisager une extension graduelle de cet enseignement.

» L'Observatoire royal et les services météorologiques de la Belgique et de la Colonie occupent déjà et demandent encore de nombreux physiciens.

» Cependant, c'est en plus grand nombre du côté de l'Industrie que les licenciés et, surtout, les docteurs en sciences physiques, trouveront des situations enviables. Toutes les grandes firmes productrices belges et, déjà, plusieurs autres d'importance moyenne, comprenant que l'Industrie doit s'établir sur des fondements scientifiques solides, ont annexé à leurs départements de production des laboratoires de recherche et de contrôle. Ceux-ci requièrent des hommes entraînés au travail de laboratoire et initiés aux méthodes de la recherche et si, jusqu'à présent, il ne s'y trouve qu'un très petit nombre de physiciens, c'est que le recrutement en est rendu impossible par défaut de physiciens. Cependant nous recevons des lettres d'organismes industriels ou officiels nous demandant des physiciens et auxquelles nous devons toujours répondre « Nous n'avons pas de physicien disponible ».

» Des situations équivalentes à celle de l'ingénieur civil s'offrent donc aux docteurs en physique; ces perspectives iront en croissant car, par nécessité vitale, l'industrie nationale doit tendre vers la rationalisation intégrale.

» Il faut ajouter que les docteurs en physique qui désirent poursuivre leur spécialisation au-delà du doctorat, avant de faire carrière, trouveront une situation temporaire rétribuée dans les laboratoires universitaires subventionnés par le F. N. R. S. et par l'I. R. S. I. A., dans les Centres de Physique nucléaire, dans les autres centres nationaux de recherche; après plusieurs années consacrées à la recherche et à la spécialisation, il n'est pas douteux qu'ils puissent prétendre à de brillantes situations.

» Mesdames les Préfètes et Directrices, Messieurs les Préfets et Directeurs,

» Nous vous saurions gré de bien vouloir faire connaître à vos élèves les plus méritants que la licence et le doctorat en sciences physiques leur offrent des perspectives d'avenir sérieuses et intéressantes. Vous rendrez ainsi un service, non seulement à la cause de vos élèves, mais aussi à celle du pays, dont l'économie requiert d'urgence des spécialistes du laboratoire et de la recherche.

» A côté de l'aspect matériel, nous souhaitons que vous évoquiez auprès des jeunes gens la beauté spirituelle et morale du travail du chercheur qui, penché à la pointe d'un domaine, recherche les voies propres à l'élargir, et la satisfaction profonde qu'il ressent à chacune des étapes qui le rapprochent du but qu'il s'est assigné... ».

Trop de médecins, trop peu de physiciens, de chimistes et de biologistes

Les cliniciens de notre Faculté se plaignent d'avoir trop d'étudiants et trop peu d'assistants et surtout de malades. Les possibilités d'assurer aux étudiants du doctorat en médecine un enseignement pratique convenable deviennent de plus en plus restreintes. Cette année, disent-ils, il y a au premier doctorat au moins trente étudiants de trop.

En face de cette pléthore, nous trouvons une carence incompréhensible du côté des physiciens, des chimistes, des biologistes.

Cette année, il n'y a aucun étudiant dans les deux années de la licence en sciences zoologiques, alors que notre colonie réclame des entomologistes, des hydrobiologistes, des pisciculteurs et que, en Belgique même, on compte sur les doigts d'une main les bons spécialistes en insecticides.

Le nombre de physiciens sortant des Universités est ridicule par rapport aux besoins de l'industrie et de la recherche scientifique, notamment dans le domaine de la protection des populations civiles en temps de guerre, problème urgent et difficile s'il en est. Je n'arrive pas à concevoir comment les jeunes restent insensibles à l'admirable développement de la physique moderne et ne se pressent pas en rangs serrés dans les laboratoires de la licence en sciences physiques. Nous avons d'excellents mathématiciens

et astrophysiciens; la physique théorique n'est pas négligée chez nous. Pourquoi la physique, disons expérimentale (dont la physique nucléaire est maintenant la branche la plus féconde) ne tente-t-elle pas plus de jeunes gens? Pourquoi notre pays ne dispose-t-il pas des compétences nécessaires pour construire une toute petite pile à l'uranium, instrument indispensable aux physiciens contemporains? Pourquoi devons-nous toujours acheter à l'étranger nos isotopes? Pourquoi devons-nous laisser aux autres le soin d'utiliser nos matières premières?

Parce que notre jeunesse ne s'intéresse pas à la physique.

Même chose, en moins grave, pour les chimistes et les physico-chimistes. Il ne s'agit plus maintenant des seules conceptions de l'organicien classique, il nous faut des spécialistes des plastiques et des polymères, des radiochimistes, c'est-à-dire des chimistes qui étudient ce qui se passe dans une solution irradiée, des biochimistes qui doivent constituer l'appui solide des pauvres pharmacologues et radiobiologistes qui cherchent péniblement une interprétation logique des faits qu'ils voient tous les jours. La licence en sciences biochimiques n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite.

Si j'avais vingt ans, je ne ferais plus ni la médecine, ni la biologie classiques, je serais physicien, physicochimiste ou biochimiste, avec la certitude que c'est dans ces trois spécialités que les développements les plus prodigieux et les plus enthousiasmants sont possibles et que les besoins sont les plus urgents.

Notre jeunesse doit connaître ces faits et les méditer. Un triste conformisme bourgeois dirige vers la première candidature en sciences, un grand nombre de jeunes gens qui ne sont pas doués pour la médecine, la pharmacie ou la biologie, et d'autres dont l'intelligence s'épanouirait mieux dans le domaine de la physique ou de la chimie.

L'idéal serait que tous les rhétoriciens et rhétoriciennes soient dûment avertis de ces faits avant de quitter l'enseignement secondaire, par des professeurs d'université. Cet idéal n'est guère réalisable; mais je crois qu'on pourrait chapitrer utilement nos étudiants de première candidature en sciences naturelles, au cours des deux ou trois premières semaines d'octobre de chaque année. Je suggère 1° que l'un des quatre professeurs à cette candidature cède sa chaire pendant quinze minutes à mon excellent collègue L. Brull, qui dira sans ménagement les difficultés qui attendent les étudiants au doctorat; 2° qu'un autre fasse de même pour un collègue de l'Institut de Pharmacie; 3° que si le titulaire du cours de physique trouve sur la route des sciences naturelles et médicales, un étudiant brillant dont la compréhension et le goût de la physique dépassent nettement le niveau presque toujours médiocre du récipiendaire moyen, qu'il n'hésite pas à peser sur lui pour tâcher de le faire dévier vers les sciences physiques.

Z. M. Bacq,

Doyen de la Faculté de Médecine.

Les carrières météorologiques au Congo belge

Dans une circulaire récente (n° 39.068), Monsieur le Recteur a rappelé aux professeurs et étudiants, les besoins pressants du Service météorologique du Congo belge en personnel universitaire et particulièrement en licenciés en Sciences physiques, bien que le diplôme de licencié en Sciences mathématiques ou d'ingénieurs donnent également accès aux places disponibles.

Peut-être, un court aperçu du développement de ce service et de son état actuel peut-il aider les jeunes, désireux de faire carrière au Congo, à mieux réaliser la tâche qui les attend et le champ immense et presque vierge qui s'offre à leur activité dans ce domaine.

Les premières mesures et observations météorologiques au Congo remontent au début de la colonisation mais elles manquèrent pendant longtemps de la coordination et de la continuité qui sont si essentielles en météorologie (1). Cependant, sous la pression des besoins économiques, des tentatives furent faites de différents côtés pour organiser ces observations d'une manière cohérente et elles aboutirent à la formation de trois services : le bureau météorologique du service de l'Agriculture, fondé dès 1911, la division d'écoclimatologie de l'I. N. E. A. C. (1933) et finalement le service météorologique de la Colonie, rattaché au service des Télécommunications et qui fut organisé pour répondre aux besoins de la protection aéronautique.

Les deux premiers services étaient surtout intéressés par des données climatologiques; les premières mesures systématiques de variables dynamiques (notamment la pression et les vents au sol et en altitude) remontent seulement à l'organisation du troisième service, c'est-à-dire aux années précédant la dernière guerre. Durant celle-ci, les développements considérables de l'aviation civile au Congo, conjugués aux besoins militaires, favorisèrent le développement de ce dernier service et attirèrent l'attention des autorités sur son importance. Toutefois, jusqu'en 1944, le service ne comptait que deux météorologistes professionnels; les observations étaient faites, en général, par les chefs de poste des stations radio ou par des indigènes sous leurs ordres. A ce moment, une mission militaire composée de météorologistes de la section belge de la R. A. F. vint se joindre à eux. Un premier effort de standardisation du réseau fut entrepris ainsi que les premiers essais de météorologie synoptique (centralisation des observations plusieurs fois par jour, dessins de cartes, diagrammes des vents, etc..., en vue de prévisions). A la fin de la guerre, on n'avait guère pu cependant, que procéder à une évaluation rapide des problèmes les plus importants et dresser le plan de l'organisation minimum future capable d'assurer le développement de la météorologie au Congo. Les bases d'une bibliothèque scientifique sérieuse avaient été jetées et une école pour observateurs indigènes avait été organisée.

(1) Voir à ce sujet, l'article de M. VANDENPLAS : Historique de la météorologie au Congo, III^e Congrès National des Sciences, vol. I, 1950.

Peu de temps après, l'un des membres de la mission militaire, M. N. Vander Elst, accepta de retourner à la Colonie comme chef du service météorologique. Ceci assurait le maximum de continuité entre l'effort de guerre et les développements importants que le Ministère des Colonies était préparé à promouvoir. Cette circonstance heureuse et le cadre propice du « plan décennal » expliquent, sans doute, l'essor remarquable des quatre dernières années.

En premier lieu, les stations pluvio-thermométriques (728) du service de l'Agriculture furent rattachées administrativement au service météorologique, de façon à permettre la standardisation des instruments et leur entretien par du personnel d'inspection spécialisé, ainsi que pour faciliter l'établissement des statistiques et leur analyse, un bureau de statistique et de mécanographie ayant été l'une des premières additions d'après guerre au service météorologique. D'autre part, une redistribution des attributions entre les deux services subsistants, fut soigneusement mise au point ainsi qu'un programme d'étroite collaboration (1).

Le nouveau réseau doit comporter 81 stations synoptiques rangées en trois catégories mais faisant toutes au moins les observations essentielles pour l'aéronautique et établies dans les stations du service des Télécommunications de façon à permettre la transmission des observations vers les centres de prévision avec le plus court délai possible. Presque toutes ces stations sont actuellement ouvertes et en activité. Parmi ces stations, 19 procèdent régulièrement deux fois par jour, à des mesures du vent en altitude au moyen de ballons. Trois stations de radiosondage destinées à fournir la distribution de pression, de température et d'humidité jusqu'à plusieurs km. d'altitude sont prévues et au moins l'une d'entre elles est installée ou en voie d'installation à l'heure actuelle.

La station principale et le centre administratif du réseau se trouvent à Léopoldville et ils comportent, outre un bureau de prévision, une section de recherches théoriques et expérimentales, un bureau de statistiques et de mécanographie, un laboratoire d'étalonnage, une bibliothèque (déjà très bien fournie) et une école pour observateurs indigènes. Les deux autres centres de prévision sont situés à Elisabethville et à Stanleyville.

Naturellement le personnel blanc nécessaire pour encadrer une telle organisation devait être élargi considérablement et il passa successivement de 16 à 44 unités dont 22 universitaires et 22 techniciens. Le plan décennal prévoit encore une augmentation qui portera finalement à 26, le nombre des universitaires au service. Il a été impossible jusqu'ici, de recruter le personnel au fur et à mesure de l'élargissement du cadre. Juste après la guerre, l'accroissement du personnel de l'Institut royal météorologique à Uccle et la création d'un Service météorologique de la Régie des Voies aériennes absorba une quinzaine de jeunes licenciés en sciences physiques ou mathématiques et beaucoup d'autres trouvèrent des places dans l'enseignement ou l'industrie.

(1) Voir à ce sujet, l'article de E. A. BERNARD et N. VANDER ELST : L'organisation nouvelle du réseau et des recherches météorologiques au Congo belge, *Bull. Agricole du C. B.*, vol. 39, 1948, n° 1, pp. 77-100.

Il faut remarquer aussi que les difficultés de recrutement de météorologistes en Belgique sont encore accrues par le fait que les programmes des licences en sciences physiques et mathématiques étant déjà fort chargés, la place réservée à la météorologie est forcément restreinte. Beaucoup de jeunes licenciés ne soupçonnent guère l'intérêt ou l'étendue du sujet et dans d'autres cas, ils éprouvent quelque crainte à s'engager dans une voie pour laquelle ils se sentent si peu préparés. C'est là une circonstance assez malheureuse, vu les débouchés importants que présentent les services météorologiques métropolitain et colonial. Toutefois, afin de remédier quelque peu à ceci, le Ministère des Colonies a prévu pour les candidats, un stage de 6 mois à l'Institut royal météorologique à Uccle et un stage de 3 mois au Service météorologique d'aviation à Melsbroeck, avec indemnités mensuelles de 8500 francs.

Peut-être subsiste-t-il aussi malgré tout chez beaucoup de jeunes gens une certaine appréhension vis-à-vis des carrières coloniales ? Cependant, dans ce cas-ci, aux garanties habituelles de la carrière de fonctionnaires du Gouvernement général de la Colonie (stabilité de l'emploi, pension gratuite après 18 ans de service, soins médicaux et pharmaceutiques gratuits, logement), s'ajoute encore la certitude de conditions de salubrité et de confort les meilleures possibles, puisque les universitaires sont affectés à l'un des trois grands centres, Léopoldville, Stanleyville, Elisabethville, qui sont des villes dotées de toutes les commodités de la vie européenne.

En ce qui concerne les salaires, la circulaire de Monsieur le Recteur cite les chiffres suivants : traitement initial à peu près 13.000 francs par mois, pour passer à 16.000 francs environ dès le second terme et jouir dans la suite d'augmentations régulières ; des indemnités familiales substantielles accroissent nettement ces montants pour les mariés et pour les pères de famille. Les termes sont de trois ans, coupés de trois congés annuels de 15 jours, suivis de six mois de congé payé en climat tempéré.

Enfin, il s'agit d'une carrière offrant des possibilités scientifiques remarquables. En effet, la météorologie des régions équatoriales est encore fort peu connue. Quelques progrès ont bien été réalisés durant la guerre, mais ils concernent surtout la météorologie des régions équatoriales océaniques, vu la localisation des opérations militaires.

Les conditions sont très différentes de celles des régions tempérées où la composante horizontale de la force de Coriolis joue un rôle si important dans la dynamique des mouvements atmosphériques alors qu'elle s'annule à l'équateur. De même, les concepts de « masses d'air » et de « fronts » si utiles à nos latitudes perdent probablement toute signification ou doivent être en tout cas profondément révisés en Afrique centrale. D'autre part, quelle magnifique opportunité est offerte au Congo, d'étudier les phénomènes intéressants de la convection, que ce soit à l'état d'orages isolés ou organisés en ligne de grains !

Un autre problème passionnant est celui soulevé par les variations de pression dans ces régions où l'onde semi-diurne de pression est si bien marquée. Comment en extraire une tendance barométrique significative et quelle sera son interprétation ? Et en ce qui concerne l'onde semi-diurne

elle-même, les théories proposées à ce jour sont-elles conclusives ? Elles prévoient, par exemple, une variation bien déterminée de l'amplitude de cette onde avec l'altitude. Où peut-on, mieux qu'au Congo, espérer pouvoir soumettre cet aspect de la théorie à une vérification expérimentale serrée ?

De même, grâce au développement rapide des stations de radio-sondage et de mesures du vent à grandes altitudes durant la dernière guerre, il est devenu possible pour la première fois d'étudier sérieusement la circulation générale de l'atmosphère terrestre. Il est de toute première importance que les observations correspondantes puissent être faites dans les régions équatoriales et ceux qui participeront à leur développement sont appelés à apporter des contributions importantes à ce problème fondamental.

Enfin, tous ces travaux et recherches sont susceptibles d'applications immédiates soit à la prévision à courte échéance pour l'aviation, soit à la prévision à longue échéance pour l'agriculture et l'hydrologie et leur utilité pour la sauvegarde des vies humaines et le développement économique du Congo est d'une importance considérable.

Si nous ajoutons que le service météorologique au Congo a également dans ses attributions l'étude du magnétisme terrestre et de la séismologie, nous pensons que, non seulement il offre aux jeunes de riches possibilités de recherches, mais aussi une variété susceptible de satisfaire bien des goûts.

Quant aux moyens matériels, le développement rapide esquissé plus haut et les progrès déjà réalisés, autant que la personnalité du chef du service qui combine un attachement profond à la science à un dynamisme éprouvé, sont autant de garants qu'ils continueront à s'accroître et ne manqueront jamais à ceux qui feront preuve d'originalité et garderont le goût de la recherche et du travail.

P. Ledoux,
Chef de travaux.

Allons-nous réaliser le Plan décennal ?

Sous ce titre, M. M. Legraye, professeur à la Faculté des Sciences appliquées et secrétaire du Centre interfacultaire d'Etudes coloniales, a donné une conférence, le 15 décembre dernier, au Cercle royal africain à Bruxelles, au cours de laquelle il a attiré l'attention sur les difficultés du recrutement des spécialistes belges — et en particulier des universitaires — nécessaires à la réalisation du Plan décennal. M. Legraye a bien voulu rédiger, en vue de sa publication dans le cadre de cette chronique, une note contenant les idées maîtresses de cette conférence. Nous l'en remercions très vivement.

Le Plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge fut présenté au public, le 1^{er} juin 1949, par M. P. Wigny, Ministre des Colonies. Dans son introduction, celui-ci ne demande pas l'indulgence du spécialiste qui le lira, mais surtout ses critiques et ses suggestions :

c'est dans cet esprit de collaboration, que nous posons la question : « Allons-nous réaliser le Plan décennal ? ».

Que l'on nous entende bien : le Plan décennal sera réalisé; mais il s'agit de savoir si c'est nous, Belges, qui allons le réaliser, ou si nous devons en confier l'exécution à des étrangers.

Les moyens de réalisation du Plan décennal sont essentiellement les hommes et l'argent : financement du plan, recrutement de la main-d'œuvre indigène, recrutement de la main-d'œuvre spécialisée européenne. C'est ce dernier aspect seulement, le recrutement des spécialistes européens, que nous examinerons.

Comment se pose ce problème ?

L'Administration doit être étoffée. Actuellement les effectifs sont de 4797 unités. Ils n'ont pas encore atteint les chiffres prévus par le cadre organique, lesquels sont fixés à 5415 agents. A cela rien d'anormal; le cadre prévoit l'effectif maximum, calculé en fonction d'un programme que l'on exécutera progressivement, année par année, selon les possibilités financières et la multiplication des devoirs administratifs.

L'application du Plan décennal nécessitera l'adjonction au cadre actuel de 1956 agents, dont un tiers, soit de 600 à 700 agents, devra avoir une formation universitaire. Il faut y ajouter les recrutements que nécessitera la relève normale des générations mises à la retraite, soit 2878 unités. Au total, ce sont environ 4950 agents que la Colonie doit recruter en 10 ans.

L'effectif budgétaire comportera ainsi en 1959 près de 7000 fonctionnaires et agents, soit une augmentation de 43 % par rapport à 1949; il n'a rien de particulièrement anormal compte tenu du développement des besoins dans tous les secteurs.

Annuellement, et en ce qui concerne les seuls universitaires, le recrutement des fonctionnaires, selon le tableau 81 du Plan décennal, devrait porter, pendant les cinq premières années, sur 15 ingénieurs civils, 6 géologues, 33 ingénieurs agronomes, 13 ingénieurs des Eaux et Forêts, 31 docteurs en médecine, 11 vétérinaires, 35 docteurs en droit et licenciés pour le service territorial, etc..., au total environ 200 agents de formation universitaire. A ce chiffre, il faut ajouter environ 200 autres universitaires, destinés au cadre normal.

A ces recrutements du secteur public, viendront s'ajouter les engagements du secteur privé. Le développement des mines, la création d'industries nouvelles, l'extension des exploitations agricoles requerront les services d'un nombre toujours plus grand de spécialistes européens.

Souvent pareille proposition est accueillie avec scepticisme. Tant de candidatures restent sans suite ! En réalité, il faut un cadre de chefs et de sous-chefs; répétons que l'Européen ne justifie sa présence et son niveau de vie au Congo que par une supériorité technique incontestable.

Trouverons-nous toute cette jeunesse qualifiée ? Dans bien des secteurs, des difficultés de recrutement se font déjà sentir : médecins, vétérinaires, ingénieurs agricoles, ingénieurs hydrologues, mineurs

ou géologues, ingénieurs hydro-électriciens, conducteurs des travaux. Et les difficultés ne feront que s'accroître si, d'une part, la situation économique reste prospère en Belgique — et une dépression n'est heureusement pas encore en vue — et si, d'autre part, les obligations militaires sont portées à 18 ou 24 mois.

Dans quelles conditions se présente, pour les prochaines années, la réserve de recrutement dans laquelle le Congo belge pourra puiser les universitaires qui lui sont indispensables, non seulement pour la réalisation du Plan décennal, mais aussi pour les cadres de son administration, et ceux des nombreuses sociétés privées ?

La réserve de recrutement se trouve dans l'actuelle population de nos instituts d'enseignement supérieur. Comment se présente-t-elle ? C'est dans les publications du Bureau de Statistiques universitaires de la Fondation universitaire que nous trouverons la réponse, et tout particulièrement dans les rapports annuels de 1945 à 1950.

Le nombre total des inscriptions d'étudiants était de près de 15.000 en 1945-1946; il est de 20.000 pendant l'année académique 1949-1950, parmi lesquels il y a environ 3000 jeunes filles et 1000 étudiants étrangers.

En *Sciences appliquées*, le nombre d'inscrits est passé de 1945 à 1949, de 2500 à 2680 unités, montrant un accroissement lent.

Les *agronomes* inscrits sont passés de 1076 à 885 unités, montrant une inquiétante diminution lente.

Le nombre des *médecins* et *pharmaciens* est passé de 5700 à 6180, montrant un accroissement sérieux à partir de 1947; au *Droit*, une montée rapide fait passer le nombre d'étudiants inscrits de 3300 à 4200; tandis qu'aux *Sciences*, la tendance à l'augmentation n'est que légère, faisant passer le nombre des étudiants de 1200 à 1350.

Suivant les années, de 15 à 19 % du nombre total d'étudiants inscrits, obtiennent un diplôme de fin d'études. Passons en revue le nombre des diplômés annuels, de 1945 à 1949.

En *Sciences appliquées*, celui-ci fut successivement de 198, 317, 434, 318 et 455. Influencés par les suites de la guerre, les chiffres de 1947 et 1949 sont probablement plus élevés que la moyenne à laquelle on pourrait s'attendre, tandis que celui de 1945 est anormalement bas.

Les 455 ingénieurs, diplômés en 1949, se répartissent ainsi : mines, 66; constructions, 66; métallurgistes, 32; chimistes, 26; mécaniciens, 37; électriciens, 64; électro-mécaniciens, 90 et géologues, 7 seulement.

La demande des ingénieurs *agronomes* reste considérable au Congo. Nous constatons qu'en 1949, 133 *agronomes* ont été diplômés, parmi lesquels 75 ingénieurs *agronomes*, 11 chimistes agricoles et 13 *agronomes* coloniaux.

Le nombre des *médecins* diplômés en 1949 s'est élevé à 352; celui des *pharmaciens* à 234; celui des *médecins-vétérinaires* à 32.

420 *docteurs en droit* ont été diplômés cette même année ainsi que 156 licenciés et 46 *docteurs en sciences*; enfin, nos universités ont décerné 426 diplômes de licenciés en *sciences commerciales et économiques* et 129 diplômes de licenciés en *sciences politiques, sociales et administratives*.

Le nombre total des diplômés, *fin d'études*, est passé de 1945 à 1949, de 2387 à 2998, à 2546, à 2936 et à 3389.

Rappelons qu'il faut, pour le plan seul, et annuellement pendant les 5 premières années, 200 agents de formation universitaire, qu'il en faut à peu près autant pour le cadre normal; cela fait un total de 400 universitaires; je devrais y ajouter le secteur privé dont j'ignore les besoins exacts, mais que j'évalue à 200 au moins; je suis convaincu qu'on arrive à un minimum de 600 universitaires attendus annuellement par le Congo belge.

Nous pouvons placer ce chiffre en regard de celui de 3000 diplômés annuels : cela fait 20 % pour le Congo.

Ce pourcentage est-il exagéré par rapport à nos possibilités ? Nous ne pouvons pas répondre à cette question en prenant les chiffres globaux. C'est par spécialité qu'il faudrait analyser les possibilités. Ce n'est pas toujours aisé. Examinons rapidement quelques rubriques relatives au *Plan décennal seul*.

Le plan demande *annuellement* 31 docteurs en médecine : il en est sorti 352 en 1949; il demande 11 vétérinaires : il en est sorti 32 en 1949; il demande 35 docteurs en droit : 420 ont été diplômés en 1949; il demande 6 géologues : il en est sorti 7 en 1949; il demande 33 ingénieurs agronomes : il en est sorti 34 en 1949 et nous avons vu que la tendance est à la baisse.

Et cela, je le répète, pour le seul Plan décennal, sans donc tenir compte de l'administration régulière ni du secteur privé.

Devant ces chiffres, je ne puis faire autrement que de marquer une certaine inquiétude quant aux chances de recrutement en personnel qualifié et surtout en personnel de valeur, tout au moins dans la conjoncture actuelle.

L'universitaire se sentira-t-il attiré vers la carrière coloniale ? Pourquoi ?

Plaçons à part, si vous le voulez bien, le jeune homme qui, par goût, par vocation, se sent attiré vers cette vie où il pourra et devra de suite donner le meilleur de lui-même et de ses connaissances, où il aimera se sentir de suite placé devant ses responsabilités et les obstacles à franchir. C'est l'élément idéal, c'est malheureusement encore le plus rare; celui-là, le secteur privé, comme l'administration, comme le Plan décennal le convoiteront.

A part lui, restent tous ceux qui mettent en balance foyers métropolitains et coloniaux, francs et centimes, etc...

L'ingénieur débute couramment en Belgique avec 120.000 francs; au Congo il débute avec quelque 165.000 francs et le logement; au départ, le secteur privé se place à peu près au même niveau.

Le médecin gagne peu en Belgique — du moins le fisc nous l'affirme —; au Congo son traitement de début est de 225.000 francs s'il s'engage pour 5 ans; on ne comprend pas l'absence de ruée vers cet Eldorado ! mais passons.

Dans les autres domaines, l'écart n'est pas extrêmement différent; il semble cependant suffisant, compte tenu des conditions actuelles de vie dans la plupart des régions du Congo.

Cependant, il manque encore un stimulant, — lequel, je ne puis le préciser — qui pousse l'universitaire, dès sa sortie de l'Université vers le Congo.

Hélas ! Dès sa sortie de l'Université le diplômé est happé par des devoirs auxquels il n'échappe qu'exceptionnellement; le service militaire, douze mois maintenant, dix-huit ou vingt-quatre bientôt... Pendant ce temps une industrie métropolitaine aura eu chance de se l'attacher; une femme ou une fiancée ayant des préventions injustifiées contre le Congo aussi...

A 25 ou à 27 ans, dans ces conditions, on hésite — et si l'on hésite on est souvent perdu pour le Congo.

J'ai constaté plus d'une fois que l'universitaire ayant pu effectuer son service militaire au cours de ses études — après sa candidature par exemple — se décide bien plus facilement à partir.

Par ailleurs, et je viens d'en faire l'expérience tout récemment, chez les ingénieurs des mines, bien des projets de départ sont arrêtés par suite de l'accroissement de la durée du service, les intéressés se dirigeant vers nos charbonnages ou vers notre Administration des Mines, ce qui, en vertu d'une loi, les exempte automatiquement du service militaire : il faut produire du charbon...

Mais ne faut-il pas aussi réaliser le Plan décennal, ne faut-il pas aussi du cuivre, de l'étain, du coton, de l'huile, etc... ?

Et ne nous a-t-on pas affirmé que les ingénieurs hollandais étaient dispensés chez eux du service militaire s'ils allaient au Congo belge ?

Loin de moi la pensée que certains Belges puissent être favorisés eu égard au service militaire. Quand les circonstances malheureuses l'exigent, chaque citoyen doit, dans toute la mesure de ses moyens, concourir à la défense de la plus louable de nos aspirations, la liberté dans le respect de chacun. Le service national s'impose et personne ne devrait pouvoir s'y soustraire car chacun est à même d'y contribuer d'une manière ou d'une autre. L'essentiel est de déterminer la manière la plus efficace de servir.

Les recteurs de nos universités alertés se proposent de transmettre incessamment — s'ils ne l'ont déjà fait — à Monsieur le Ministre des Colonies, une motion signalant que, en raison de la situation de fait, il est opportun que les jeunes ingénieurs qui vont se consacrer à des fonctions productives au Congo belge, soient dispensés de service militaire en Belgique, cette dispense n'impliquant pas qu'ils soient exempts de tout service de caractère national.

La réalisation d'un tel vœu serait incontestablement un encouragement vers la carrière coloniale, un puissant adjuvant au recrutement. Mais le problème est plus vaste, il déborde le cadre un peu étroit et trop égoïste sans doute du service militaire.

Il importe que, dans tous les domaines, la plus grosse majorité des postes à occuper par des universitaires le soient *par des Belges*. Nous savons combien l'étranger envie notre position au Congo belge, surtout depuis que nous avons fait de ce territoire ce qu'il est actuellement et depuis que plusieurs pays voisins ont perdu pour leurs nationaux leurs débouchés d'outre-mer.

Les universitaires de pays voisins convoitent plus âprement que jamais des situations au Congo belge; nous ne pouvons et ne voulons les en écarter; mais nous avons le devoir, l'impérieux devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les Belges puissent poursuivre eux-mêmes l'œuvre entreprise et réaliser l'œuvre prévue.

Il faut donc trouver une solution rapide au problème du recrutement.

Allons-nous réaliser le Plan décennal? J'ai dit oui et j'en reste convaincu. Allons-nous, Belges, le réaliser? Je n'en désespère pas encore!

M. Legraye,

Professeur à la Faculté
des Sciences appliquées.

La Vie de notre Association

Membres protecteurs

Depuis la publication de la liste de nos membres protecteurs pour 1950, dans notre bulletin n° 3 de 1950, nous avons encore reçu les inscriptions suivantes de membres protecteurs :

Comité Spécial du Katanga	fr. 1000
Compagnie générale d'Automobiles et d'Aviation au Congo (C. E. G. E. A. C.)	» 1000
Maison Desoer	» 1000
M. G. Devillez	» 1000
M. G. Joassart	» 1000
Compagnie générale des Conduites d'Eau.....	» 1000
Géomines	» 1000

Nous avons également reçu les versements de :

M. C. Dehasse	fr. 500
Société générale industrielle et chimique du Katanga (Sogechim)	» 500
Cies réunies des Huileries du Congo belge et Savonneries Lever Frères (Huilever)	» 500

A tous ces membres généreux, nos plus vifs remerciements.

Appui des pouvoirs publics

Nous remercions les Administrations communales suivantes qui, comme celles dont nous avons publié les noms dans notre bulletin n° 3 de 1950, ont tenu à nous apporter leur appui au cours de l'an dernier :

Ensival	fr. 1000
Francorchamps	» 100
Lantin	» 100
Lixhe	» 200
Manderfeld	» 100
Ougrée	» 100
Robertville	» 500
Trembleur	» 100

Les cotisations pour 1951

Nous attirons l'attention de tous les « Amis de l'Université » sur le fait que les cotisations pour 1951, sont mises en recouvrement à partir du 1^{er} mars. Nous leur serions très vivement reconnaissants de bien vouloir faire le versement de leur cotisation, sans tarder (Notre C. C. P. : 1507.13).

Par ailleurs, le nombre des membres de notre Association dépasse maintenant les 1150, et nous souhaitons qu'il s'accroisse davantage encore cette année. Nos membres accepteront sans doute de nous y aider; nous serons toujours heureux de recevoir, de leur part, l'indication des noms et adresses des personnes susceptibles de s'inscrire à notre Association et de s'intéresser à nos activités. D'avance, merci.

Les « Anciens » de Liège au Congo. Section d'Elisabethville

L'Assemblée générale de 1950. — La section d'Elisabethville de l'Association congolaise des Anciens Etudiants de l'Université de Liège a tenu son assemblée générale ordinaire, le 15 octobre dernier.

L'assemblée constate d'abord que dix-huit de ses membres sont présents et que trois ont envoyé leur procuration; le total des membres étant de trente-cinq, l'assemblée siège valablement.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, l'assemblée debout, observe une minute de silence à la mémoire du D^r Cassart, vice-président, décédé pendant l'exercice écoulé.

Le secrétaire donne alors lecture du rapport d'activité et du rapport financier. Ces rapports sont approuvés par applaudissements.

Le président G. Derriks fait alors part à l'assemblée de la réponse de la Section de Léopoldville à nos propositions concernant la question fédérale. Il en résulte que la Section de Léopoldville n'a pas encore pris de décision à ce sujet. L'assemblée approuve la position suggérée par le Comité dans son rapport.

L'assemblée passe alors à l'élection du nouveau Comité. Sont élus : président, M. le docteur Schwes; vice-présidents, MM. Stiévenart et Van Kerkom; secrétaire-trésorier, M. Jean Sohler; commissaires, MM. Boerens, Leruitte et Scheufele. Sont en outre désignés, Mme Lozet comme délégué féminin et M. Loix comme délégué de Kipushi, localité rattachée à Éville, mais dont l'éloignement entrave les rapports avec le Comité de la Section.

MM. Boerens et Leruitte exposent alors à l'assemblée le thème de la revue qui sera organisée par l'Association sous les auspices du G. R. I. U., en janvier 1951. Il est décidé que les recettes de cette manifestation seront offertes au Fonds Malvoz.

M. Derriks, ancien président, félicite en cédant sa place, le nouveau président, M. le docteur Schwes. Celui-ci remercie le président sortant de tout ce qu'il a fait pour l'Association pendant l'exercice écoulé et rappelle que depuis les débuts de l'Association, il en est un des piliers. Il signale pour terminer que l'activité inlassable d'homme d'œuvre de

M. G. Derriks lui a valu l'octroi d'une haute distinction honorifique britannique et l'en félicite.

L'assemblée est alors levée dans l'entente la plus parfaite, et la plupart des membres se réunissent alors dans un lunch intime des plus cordiaux.

Les activités de l'Association en 1949-1950. — On a souvent déploré l'indifférence envers l'Association de trop nombreux Liégeois. Le nouveau Comité s'est assigné, comme un de ses objectifs les plus importants, la prise de contact entre la Section d'Elisabethville et les anciens des autres régions de la Colonie. Rien ne fut négligé en ce sens : envoi de circulaires à chacun des anciens connus dans le reste du Congo; propagande dans le *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*; contacts personnels avec des Liégeois de passage à Elisabethville. Nous sommes forcés de reconnaître que les résultats furent décevants : les Sections de Costermansville et de Jadotville n'ont répondu que de façon sporadique et vague à nos messages; la jeune Section ressuscitée de Léopoldville, que nous saluons avec joie, craint de prendre à sa charge le fardeau de la direction fédérale; peu d'anciens des centres de l'intérieur nous ont donné signe de vie.

Nous devons pourtant rendre hommage à quelques camarades de l'intérieur qui n'ont pas hésité à nous assurer de leur soutien moral, et même de leur aide matérielle.

Le Comité estime que, vu la situation, il est prématuré d'aborder actuellement la solution de la question fédérale, et que la Section d'Elisabethville continuera son activité sur le plan local qui lui est propre, tout en maintenant le contact avec les Sections sœurs.

Dans un autre domaine, le Comité se réjouit de l'aide qui lui fut apportée par le *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*. Grâce à l'obligeance de l'Association des Amis de l'Université de Liège, plusieurs communiqués envoyés par notre Section ont paru au Bulletin. De notre côté, nous n'avons jamais négligé d'accomplir une propagande auprès des autres sections de l'Association congolaise des Anciens Etudiants de l'Université de Liège, et nous avons pu récolter 35 abonnements auprès des membres de notre Section.

Cette collaboration avec l'Association des Amis de l'Université de Liège, se doublera de tout le soutien que nous pourrons accorder à l'Université elle-même. Le séjour parmi nous de M. le professeur M. Legraye, représentant officiel de l'Université au Congrès scientifique du Cinquantenaire du C. S. K., nous a permis de mieux connaître les objectifs coloniaux que poursuit l'Université. La Section est bien décidée à fournir au Centre interfacultaire d'études coloniales, l'aide qu'il pourra nous demander. Nous nous intéresserons en outre aux « Congolais » qui poursuivent des études à notre *Alma Mater* et aux professeurs et étudiants en voyage d'étude parmi nous.

L'œuvre de parrainage des étudiants coloniaux a retenu toute notre attention. Un avis à ce sujet est paru dans la presse.

Parmi les autres activités de notre Section, citons notamment les réceptions de professeurs, étudiants, et anciens étudiants de notre *Alma Mater*, de passage parmi nous; le banquet annuel de l'Association, en février dernier; la mise sur pied d'une série de conférences amicales données par des membres à leurs camarades et leurs familles, et suivies de lunches intimes.

Les contacts de notre Association avec le G. R. I. U. se sont maintenus. Nous avons contribué à la refonte des statuts de ce groupement et nous avons inscrit un bon nombre de nos membres à la Commission provinciale de l'I. R. S. A. C.

Notre Association a également été dignement représentée au Congrès scientifique du Cinquantenaire du C. S. K.

Signalons aussi que notre Section, a acheté un beau fanion et fait distribuer de petits fanions pour autos.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

In memoriam : Emile Allard

Le 5 novembre 1950, décédait à Bruxelles le professeur Emile Allard. Avec lui disparaît l'un des pionniers les plus marquants de notre Aéronautique civile.

Sorti diplômé Ingénieur des Mines en 1906, puis électricien en 1907 de l'Université de Liège, il entre aux Usines Cockerill. Mais déjà alors, il avait suivi des cours de pilote d'avion organisés par Farman au camp de Mourmelon en France.

Enthousiaste comme il l'était, épris de choses nouvelles, Emile Allard ne resta pas longtemps chez Cockerill. C'était un souvenir qu'il aimait à rappeler que celui du jour où il annonça à son Directeur qu'il renonçait à sa situation pour se lancer dans l'aviation : renoncer à une situation solide pour se lancer dans ce qui ne pouvait qu'être un sport d'audacieux casse-cous ! Quel défi au bon sens !

Dès lors, Emile Allard participe à de multiples meetings d'aviation, qui le conduisent à la construction aéronautique. C'est ainsi qu'il réalise, avec son ami Léon de Brouckère, un biplan qui fut vendu à la Finlande. C'était l'époque héroïque de la « préaviation ».

Puis il semble que les pronostics de son ancien Directeur se vérifient et que l'aviation ne puisse nourrir son homme. Il lui faut bien trouver un emploi plus rémunérateur et son esprit aventureux l'entraîne au Congo où il s'occupera de la pose de pipe-lines. C'est encore la période du début, mais malgré cela sa femme n'hésite pas à l'accompagner et vivra avec lui les difficultés et les péripéties de la vie en brousse.

Son terme achevé, il rentre en Europe et se trouve attaché au Service technique de la Ville de Liège. La guerre de 1914-1918 vient bouleverser ce qui serait peut-être resté une carrière classique. Peu après le commencement de l'occupation, notre jeune Ingénieur s'évade de Belgique, accompagné de son ami Bouny, devenu plus tard professeur à l'Ecole des Mines de Mons.

Passant par la Hollande, l'Angleterre et la France, il s'engage dans l'armée belge, à l'artillerie. De là, il entre à l'aviation, où il passa successivement de la direction du centre de montage de constructions aéronautiques à Calais, au poste d'inspecteur technique à Juvisy, pour être enfin breveté

pilote militaire. Sa formation technique le fait finalement détacher au laboratoire aérodynamique créé par Eiffel à Paris.

La fin de la guerre rend Emile Allard à la vie civile, mais en même temps donne à sa carrière son orientation définitive. Il se consacrera complètement à l'aviation.

Il est de la première équipe qui, avec Nélis, Marchal et Van Crombrugge, créent, avec la Société nationale d'Etudes des Transports aériens, une ligne aérienne au Congo belge. C'est la fameuse ligne du Roi Albert, première ligne coloniale au monde.

Dès lors, on retrouve le nom d'Emile Allard dans toutes les manifestations d'activité de l'aviation civile belge. Il crée le Laboratoire d'Aérodynamique de Belgique à Rhode-St-Genèse. Puis ce Laboratoire devient le Service technique de l'Aéronautique dont il est le premier directeur. C'est un partisan convaincu de la construction aéronautique nationale, et à ce titre il soutient les différentes créations de la S. A. B. C. A. et de la firme Renard.

Lorsqu'il s'agit d'étudier la réalisation de la liaison Belgique-Congo, c'est encore à lui que l'on fait appel. Il parcourt les différents itinéraires, recueille les renseignements et revient avec la conviction que cette liaison non seulement peut, mais doit se faire.

Entre temps, il a créé l'enseignement de l'aérodynamique puis de la technique de l'aviation à l'Université de Bruxelles d'abord, puis à celle de Liège, en 1927. De nombreuses générations d'élèves lui doivent leur formation aéronautique et parmi eux bon nombre d'étrangers avec qui d'ailleurs il était resté en relations.

Il fait partie, en tant que délégué puis comme chef de la délégation belge, de la plupart des comités internationaux s'occupant de technique aéronautique. Il est nommé Administrateur de l'Etat au sein du Conseil d'Administration de la Sabena et Conseiller à l'Administration de l'Aéronautique civile. Sa dernière œuvre, c'est la transformation du Laboratoire de Rhode en Centre national d'Etudes et de Recherches aérodynamiques.

Mais ce qui caractérisait le plus le professeur Allard, c'était son enthousiasme, son idéalisme et une grande bonté. Malgré son âge, il se passionnait encore comme un jeune homme pour les créations ou les idées nouvelles, tandis que son idéalisme le faisait se tourner vers tout ce qui lui semblait promettre un soulagement du fardeau de l'humanité.

Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de sa physionomie toujours souriante, de son accueil affable, et de son caractère particulièrement conciliant.

Avec la perte du professeur Allard, c'est non seulement un pionnier de l'Aéronautique qui s'en va, mais un dernier témoin de l'histoire de l'aviation civile belge et même de l'aviation belge tout court dans ses débuts.

J. Ducarme,

Chargé de cours à la Faculté
des Sciences appliquées.

In memoriam : Alexandre Pulman

C'est en 1938 qu'Alexandre Pulman fut nommé à l'Université de Liège, en qualité de chargé de cours, pour l'enseignement de la langue russe. Cette désignation fut pour lui à la fois le couronnement de sa carrière de professeur et la fin d'une série d'épreuves particulièrement pénibles.

Alexandre Pulman était né à Varsovie en 1881, époque à laquelle cette ville était russe. Après avoir fait de bonnes études moyennes dans sa cité natale, il fréquenta les cours de la Faculté des Langues orientales de l'Université de Saint-Petersbourg, où il étudia l'arabe, l'hébreu et le persan. Puis, il passa deux ans à la Faculté de Droit. Enfin, il conquist le titre de docteur en philologie classique à la Faculté historico-philologique. Quelques-uns de ses maîtres, devenus des savants de renommée universelle, lui avaient laissé un souvenir impérissable, particulièrement Jean Baudouin de Courtenay, Thadée Zelinski et Michel Rostovtzeff.

Jusqu'en 1919, Alexandre Pulman enseigna dans divers établissements d'instruction de Saint-Petersbourg. Puis, comme tant d'autres, il quitta son pays pour prendre le chemin de l'exil. De 1919 à 1921, il professa à Varsovie; en 1922, il était à Dantzig, en 1923, à Berlin et en 1924, il arriva en Belgique.

Dans notre pays, il se consacra durant plusieurs années à l'enseignement du latin et du grec, ses langues de prédilection, dans des établissements de la capitale. Mais en 1930, il fut invité à faire des cours aux universités de Buenos-Aires et de La Plata. A l'enseignement des langues classiques, il joignit là celui du sanscrit et du persan, ce qui lui valut d'être appelé aussi à l'Institut des Hautes Etudes de l'Université de Montevideo. Malgré la distance, Alexandre Pulman n'oublia jamais « la patrie qu'il s'était librement choisie », la Belgique. Chaque année, à l'époque des vacances, il y revenait faire de longs séjours. Il entreprit toutes les démarches nécessaires pour devenir citoyen belge et il fut naturalisé en 1932.

En 1938, il fut choisi pour faire le cours de russe dans les deux universités de l'Etat, à Liège et à Gand. Il entreprit alors cette tâche peu banale d'enseigner à la fois en Belgique et en Argentine, profitant du fait que les périodes de cours universitaires ne coïncident pas dans les deux hémisphères. La guerre vint mettre un terme à ce tour de force et Alexandre Pulman, qui avait la possibilité de choisir entre deux pays situés aux antipodes l'un de l'autre, n'hésita pas à rester en Belgique, estimant qu'il aurait commis un geste d'ingratitude vis-à-vis du pays qui l'avait adopté, s'il l'avait fui à l'heure du danger.

La guerre ne l'épargna pas : il fut arrêté par les Allemands en 1943 et ne fut libéré que le jour où les armées alliées entrèrent à Bruxelles. Il retrouva son domicile complètement vidé : toute sa bibliothèque avait disparu. Cette perte lui causa une peine immense qui le suivit jusqu'à son dernier jour.

Alexandre Pulman était un homme en qui les épreuves avaient formé une sorte de philosophie inspirée du détachement et du stoïcisme. Peu sensible aux honneurs, il menait une existence modeste et discrète. Si la

chance lui avait souri durant les dernières années de sa vie, il n'oubliait jamais tous ceux qui avaient dû et qui devaient encore supporter des épreuves analogues aux siennes. Nul ne pourrait établir le compte exact des démarches qu'il a effectuées en faveur de proscrits, des gestes de générosité qu'il a accomplis pour venir en aide à des réfugiés. Jamais on n'a fait appel en vain à son cœur. Bien plus, il scrutait lui-même la conscience de ses interlocuteurs pour deviner leurs besoins.

Dans l'enseignement universitaire, Alexandre Pulman a mis en œuvre ses dons remarquables de polyglotte et son cours était continuellement illustré par des éléments puisés dans sa vaste expérience. En tant que pédagogue, il réunissait en lui deux des qualités les plus humaines que l'on puisse trouver chez un maître : la probité et la bonté. Son enseignement était dépourvu de tout artifice destiné à faire illusion sur l'auditeur. Il enseignait sa langue maternelle par une méthode spontanée qui allait droit au but. Quant à sa bonté, ses auditeurs la devinaient dès la première leçon, car il s'intéressait immédiatement à la situation particulière de chacun d'eux. Très rapidement, un lien de profonde sympathie se créait entre lui et ses disciples. Ce lien, Alexandre Pulman ne le rompait jamais.

Charles Hyart,
Assistant volontaire.

Accord culturel

Un accord culturel a été conclu au Caire, le 28 novembre 1949, entre la Belgique et l'Égypte; l'échange des instruments de ratification a eu lieu à Bruxelles le 10 novembre dernier, et le texte de l'accord a été publié au *Moniteur* des 20-21 novembre 1950.

Les dispositions de cet accord, analogues à celles des autres accords culturels signés par notre pays, prévoient notamment des possibilités d'équivalence entre les diplômes délivrés dans les deux pays. Une Commission mixte permanente est chargée, en tout premier lieu, d'élaborer des propositions détaillées pour l'application de l'accord.

Bourse de voyage

Aux termes d'un arrêté royal du 27 octobre 1950, il a été décidé qu'une bourse de voyage d'une valeur de 9000 francs, serait annuellement attribuée à l'auteur belge du meilleur ouvrage ou mémoire, manuscrit ou imprimé, présenté ou paru pendant l'année en cours ou pendant l'année précédente, et traitant une question d'intérêt pédagogique.

Cette bourse sera accordée alternativement à un travail écrit en langue néerlandaise et à un travail écrit en langue française. Les mémoires et les ouvrages devront être transmis, au plus tard le 1^{er} octobre, au Ministère de l'Instruction publique.

Le voyage devra avoir un objet pédagogique.

Manifestation à la mémoire du professeur Ernest Mahaim

A l'occasion d'une visite à Liège du Conseil d'Administration de l'Organisation internationale du Travail, une manifestation fut organisée, le 24 novembre dernier, à la Salle académique, à la mémoire du professeur Ernest Mahaim, précurseur et président de l'O. I. T.

M. G. Van den Daele, Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, les membres du Conseil d'Administration de l'O. I. T. et de nombreuses personnalités avaient tenu à participer à cette manifestation.

Au cours de la séance, M. F. Campus, Recteur de l'Université, donna successivement la parole à divers orateurs qui retracèrent chacun un aspect de la personnalité du professeur Mahaim.

C'est ainsi que M. G. Dor, Doyen de la Faculté de Droit, évoqua « l'homme, le professeur, le savant »; M. J. Rens, Sous-Directeur général du B. I. T., « l'administrateur et le président de l'O. I. T. » et M. G. Van den Daele, Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, « le Ministre du Travail et le conseiller social ».

Au programme de la réunion, figurait encore un exposé de M. L.-E. Troclet, Président de l'O. I. T., sur « le pionnier de la législation sociale internationale ».

L'activité de la Station scientifique des Hautes-Fagnes, au Mont-Rigi, et du Musée Léon Fredericq, à Botrange, pendant l'année 1950

Le Laboratoire de la Station a été installé : six tables de microscopie et une table de chimie, une balance de précision, une sonde suédoise, un comparateur pour pH, un appareil pour le contrôle des eaux « Water quality control set », deux groupes électrogènes de 1 Kw chacun permettant l'éclairage de la Station et fournissant la force motrice.

La Jeep mise à la disposition de la Station a rendu d'incalculables services à tous les travailleurs, leur permettant de se rendre rapidement aux endroits de leurs recherches avec leur matériel et de pouvoir atteindre des zones situées à grandes distances. Elle permit aussi d'assurer le ravitaillement des chercheurs.

La Station a reçu, de généreux donateurs, des livres et des subsides qui ont permis l'enrichissement de son équipement.

Le Musée Léon Fredericq à Botrange a été installé définitivement : de nouvelles vitrines ont été construites et les collections se sont augmentées; des reconstitutions d'associations végétales naturelles vivantes furent aménagées (Sphagnetum et Polytricheto-Salicetum).

Le Musée a connu pendant cette année une affluente très considérable; on peut, sans se tromper, évaluer à 30.000 le nombre de personnes qui l'ont visité, dont 400 établissements d'enseignement. Les locaux s'avèrent d'ores et déjà trop petits.

Parmi ces visiteurs, on notait de nombreuses personnalités, belges et étrangères, du monde scientifique, politique et artistique.

La Station météorologique et synoptique, de premier ordre, que l'Université de Liège et l'Institut royal météorologique de Belgique ont constituée, est en voie de montage : anémomètre et girouette enregistreurs, baromètres, thermomètres et héliographe enregistreurs sont placés dans la Tour; à l'extérieur, une éclaircie a été faite dans les sapinières afin de pouvoir y installer les appareils de thermométrie, pluviométrie, etc... Ces derniers fonctionnent depuis le mois d'octobre. Les observations sont faites régulièrement, plusieurs fois par jour, et transmises directement à Bruxelles par télégraphie et bientôt par téléphonie sans fil. Un groupe électrogène, un poste émetteur et récepteur de T. S. F. compléteront l'installation.

Dès les vacances de Pâques, la Station scientifique des Hautes-Fagnes fut fréquemment visitée.

En mai et juin, M. Stumper, industriel luxembourgeois et myrmécologue de très grande réputation, fit deux séjours au cours desquels il commença l'inventaire des espèces de fourmis propres aux Hautes-Fagnes.

A plusieurs reprises, la Station fut occupée par M. le professeur et Mme Bouillenne, M. le professeur Melon, M. Laloux, président du Comité de gestion du Musée Léon Fredericq, MM. Darimont, Deuse et Ramaut, assistants, Mlles Dahmen, Etienne, Médard et MM. Moutschen, Bruyère et Petit, étudiants de l'Université de Liège.

Furent également reçus à la Station, les étudiants de 2^e Candidature en Sciences ainsi que les étudiants de l'École polytechnique de Liège, sous la conduite de M. le professeur Nihoul.

Du 30 mai au 3 juin, les étudiants en Biologie de la Sorbonne furent invités par l'Institut de Botanique de l'Université de Liège et par la Station des Hautes-Fagnes, à des journées de biogéographie et d'écologie. Ils étaient accompagnés par Mme Hurel, professeur de Botanique et M. May, professeur de Zoologie. Accueillis à Liège par MM. les professeurs Firket et Bouillenne, ils furent reçus à la Station par M. H. Fredericq, Recteur de l'Université, et par MM. les professeurs Monoyer, Melon, Ubaghs, de l'Université de Liège et Homes, de l'Université de Bruxelles. L'organisation de ces Journées est due à Mme Bouillenne et à M. R. Noël, chargé de recherches au F. N. R. S.

Notons encore le séjour à la Station de huit étudiants de l'Université de Groningen; celui d'un groupe d'étudiants hollandais, dirigé par le Dr Barendrecht, chargé de cours à l'Université d'Amsterdam; celui de M. Claessen, docteur en chimie de l'Université de Louvain.

Enfin, la Station a accueilli, la Société botanique de Liège; la Société royale « Le Vieux Liège »; les membres du Congrès international de Limnologie, sous la direction de M. le professeur Van Oye de l'Université de Gand; les membres de la Deuxième Assemblée générale de l'Union internationale pour la protection de la nature, en congrès à Bruxelles.

Des travaux, faits à la Station, ont été publiés en 1950 : celui de M. P. Deuse, Observations écologiques sur *Molinia Coerulea*, in *Lejeunia*, 13, 1949; et celui de M. J. Ramaut, Etude biochimique des tourbières

acides de la Baraque-Michel, I. Introduction et techniques chimiques,
II. Analyses de Profils, in *Lejeunia*, 12, 1948.

Service social universitaire

Comme chaque année, nous publions ci-dessous, des extraits du rapport du Comité de direction sur les activités du Service social universitaire pour l'année académique 1949-1950 :

Il est encourageant de constater l'extension qu'a prise le Service social, et de voir que d'année en année, un plus grand nombre d'étudiants s'adressent à lui et peuvent être aidés.

Le Service social a ouvert cette année 331 dossiers (contre 250 l'an dernier) pour des étudiants; chaque cas a été examiné ou a fait l'objet d'une enquête. De nombreux cas du reste, n'ont pas nécessité de débours; il s'agit parfois simplement de les orienter vers d'autres organismes, ou de les aider à résoudre par d'autres moyens les difficultés qu'ils rencontrent.

Nous avons vu combien les étudiants que nous avons pu aider sont reconnaissants au Service social quand ils ont terminé leurs études : les lettres et les remerciements que nous recevons en sont une preuve.

Nous passerons en revue, comme chaque année, nos différentes activités.

Repas aux étudiants. — Toutes les demandes de « bons » de repas, ont pu être accordées. Ceci est assez significatif, car cela prouve que nos étudiants ne s'adressent à nous que dans la mesure où cela leur est réellement nécessaire.

60 étudiants obtinrent la gratuité; 7 étudiants (dont 4 de nationalité étrangère) la semi-gratuité.

6792 tickets furent distribués pendant l'année académique. Une somme de 99.765 frs a été versée à la Maison des étudiants pour 6651 repas. Nous avons reçu des étudiants 5895 frs pour 786 repas semi-gratuits, ce qui ramène la dépense du Service social à 93.870 frs.

Il nous est agréable de faire remarquer qu'un étudiant de nationalité étrangère, qui avait reçu l'année dernière des bons de repas gratuits, nous a versé par mensualités une somme de 1600 frs; c'est un geste qui nous paraît digne d'être signalé.

Vêtements. — Cette année, des colis assez importants de vêtements en bon état nous ont été remis, soit par des professeurs, soit par des étudiants. Ces vêtements ont été distribués à 10 étudiants et à 3 étudiantes.

Prêts et Bourses d'études. — Le nombre de bourses attribuées par la Commission Mixte des Bourses d'études pour 1949-50 est de 139 (rappelons qu'il était de 79 en 1947-48 et de 104 en 1948-49).

Le Service social reçoit de nombreuses visites d'étudiants à ce sujet : les jeunes gens sortant des collèges et des athénées s'adressent à nous pour connaître les possibilités d'obtention de bourses; les étudiants au cours de leurs études veulent être renseignés sur le montant de ces bourses.

D'autre part, le Service social a pu renseigner à la Fondation Universitaire les cas d'étudiants dont la situation est particulièrement malheureuse et qui n'ont pas réussi avec la « distinction » requise pour l'obtention des bourses.

Nous avons orienté aussi plusieurs étudiants qui n'avaient pu obtenir l'aide de la Commission Mixte, vers le Fonds des Bien-Doués, qui a accordé aux étudiants domiciliés dans la province de Liège, 33 bourses pour un montant total de 173.900 frs.

17 étudiants ou étudiantes ont également été orientés par le Service social vers le Cercle des Bourses de l'Université, cette très belle œuvre estudiantine dont la vitalité ne cesse de se manifester. Nous avons toujours rencontré auprès des étudiants qui la dirigent, la plus grande cordialité et la plus grande compréhension.

Etudiants étrangers. — Ceux-ci sont aidés au même titre que les étudiants belges par le Service social. La Croix-Rouge de Belgique nous a envoyé à deux reprises des colis alimentaires pour nos étudiants D. P.

L'Organisation internationale pour les Réfugiés étant dissoute depuis le 30 juin 1950, la Fondation Universitaire vient de décider de verser au Service social les subsides prévus pour nos étudiants D. P. (actuellement au nombre de 10).

En décembre dernier, l'Entr'aide estudiantine belgo-polonaise, créée en 1946 par quelques étudiants, a décidé de cesser ses activités et de léguer au Service social son avoir, soit 5500 frs. Les remboursements des prêts antérieurs se faisant au compte du Service social. Cette œuvre nous a demandé de bien vouloir continuer ses activités, en aidant sous forme de prêts d'honneur, les étudiants étrangers, et de préférence, les étudiants polonais. Nous avons pu déjà, grâce à ces fonds, venir en aide à 2 étudiants en leur accordant des prêts pour 4500 frs.

Aide aux étudiants enfants de fusillés, prisonniers de guerre, prisonniers politiques et orphelins de guerre. — 20 étudiants (contre 18 l'an dernier) et 7 étudiantes, enfants de fusillés ainsi que 7 étudiants ou étudiantes, orphelins de guerre ou prisonnier politique, ont été aidés par le service social.

Nous sommes aidés dans notre tâche, par le Parrainage aux Enfants de Fusillés, l'O.N.O.V.A., les Invalides Prévoyants, le Ministère de la Reconstruction.

Grâce à l'intervention des œuvres précitées, nous avons pu aider les étudiants intéressés à concurrence de 70.387,75 frs, le Service social intervenant dans cette somme pour 25.887,75 frs.

Logement des étudiants. — Le Bureau Social de l'A. G. continue à s'occuper de cette activité qui tient une grande place dans la vie universitaire. Le Service social toutefois a reçu de nombreuses demandes de renseignements à ce sujet.

Travail rémunéré aux étudiants. — Le rôle du Service social est d'orienter vers l'Association Générale des étudiants, dont c'est une des

activités principales, les étudiants qui désirent trouver un « Job » pendant leurs études.

Deux étudiants ont été rétribués par le Service social pour des travaux qu'ils ont exécutés pour 2 professeurs; une somme de 12.770 frs leur a été attribuée. Un autre étudiant, désigné par le Service social, a pu travailler dans un service universitaire.

Le Service social a consenti en novembre dernier à l'A. G. un prêt de 12.000 frs pour 3 mois, pour l'organisation d'un service d'édition de cours. Ce prêt nous a presque totalement été remboursé.

Aide médicale aux étudiants. — a) *Examen médical* : A la suite de l'arrêt du Conseil d'Etat, annulant l'arrêté organisant l'examen médical obligatoire des étudiants, le Recteur a invité par affiches les élèves de toutes les facultés à se faire examiner; des facilités leur étaient offertes. Nous ne connaissons malheureusement pas le nombre exact d'étudiants de seconde année et des années ultérieures qui se sont présentés à l'examen médical.

Une invitation à chaque étudiant de première année a été adressée par le Service social, les priant de répondre par *oui* ou par *non* s'ils désiraient s'inscrire à l'examen gratuit de dépistage. 880 invitations furent envoyées. 435 étudiants répondirent *oui*; 318 ont répondu *non*; 227 n'ont pas répondu. 244 étudiants se présentèrent à la Policlinique du professeur Brull et 160 étudiants à l'Institut d'Hygiène du professeur Van Beneden. 131 étudiants, malgré des rappels, ne se présentèrent pas.

En mars dernier, à la demande du professeur Brull, tous les étudiants de 3^e Candidature en Médecine, ont été convoqués par le Service social à l'Institut d'Hygiène, pour des séances de cuti-réactions. 112 étudiants ont été examinés. Les étudiants des doctorats en Médecine sont examinés par les soins de la Policlinique.

b) *Fonds Malvoz* : Nous avons orienté vers cette œuvre les étudiants nécessiteux devant faire une cure à Eupen. Une enquête a été faite pour chaque cas par le Service social et envoyée au Fonds Malvoz. En moyenne un quart des étudiants hospitalisés à Eupen doivent être aidés par le Fonds Malvoz.

c) *Sanatorium universitaire* : Le Service social s'occupe de tous nos étudiants hospitalisés à Eupen. Il les aide à constituer leurs dossiers, les oriente vers le Fonds Malvoz lorsqu'ils ne peuvent payer leurs frais d'hospitalisation et fait les démarches éventuelles auprès de leur mutuelle. Le Service social sert aussi de liaison entre les malades et les Facultés. Une quinzaine d'étudiants sont actuellement encore au S.U.B.

A Noël, des colis ont été envoyés à chaque étudiant par le S.U.B. Le Service social est intervenu pour 1045 frs pour les colis des étudiants de l'U.Lg. Il a aussi aidé deux étudiants à compléter leur trousseau lors de leur entrée au S.U.B.

Les étudiants du Cercle de Chimie, qui avaient organisé leur Bal au profit des étudiants hébergés à Eupen, nous ont versé une somme de 5703,50 frs.

d) *Cures pour tuberculose* : Le Service social est intervenu, pour une somme de 3922 frs, dans les frais de traitement à la streptomycine et au P.A.S. pour 2 étudiants au S.U.B.

e) *Frais d'hospitalisation d'étudiants* : Nous avons réglé pour 8 étudiants les frais d'hospitalisation à Bavière pour une somme de 18.377, 50 frs.

Vacances et cures de repos. — L'effort de propagande en faveur des vacances à l'étranger a été continué cette année par le Service social, qui a réuni une documentation très importante sur toutes les possibilités offertes aux étudiants dans ce domaine : bourses, cours de vacances, voyages, camps de travail, etc. Nous pensons que chaque année en plus grand nombre, les étudiants profitent de ces avantages.

D'autre part, 4 étudiants ont dû prendre du repos cette année : 2 sont allés à l'Abbaye de Clervaux, 2 autres en Ardenne.

Sports. — Nous avons continué à afficher les renseignements qui nous étaient donnés par le Royal Cercle Athlétique de l'Université, qui compte des délégués pour chaque section sportive.

Concerts et conférences. — En fin septembre dernier, le Service social a décidé de distribuer chaque semaine un certain nombre d'entrées gratuites aux Concerts de Midi; la Ville de Liège a consenti une réduction de 2 frs par concert. Nous avons distribué 1077 entrées gratuites pour une somme de 3231 frs.

A la demande du professeur Dubuisson, le Conseil d'Administration du Service social a décidé d'accorder un subside de 10.000 frs pour l'organisation de la *Chorale Universitaire*.

Nous avons distribué, comme chaque année, des abonnements pour les concerts des *Jeunes Musicales* : 38 abonnements ont été souscrits à notre bureau.

Le délégué liégeois du *Théâtre National* s'est mis en rapport avec nous et nous a envoyé les programmes des représentations. Des réductions très importantes sur le prix des abonnements sont accordées aux étudiants.

Collaboration avec les œuvres estudiantines. — Le Service social oriente vers les œuvres universitaires, après une enquête, les étudiants qui lui paraissent dignes d'intérêt : pour le Cercle des Bourses et le Fonds Malvoz notamment, il joint à la demande d'intervention une note complète d'enquête. Conformément à son statut, le Service social constitue un lien entre toutes les œuvres universitaires qu'il s'efforce d'aider et de suppléer dans les activités qu'elles ne peuvent assumer.

Les subsides suivants ont été versés aux œuvres estudiantines : au Cercle des Bourses, 20.000 frs; au Fonds Malvoz, 15.000 frs; au Service du Logement des étudiants, 6500 frs.

Collaboration avec les organismes étrangers. — Le Service social est en contact avec les *Services sociaux des Usines*, qui de plus en plus se mettent en rapport avec nous dès qu'il s'agit d'un étudiant, fils d'un

membre de leur personnel. Cela limite les enquêtes et nous permet de venir en aide à des jeunes gens qui, peut-être, n'oseraient pas frapper à notre porte.

Nous sommes en rapport également avec l'*Association des Femmes Universitaires* pour la question du « Job » des étudiantes et de l'orientation. Nous avons souvent eu recours à d'anciennes étudiantes de l'Association qui toujours ont accueilli, aidé et conseillé les jeunes filles que nous leur avons envoyées.

Depuis quelques mois, l'*Association des Amis de l'Université* a organisé un Service d'orientation pour les étudiants. Le 15 juillet dernier, son président, M. A. Dewandre, nous a convié à une conférence de presse à ce sujet. Ce service a déjà prouvé son utilité puisque, en quelques semaines, nous avons pu lui envoyer de nombreux jeunes gens et jeunes filles, qui désiraient être documentés sur leurs futures études.

La *Croix-Rouge de Belgique* nous a fait parvenir à différentes reprises des colis pour nos étudiants D.P.

L'examen médical des étudiants pour l'année académique 1949-50

a) *A l'Institut d'Hygiène. — Activités du Dispensaire Universitaire du Fonds Malvoz* : Dans le cadre des examens collectifs, 160 étudiants de première année ont été examinés, dont 11 ont été inscrits pour surveillance régulière au Dispensaire. L'incidence des réactions tuberculiques positives a été de 82 contre 78 réactions négatives. Par ailleurs, 112 étudiants de troisième candidature en sciences naturelles et médicales ont été examinés et ont donné 76 réactions tuberculiques positives contre 36 réactions négatives.

Dans chacun de ces deux groupes, un étudiant a été découvert porteur de lésions tuberculeuses ouvertes de l'appareil respiratoire, insoupçonnées des intéressés. Ils ont été adressés au Sanatorium Universitaire d'Eupen où on les a maintenus en traitement. Il a été procédé à la vaccination au V.C.G. de 39 étudiants en Médecine non allergiques.

Au cours des examens prophylactiques individuels du mardi après-midi, 82 étudiants ont été examinés ou réexaminés : parmi ceux-ci également, deux nouveaux cas de tuberculose pulmonaire ont été envoyés à Eupen.

b) *A la Polyclinique médicale du professeur Brull.* — L'examen des étudiants de première année de toutes les facultés a donné les résultats suivants : il a été procédé à l'examen radiologique du poumon chez 244 étudiants; 235 de ceux-ci ont subi simplement une radioscopie et 9 une radioscopie suivie d'une radiographie.

Parmi les étudiants examinés, 2 cas d'affection évolutive du poumon ont été diagnostiqués; ils ont été envoyés au Sanatorium d'Eupen. 2 autres cas sont restés sous surveillance médicale à la Polyclinique de l'Hôpital de Bavière.

Des cuti-réactions ont été pratiquées sur 242 étudiants; elles se sont révélées positives chez 93 étudiants, négatives chez 125; 24 étudiants ne sont pas revenus pour faire examiner leur cuti.

Des étudiants des doctorats en médecine ont également été examinés. L'examen radiologique du poumon a permis de déceler 1 cas de lésion pulmonaire évolutive, envoyé au Sana d'Eupen; 3 autres cas sont surveillés médicalement à la Policlinique. 85 cuti-réactions ont été pratiquées sur ces étudiants; 25 de ceux-ci ont une cuti-réaction négative; chez 17 d'entre eux, on a pratiqué une intra-dermoréaction et 16 d'entre elles restent négatives.

L'extension universitaire liégeoise

Après une interruption d'un an, la salle académique ayant été rendue temporairement inaccessible, notre groupement a repris son activité depuis le mois de novembre.

Un public fidèle et attentif s'est retrouvé dans la salle de conférence pour écouter nos professeurs et les applaudir.

En novembre et décembre, les orateurs qui ont occupé notre tribune furent MM. Govaerts, E. Leclerc, H. Sarlet, J. Firquet, M. Legraye, J. Desonay et J. Stiennon.

Le Comité annonce pour le trimestre prochain un programme très varié comprenant : audition musicale, séance de projections cinématographiques, séance de démonstrations sur la télévision, etc.

L'Association générale des Etudiants

Le Bureau social de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Liège, nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs, sur le fonctionnement de son service du travail rémunéré des étudiants.

Des *parents* s'inquiètent des difficultés qu'éprouvent leurs enfants à réussir dans certaines branches de leurs études (langues, mathématiques, ...), ou, à s'adapter aux méthodes universitaires d'enseignement.

Des *commerçants*, des *industriels* ont à faire face à un surcroît momentané d'ouvrage, ne justifiant cependant pas l'engagement de personnel supplémentaire, ou bien voudraient pouvoir se décharger de certains travaux de bureau (traductions, copies, classement, ...).

Ces personnes peuvent s'adresser au Bureau social de l'A. G. E. U. L. G., qui se chargera de les mettre en rapport avec un universitaire susceptible de leur fournir l'aide dont elles ont besoin; de cette façon d'ailleurs, elles contribueront à aider cet étudiant à payer une partie de ses études.

Le Bureau social est établi rue Sœurs de Hasque, 9 (Tél. : 23.49.32) et est ouvert de 11 à 13 h.; en cas d'absence, s'adresser au Service social universitaire (Tél. : 23.00.25).

Le Fonds Malvoz

Lorsqu'en 1933 le professeur Malvoz atteignit le terme de sa carrière académique, ses amis se cotisèrent pour lui offrir un souvenir. Les 200.000 francs rassemblés à cet effet, ce grand maître et ce grand cœur que fut Ernest Malvoz les destina à aider les universitaires tuberculeux.

Le Fonds Malvoz était né, et durant dix-huit ans, sans faillir à sa tâche, épaulé par une magnifique solidarité estudiantine et professorale, il allait réaliser son double but : le dépistage précoce de la tuberculose parmi les étudiants et le placement en sanatorium des universitaires malades et dont les ressources étaient insuffisantes.

Cette tâche, bien faite pour attirer des cœurs jeunes et ardents, chaque année le professeur Van Beneden et ses assistants successifs qui gèrent le capital financier et assurent les services médicaux de l'œuvre, ainsi que le comité estudiantin chargé de mener la propagande et de récolter les fonds du budget annuel, ont su la mener à bien malgré les difficultés parfois bien lourdes, notamment pendant la guerre si tragique pour la santé des étudiants (L'année 1943 vit 24 de nos camarades partir en sanatorium !)

Quelle douloureuse fierté que de dresser le bilan de nos dix-huit premières années d'efforts : plus de 700 séances de consultation; près de 3000 étudiants examinés; dépistage de plus de 100 cas de tuberculose; payement de plus de 14.000 journées de cure, soit un budget d'environ 1.000.000 francs.

Depuis deux ans, le Fonds Malvoz a dépensé 233.500 frs, représentant le prix de nombreuses journées de cures, et l'achat d'un appareil de radioscopie.

Cette année encore, des étudiants ont dû abandonner leurs livres pour un lit de sanatorium et les dépenses de l'exercice présent se montent déjà à plus de 100.000 frs.

Le Fonds Malvoz tient à rappeler ces quelques chiffres : ils sont un témoignage de l'œuvre accomplie... et des besoins qui restent à satisfaire. Il invite tous ceux qui peuvent le faire, à l'aider dans sa tâche (C.C.P. 22.46.13).

Il invite aussi les étudiants, à l'épauler dans sa propagande et son action; et surtout à fréquenter, dès les premiers signes de fatigue anormale, le dispensaire du Fonds Malvoz, 18, rue des Pitteurs, où chaque mardi se tient à l'usage des étudiants une consultation gratuite et discrète.

Le Fonds Malvoz, c'est cela : une somme de solidarité estudiantine appuyée sur des moyens financiers, se transformant en un capital de santé et de sourires.

Que chacun pense que cette santé il peut être un de ceux qui l'ont donnée, et ces sourires, il peut les mériter avec nous.

J. Raïckman et P. Vermer,
Président et Secrétaire du Fonds Malvoz.

Le Cercle des Bourses

Il est des choses à dire et à redire ; tout le monde connaît le Cercle des Bourses et son but social : venir en aide aux étudiants nécessiteux, qui ayant commencé leurs études, éprouvent de très réelles difficultés à les continuer ou même sont menacés de devoir les abandonner, s'ils ne rencontrent pas l'aide nécessaire.

En dépit du fait que la Fondation universitaire accorde des subsides importants aux étudiants nécessiteux, notre existence reste amplement justifiée :

D'abord parce que, seuls sont aidés par la Fondation, les étudiants qui obtiennent un « grade ». Or, si seuls les étudiants méritants doivent être aidés, l'on se rend très bien compte que des étudiants disposant de moyens matériels très limités, qui doivent parfois travailler pour trouver des ressources supplémentaires, sont moins bien placés que quiconque pour obtenir des résultats brillants aux examens.

Par ailleurs, l'aide de la Fondation n'est accordée qu'à ceux qui sont dans le besoin « dans les délais prévus ». Le Cercle des Bourses est ouvert toute l'année aux étudiants; en un délai très bref, il peut être statué sur les cas urgents.

Une autre justification réside dans les faits : l'an passé, nous avons aidé plusieurs étudiants de *dernière année*. D'autre part, au cours de son rectorat, M. H. Fredericq nous avait demandé d'étendre notre aide aux étudiants étrangers nécessiteux. Nous avons dû refuser, faute de moyens ! Tout ceci prouve à suffisance la réelle actualité de notre œuvre. Et voici pour les sceptiques !...

Maintenant quelles sont nos activités ? Notre Bal à Chaudfontaine est notre principale manifestation. Il nous rapporte plus ou moins 50.000 francs. Ensuite, les cotisations de 100 francs de nos membres protecteurs nous ont permis, l'an dernier, de récolter plus de 10.000 francs. En outre, une cotisation de 20 francs est perçue auprès des étudiants; cela donne quelques milliers de francs chaque année. Nous recevons un don de 20.000 francs de la Fondation universitaire. Enfin il y a les remboursements, mais nous éprouvons de grosses difficultés pour les recouvrer. Cette année, nous nous efforçons d'entrer en relation avec des organismes universitaires américains susceptibles de nous soutenir.

Chaque année, nous recueillons par les différents procédés énumérés ci-dessus et par quelques autres (séances de cinéma, soirée théâtrale, bridge, etc...), plus ou moins 100.000 francs. Cette somme est importante et cependant insuffisante : elle représente seulement vingt bourses de 5000 francs. 5000 francs sont un viatique, mais pas une aide assez substantielle et nous sommes décidés à augmenter nos bourses dans toute la mesure du possible.

Pour réaliser notre but, on s'en aperçoit, il n'est pas de trop de *toutes* les bonnes volontés. (Notre C. C. P. 29.80.12.)

G. Duquenne,

Président du Cercle des Bourses.

Naissance d'une Association des étudiants coloniaux de l'U. Lg.

Un cercle des étudiants coloniaux de l'Université de Liège vient d'être créé, sous la présidence d'honneur de M. M. Legraye. La nécessité de faire quelque chose en faveur des enfants de coloniaux de l'Université avait été, on se le rappelle, soulignée par M. Legraye, au cours d'une conférence

donnée à Elisabethville en août dernier. En outre, des échecs inattendus ont été constatés chez les jeunes universitaires venant de la Colonie. Ils pourraient être attribués en partie au changement subit des conditions de vie, de milieu, nécessitant une adaptation plus ou moins longue; en partie aussi peut-être à ce que leur préparation n'a pas été faite en tenant compte des tendances actuelles des études universitaires. D'autre part, certains parents ont exprimé leurs inquiétudes au sujet de leur fils débarquant en Belgique sans soutien moral, sans appui, pour entreprendre seul de longues études.

Au début de novembre dernier, M. Legraye a réuni tous les fils de coloniaux, étudiants de l'Université, qui s'étaient fait connaître; la formation d'un cercle qui répondait logiquement aux aspirations de tous les intéressés fut décidée; quelques jours plus tard, un comité fut formé qui définit les buts et les activités de ce cercle.

Le premier but est d'apporter une aide tangible aux étudiants coloniaux se destinant aux études universitaires, soit qu'ils aient déjà entamé celles-ci, soit qu'ils soient en train de terminer leurs études moyennes au Congo. Un autre but est d'établir des contacts familiers entre des jeunes gens qui la plupart se trouvent ici singulièrement isolés et auxquels manque la chaude atmosphère familiale. Un autre objectif serait de mieux faire connaître et apprécier notre colonie par la jeunesse universitaire.

Comme moyens de réalisation, on a projeté des réunions périodiques, des causeries, des conférences (éventuellement en collaboration avec d'autres organismes, tels que le centre interfacultaire d'études coloniales), des projections de films et tous les moyens propres à faire vivre intensément un cercle de ce genre et à y créer une atmosphère sympathique.

Une assemblée générale, tenue à la fin du mois de novembre dernier, élaborera les statuts du cercle. Les réalisations commencent: une conférence a notamment été organisée; elle a été présentée par M. Bourge, ingénieur à la M. G. L., sur la vie de l'ingénieur en brousse.

L'Association des étudiants coloniaux de l'U. Lg. espère pouvoir compter sur la sympathie de tous; en complétant l'Association des Anciens de l'Université de Liège au Congo, elle tend, elle aussi, à resserrer les liens entre l'Université et la Colonie.

P. Lejeune,
Président.

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Les fêtes du LX^e anniversaire des sections de Philologie romane et de Philologie germanique

Une fois de plus, les sceptiques n'auront eu qu'à se mordre les doigts: bien que coïncidant avec le congé légal du 11 novembre, les manifestations académiques et les réjouissances confraternelles qui devaient marquer

le LX^e anniversaire (un jubilé différé de deux lustres, par la faute des événements) des deux sections les plus « peuplées » de notre Faculté de Philosophie et Lettres connurent un éclatant succès.

Succès de participation, tout d'abord : près de trente collègues étrangers, venus de France, d'Angleterre, des Etats-Unis d'Amérique, de Hollande, de Suisse, de l'Afrique du Sud, du Grand-Duché de Luxembourg, du territoire de la Sarre, avaient tenu à faire le voyage de Liège, soit qu'ils fussent délégués par leur université, soit qu'ils se joignissent à nous à titre personnel. Des corps savants, des académies, des institutions de haut enseignement, des universités étrangères et belges avaient envoyé de flatteuses adresses. Les délégations formées par nos compatriotes étaient particulièrement nombreuses et sympathiques. Mais le plus réconfortant fut de constater l'empressement avec lequel avaient répondu à l'appel du Comité organisateur les anciens étudiants, germanistes et romanistes. Les romanistes, bien qu'ils ne soient pas encore groupés dans une association qui leur serve de point de ralliement, dépassaient la centaine; à telles enseignes que l'auditorium de 2^e candidature se révéla, le premier jour, trop exigü pour accueillir le flot des « écoutants ».

Les communications furent, en général, de choix. Le centre d'intérêt des deux journées d'études était plutôt d'ordre pédagogique. Ce qu'il faut peut-être regretter, c'est qu'à la section romane, les Français (mis à part un exposé de M. Pierre Kohler, de l'Université de Berne) se soient taillé la part du lion, tandis que, chez les germanistes, des préoccupations de clocher (il s'agissait du choix de la deuxième langue) aient altéré quelque peu l'atmosphère des débats. Au demeurant, il conviendrait de mieux préparer les interventions destinées, en principe, à faire rebondir l'exposé du rapporteur. Mais ces légères critiques ne figurent ici que parce qu'il nous déplairait d'adopter uniformément le ton bénisseur. L'impression d'ensemble demeure excellente; et elle s'est traduite, entre autres, sous la forme de lettres enthousiastes qu'ont adressées au Comité, une fois les lampions éteints, non seulement nos visiteurs étrangers, mais aussi d'anciens étudiants conquis par ce retour sur un passé proche ou lointain.

Une séance académique avait préludé, le vendredi 10 novembre, à l'ouverture des séances d'études. On y entendit une substantielle allocution du professeur A. L. Corin, coprésident du Comité organisateur, ainsi qu'une conférence du professeur Mossey, du Collège de France, sur les traces du *Roman de Renart* dans la littérature anglaise du moyen âge. M. Molitor, chef de cabinet du Ministre de l'Instruction publique, transmit aux participants les compliments et vœux de M. Harmel, retenu par les devoirs de sa charge. L'appel aux romanistes et germanistes morts pour la patrie de 1940 à 1945 prêta à cette cérémonie inaugurale le ton du *sursum corda*; une gerbe de fleurs avait été déposée par M. Corin au pied du mémorial universitaire.

Parmi les manifestations plus « cordiales », moins académiques, citons l'accueil que fit avec infiniment de bonne grâce M. le recteur Campus aux délégués étrangers et belges et aux membres du comité (M. Pierre Kohler répondit en termes fort galants à la spirituelle adresse rectorale);

le raout offert à nos invités par le Collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Liège, et au cours duquel il fut donné aux congressistes, non seulement de savourer des mets et des vins de qualité, mais aussi d'applaudir le groupe folklorique liégeois qu'anime et entraîne avec tant de pétulante jeunesse Mme Fanny Thibout; les représentations de *l'Avare*, de deux comédies wallonnes, et surtout la vivante évocation, au Théâtre des marionnettes, d'une mêlée sarrasinoise à laquelle les spectateurs prirent un plaisir fou; un concert symphonique, avec la participation de l'Orchestre de musique de chambre de Liège, dans *l'aula magna* de notre Université (le programme, savamment choisi et remarquablement exécuté comprenait des œuvres de compositeurs appartenant aux différentes nations représentées au congrès); une visite des principaux monuments de la ville; et la très chaleureuse réception que ménageait à ses hôtes, dans les salons du Palais des Princes-Evêques, l'amène gouverneur M. Joseph Leclercq.

Un banquet clôtura — comme il se doit — les « festes ». Et l'on put voir, au moment du *crémignon*, la table d'honneur elle-même se vider, chacune et chacun se laissant emporter dans la ronde de la belle humeur... La philologie avait emprunté, ce dimanche de grâce 12 novembre 1950, son plus gracieux visage. Et c'est tant mieux.

F. D.

Conférence

La Faculté de Philosophie et Lettres a invité M. Amintore Fanfani, Ancien Ministre du Travail et Professeur à l'Université de Milan, à donner une conférence, le 29 novembre dernier, dans l'Amphithéâtre G. Kurth, sur « L'Activité économique en Italie aux XIV^e et XV^e siècles ». M. Fanfani a, en outre, tenu un colloquium sur le sujet suivant : « Les deux courants de l'histoire des doctrines économiques ».

Personalia

M. Prickartz, chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été admis à l'éméritat.

MM. S. Etienne, M. Delbouille et F. Desonay, professeurs ordinaires, ont été chargés de faire les Exercices de philologie à la licence en philologie romane, tandis que M. A. Corin, professeur ordinaire, et Mlle I. Simon, chargée de cours, ont été chargés de faire les Exercices de philologie à la licence en philologie germanique, respectivement pour l'allemand et l'anglais.

Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

M. André Parrot, Conservateur en chef au Musée du Louvre, Chef de la Mission archéologique de Mari, a fait le 23 octobre une conférence publique sur « Les grandes fouilles françaises dans le Proche Orient ».

Il a donné en outre trois leçons sur « Les Ziggourats » et sur « La technique des fouilles archéologiques ».

En novembre, M. A. W. Byvanck, professeur à l'Université de Leyde, a fait une conférence sur « Les plus anciennes relations de l'Ouest avec l'Inde ». Deux leçons destinées aux étudiants avaient pour sujet « La miniature dans les Pays-Bas septentrionaux ».

FACULTÉ DE DROIT

Conférences

M. Alfred Sauvy, Directeur de l'Institut national d'études démographiques de Paris, a tenu le lundi 11 décembre, un colloquium sur « Les recherches de biologie sociale. Méthodes et travaux de l'Institut national d'études démographiques », destiné tout particulièrement aux étudiants des sections des Sciences sociales et des Sciences économiques de la Faculté de Droit.

M. Gaston Leduc, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a fait, le 22 décembre, une leçon publique sur « Les plans de mise en valeur et d'industrialisation des Pays d'Outre-Mer de l'Union française ».

Distinctions scientifiques

M. L. Graulich, professeur ordinaire, a été promu docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, au cours de la séance solennelle de rentrée tenue le 2 décembre 1950.

Le Chevalier A. Braas, professeur ordinaire, a été promu docteur *honoris causa* de l'Université de Rennes.

Personalia

M. C. Renard, professeur ordinaire à la Faculté de Droit est, indépendamment de ses autres attributions, chargé de faire à la dite faculté le cours de Droit civil (partim : art. 2011 à 2281), en remplacement de M. L. Graulich, professeur ordinaire, déchargé à sa demande de ce cours.

M. A. Buttgenbach, professeur ordinaire, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours de droit administratif (partim : organisation de l'Administration) au doctorat en droit, en remplacement de M. L. Moureau, professeur ordinaire, qui en a été déchargé à sa demande.

M. P. Pescatore, docteur en droit, secrétaire de légation, a été nommé chargé de cours à la Faculté de Droit; il y fera le cours de droit luxembourgeois, en remplacement de M. le chargé de cours Ziegler de Ziegleck, admis à l'éméritat.

Organisation des études de sciences économiques

Un arrêté royal du 5 octobre 1950 a réglé l'attribution des cours figurant au programme des deux nouvelles licences en sciences économiques et

financières et en sciences économiques et fiscales de la Faculté de Droit. En dehors des enseignements figurant déjà antérieurement au programme de la Faculté, M. Delgleize est chargé du cours d'Introduction mathématique aux sciences économiques; M. Tulippe, de la Géographie économique; M. Lambert, de l'Encyclopédie des sciences économiques et sociales, de l'Etude des conjonctures économiques, de la Théorie des bilans (partim : bilan national) et de la Théorie de l'emploi; M. Clémens, du cours de Systèmes économiques dans leurs rapports aux régimes juridiques, des Principes d'économie pure; M. Casters, de la Science financière (partim : circulation et crédit), des Compléments de science financière (Change et relations financières internationales) et de l'Etude approfondie des questions portant sur la science financière et, en outre, des exercices pratiques; M. Dellicour, de l'Economie coloniale; M. Harsin, de l'Histoire des théories monétaires, y compris les théories les plus récentes; M. Gothot, du Droit fiscal (Impôts provinciaux et communaux, Douanes et accises), du Droit fiscal international et de l'Etude approfondie de questions portant sur les problèmes fiscaux et, en outre, des exercices pratiques.

Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques

En remplacement de M. le professeur Delmer, admis à l'éméritat, M. O. Tulippe, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences est, indépendamment de ses autres attributions, chargé de faire le cours de géographie économique générale et spéciale, à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques; tandis que M. L. Michel, chargé de cours à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, est, indépendamment de ses autres attributions, chargé de faire à l'école précitée le cours d'outillage commercial et maritime.

FACULTÉ DES SCIENCES

Les Journées Spectroscopiques des 2, 3 et 4 octobre 1950

Le colloque « Aérophysique et Astrophysique » qui ouvrit la série des séminaires hebdomadaires à l'Institut d'Astrophysique de Cointe pour l'année académique 1949-50, remporta un tel succès que très tôt après, M. le professeur P. Swings proposa d'organiser un symposium sur la Spectroscopie et ses applications à l'Astronomie, pour inaugurer le cycle des colloquia de 1950-51.

Il s'était déjà assuré la collaboration de plusieurs savants européens, quand l'annonce d'un Congrès de Spectroscopie organisé à Cambridge par la « Faraday Society » en septembre 1950, permit d'élargir encore le cadre des invitations et bientôt, le programme qui primitivement devait couvrir une seule journée dut être doublé puis triplé et la date des réunions fut fixée aux 2, 3 et 4 octobre.

En ces trois jours, treize des participants firent dix-huit communications dont trois à l'Institut de Chimie, à l'invitation de M. le professeur D'Or qui, dès le début, avait prêté toute son aide à l'organisation de ce symposium.

Ces communications touchèrent pratiquement à tous les sujets de grande actualité en spectroscopie, allant de l'étude du spectre du mercure 198, la nouvelle source étalon de longueur d'onde et des éléments produits par fission nucléaire, à des questions relatives aux spectres moléculaires (transitions interdites dans le spectre de molécules diatomiques, spectres de radicaux di- et tri-atomiques, effet Raman dans les cristaux, etc...) et de nombreuses applications à l'Astrophysique et à l'étude des couches élevées de l'atmosphère terrestre (spectre infra-rouge du Soleil, atmosphères planétaires, identifications dans le spectre des comètes, ciel nocturne, etc...).

En plus de l'intérêt de ces communications, tous les participants eurent l'occasion de discuter des problèmes particuliers qui les intéressaient avec des savants d'autorité mondiale, entre autres MM. les professeurs J. Cabannes (France), B. Edlén (Suède), G. Herzberg (Canada), K. Wieland (Suisse), le R. P. A. Gatterer (Vatican), le Dr W. F. Meggers (Etats-Unis).

M. le Doyen de la Faculté des Sciences voulut bien honorer de sa présence l'ouverture des travaux de la première réunion et M. le Recteur tint à marquer lui-même l'intérêt qu'il portait au Congrès en prononçant, en français et en anglais, une allocution de bienvenue qui fut fort appréciée par tous les participants et qui fut un précieux encouragement pour les organisateurs de cette réunion. A cette occasion, il remit une médaille commémorative de l'Université de Liège à MM. J. Cabannes, B. Edlén, G. Herzberg et W. F. Meggers, qui certes ont bien mérité cette marque de reconnaissance, tant par leur distinction scientifique que par les services qu'ils ont rendus à maints chercheurs belges sortis de l'Université de Liège.

Enfin, les organisateurs furent très touchés de l'attention des autorités communales qui offrirent un vin d'honneur aux participants. Ceux-ci furent reçus à l'Hôtel de Ville par M. Denis, Echevin de l'Instruction publique, qui sut souligner en quelques mots l'intérêt de telles manifestations et la fierté qu'il éprouvait à voir réunis, à Liège, les représentants distingués de tant de pays.

P. Ledoux,
Chef de travaux.

Inauguration d'un « Phytotron » à l'Institut de Botanique

Le 4 novembre dernier, le Centre de recherches des hormones végétales, annexé à l'Institut de Botanique, inaugurerait le premier « Phytotron » européen conçu à l'initiative du professeur R. Bouillenne, et réalisé avec le concours financier de l'I.R.S.I.A.

Cet appareil moderne de recherches est constitué d'une serre claire à double vitrage et de trois chambres noires dans lesquelles les éclairages spéciaux sont installés. Un conditionneur d'air, poussé jusqu'aux dernières limites de la sensibilité et de la souplesse, peut créer dans l'ensemble et maintenir constant, quelles que soient les conditions extérieures, tel climat que l'on désire. Tous les facteurs, température, humidité, lumière,

vitesse du vent, longueur des jours, sont commandés automatiquement.

L'inauguration de cette installation s'est déroulée devant une assistance nombreuse et attentive et rehaussée par la présence de M. P. Harmel, Ministre de l'Instruction publique, et de nombreuses personnalités du monde politique et scientifique.

M. le recteur Campus présente et accueille les représentants de l'I.R.S.I.A. qui a décidé et financé la construction du Phytotron au Centre de recherches des hormones végétales de l'Université de Liège. Il souhaite également la bienvenue à M. Chouard, professeur de Biologie végétale au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris et membre du Comité de Direction de la *Revue horticole de France*.

Au nom de l'I.R.S.I.A., M. Henry, directeur, insiste sur l'intérêt que l'I.R.S.I.A. porte à la recherche scientifique. Il termine en faisant don du Phytotron à l'Université de Liège.

Puis le professeur Chouard, après avoir apporté à l'Université de Liège le salut des botanistes français, fait un large exposé des recherches intéressantes qui relèvent de la nouvelle physiologie végétale. Il insiste sur la nécessité, pour mener à bien les études sur le phototropisme, les hormones, la germination, la croissance, etc., d'appareillages originaux, tel le Phytotron, qui permettent au chercheur de faire varier à son gré l'un ou l'autre des facteurs climatiques.

Il fait ressortir l'intérêt pratique de ces recherches, par exemple en ce qui concerne l'étude contrôlée de l'action des hormones dans l'obtention de fruits sans pépin, déjà au point pour les tomates; mais aussi l'étude de la maturation des fruits, du retardement de leur chute; ou encore les moyens de retarder le débourrement des bourgeons trop hâtifs et de contrôler le moment d'apparition des fleurs et des fruits; en outre, le désherbage sélectif qui, entré dans la pratique courante et d'une grande importance économique, pourra être mis au point par rapport aux conditions de milieu précises qui en déterminent l'action effective et pratique.

A son tour, le professeur R. Bouillenne remercie l'I.R.S.I.A., souligne à nouveau l'importance de pouvoir disposer en Belgique d'un appareillage moderne permettant d'analyser d'une façon précise, l'influence des différents facteurs du milieu sur la croissance et le développement.

Ce fut alors l'ingénieur M. Hobin, réalisateur de la construction, qui donna une description claire et précise du nouvel appareil, en illustrant son exposé par la projection de dessins.

Enfin, M. le recteur Campus se réjouit de l'heureuse collaboration qui s'est manifestée, à cette occasion, entre la science pure et la science appliquée et insiste sur l'importance qui apparaît d'aider l'agriculture et l'horticulture à obtenir une augmentation des rendements appropriés aux besoins alimentaires du monde.

La cérémonie terminée, les invités passèrent par petits groupes dans le Phytotron où les travailleurs du Centre fournirent des explications, tant sur les installations que sur les expériences de démonstration qui avaient été préparées à leur intention.

Conférences

Le vendredi 13 octobre, au Séminaire de Géographie, M. Jean Despois, professeur de Géographie à l'Université d'Alger, a fait une conférence sur « Les problèmes humains en Afrique du Nord »; il a en outre fait deux leçons sur les sujets suivants : « Les Villes musulmanes de l'Afrique du Nord » et « L'habitat rural dans l'Afrique du Nord ».

A l'Institut de Mathématiques, M. E. C. Titchmarsh, F. R. S., professeur à l'Université d'Oxford, a fait trois conférences, les 3, 4 et 5 octobre, sur le sujet suivant : « Recent Work on eigenfunctions ».

M. J. A. A. Ketelaar, professeur à l'Université d'Amsterdam, a tenu trois conférences les 14, 15 et 18 décembre, à l'Institut Walter Spring, sur « La liaison ionique »; « La liaison atomique »; « La liaison de Van der Waals ». Il a également fait deux colloquia sur « La réaction photochimique du brome avec le dichloréthylène : isomérisation et addition » et « Les spectres infra-rouges des caoutchoucs chlorés ».

M. C. Manneback, professeur à l'Université de Louvain et membre de l'Académie royale des Sciences, titulaire de la Chaire Francqui 1950-1951, a commencé, le jeudi 7 décembre, à l'Institut Walter Spring, une série de leçons sur le sujet suivant : « Les vibrations moléculaires ».

M. D. D. Eley, professeur à l'Université de Bristol, a été invité par la Faculté des Sciences à faire trois conférences. Celles-ci ont eu lieu, les 24, 26 et 27 octobre à l'Institut Walter Spring, et avaient pour sujet : « The chemical bond and catalytic mechanisms »; « Recent studies in chemisorption on metals »; « The theory of metals and chemisorbed films ».

Distinction honorifique

Le Président de la République française a conféré la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. M. Dubuisson, professeur ordinaire.

Personalia

En remplacement de M. le professeur Guillemin, admis à l'éméritat, M. A. Delgleize, professeur à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques, est chargé de faire, à la Faculté des Sciences (candidature-ingénieur) et à la Faculté des Sciences appliquées (candidature conducteur civil), les cours de géométrie descriptive et de géométrie descriptive appliquée; M. O. Rozet, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est chargé de faire à la dite Faculté (candidature en sciences mathématiques) les cours de géométrie descriptive et de géométrie descriptive appliquée; M. A. Pirard, agrégé de l'enseignement supérieur, agrégé près la Faculté des Sciences appliquées, fera à la Faculté des Sciences, le cours de graphostatique, avec le titre de chargé de cours à la Faculté des Sciences.

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a été chargé de faire à la Faculté des Sciences, le cours de géographie économique, en remplacement de M. le professeur Delmer, admis à l'éméritat.

M. M. Dallemagne, chargé de cours à la Faculté de Médecine, a été, indépendamment de ses autres attributions, chargé de faire à la Faculté des Sciences, le cours de « Constitution chimique et activité biologique » (licence en sciences biochimiques), en remplacement de M. Z. Bacq, professeur ordinaire, déchargé à sa demande de ce cours.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Personalia

M. M. Florkin a été élu vice-président du Comité belge d'Histoire des Sciences. Dans le cadre de la Semaine belge organisée du 6 au 11 novembre par l'Université de Groningen, il a fait trois leçons du cours de Zoologie à cette université. Il a fait des conférences à la Stazione Zoologica de Naples; à l'Université de Rome, sous les auspices du Centro Romano di Studi; et à Luxembourg, à l'occasion du Centenaire de l'Institut Grand-Ducal.

Le Dr F. Roussel, Chef de Travaux de la Clinique ophtalmologique s'est classé premier au Concours universitaire 1945-1947, sciences chirurgicales et obstétricales. Son mémoire traitait de la Détermination de la fréquence critique de fusion normale et pathologique et de l'Utilisation de la campimétrie en lumière atténuée pour la mesure de l'adaptation à l'obscurité.

L'Académie nationale de Médecine de Paris vient de décerner le Prix Saintour au Dr P. Fredericq, Chef de Travaux du Service de Bactériologie, pour ses travaux sur les actions antibiotiques réciproques chez les Entérobactériacées.

Les professeurs F. Orban et P. Moureau ont été invités à titre de professeurs d'échange, l'un à Londres, l'autre à Toulouse.

Le Dr G. Neujean a reçu le 4 décembre 1950, en la salle académique, le diplôme d'agrégé de l'Enseignement supérieur, à l'unanimité des membres du jury. Il venait de satisfaire peu avant à la dernière des épreuves imposées aux candidats à ce grade, à savoir une leçon publique. Le titre imposé de cette dernière était « Chimiothérapie et chimioprophylaxie de la malaria ». Avant cette épreuve finale, M. Neujean avait défendu avec succès devant la Faculté une dissertation originale intitulée « Contribution à l'étude des liquides rachidien et céphalique dans la maladie du sommeil à trypanosoma gambiense ».

Conférence et réunion

Le 17 novembre 1950, l'A. M. L. organisa à la Maison des Médecins, Avenue Rogier à Liège, une conférence au cours de laquelle le Dr M. Bessis, de Paris, parla de « Que peut-on attendre du microscope électronique dans l'étude de la cellule normale et malade ? ».

La Société belge de Gérontologie a pris contact avec divers sociologues de nos quatre Universités en une séance d'information qui a eu lieu à Bruxelles à la Fondation Universitaire, le samedi 13 janvier, en vue de constituer sa section démographique et sociologique.

A l'Institut de Pharmacie

M. le professeur C. Stainier a été promu Officier de l'Ordre de Léopold, et M. le professeur A. Denoël, Chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. R. Vivario a été nommé Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Pharmaciens (section française). Il a obtenu le Prix De Marle pour les sciences pharmaceutiques, décerné par l'Académie de Médecine de France.

M. C. Stainier a été nommé membre suppléant du Conseil Supérieur de l'Ordre des Pharmaciens.

M. A. Denoël a été proclamé lauréat du prix proposé par l'Académie royale de Médecine au concours pour le Prix Quinquennal des Sciences pharmaceutiques (période 1945-1949). Il a donné à Verviers à l'invitation du Cercle des Pharmaciens une conférence sur le sujet : Les collyres. Données anciennes et récentes.

M. C. Heusghem, chef de travaux de Chimie médicale, ainsi que M. Jaminet, chercheur de l'I. R. S. I. A., ont obtenu une bourse de voyage au titre des « Echanges de chercheurs entre la France et la Belgique ».

Dans le cadre des activités du Cercle scientifique des Anciens Elèves de l'Institut A. Gilkinet, le Pharmacien Jacquemotte d'Elisabethville a donné, en novembre, à notre Institut, une conférence sur la pharmacie au Congo belge et le 21 décembre, M. Georges Van Beneden, docteur en sciences pharmaceutiques, une conférence sur le sujet : Du connu au méconnu avec les Pouhons (Eaux minérales carbo-gazeuses, ferrugineuses de l'Ardenne liégeoise).

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Manifestation

Le mercredi 13 décembre, la Faculté a organisé une manifestation de reconnaissance et de sympathie en l'honneur de MM. les professeurs Hanocq et Jacovleff, récemment admis à l'éméritat. A cette occasion, un souvenir leur a été offert par leurs collègues.

Conférences

A l'Institut Montefiore, M. Georges Goudet, Docteur ès sciences physiques, Directeur du Centre d'études des télécommunications françaises, Professeur à l'Ecole des P. T. T. et à l'Ecole supérieure d'aéronautique, a fait, en novembre et décembre, 4 conférences sur les sujets suivants : « Les volumes résonnants » ; « Les lignes et les guides d'ondes » ; « La théorie des multiplets » ; « Les antennes et organes rayonnants ».

Personalia

M. M. Legraye, professeur ordinaire, vient d'être nommé membre du Conseil d'Administration de l'I. R. S. I. A., pour une durée de cinq ans, à partir du 4 novembre 1950. Il a, en outre, été nommé administrateur de la Société belge d'Etudes et d'Expansion. Il vient d'être promu Officier

de l'Ordre de Léopold. Il a été élu vice-président pour l'Europe de la Society of Economic Geologists des Etats-Unis.

M. Genard, agrégé, a été désigné en qualité de délégué belge aux réunions de l'International Standardisation Organization, section automobile, qui se tiendront à Paris, au début d'octobre.

M. Schlag, professeur ordinaire, vient d'être élu membre du Comité technique de la Société Hydrotechnique de France, et nommé vice-président du Comité scientifique de la Foire internationale de Liège. Il a été chargé de faire à la Faculté des Sciences appliquées, le cours de Description et construction des machines (partim : machines hydrauliques).

M. Massonnet, professeur ordinaire, vient d'effectuer un voyage de trois mois aux Etats-Unis, sous les auspices du *Fulbright Act*. Il a visité les laboratoires de Résistance des Matériaux des principales universités américaines et étudié, de manière approfondie, les recherches en cours dans ce domaine, ainsi que les méthodes d'enseignement qui s'y rapportent.

M. J. Danze, professeur ordinaire, a été chargé de faire les cours suivants à la Faculté des Sciences appliquées : Description et construction des machines (partim : étude des mécanismes de distribution); Théorie de l'appareillage des industries chimiques (1^{re} partie); Thermodynamique; Emploi des combustibles. Il a été déchargé, à sa demande du cours de Mécanique appliquée.

MM. Michel, Pirard, Burnay, Ducarme et Leloup ont été nommés chargés de cours.

M. Michel fera, à la Faculté des Sciences appliquées, le cours d'Outilage commercial et maritime, en remplacement de M. le professeur Delmer admis à l'éméritat; M. Pirard fera, à la même Faculté, le cours de Graphostatique, en remplacement de M. le professeur Guillemin, admis à l'éméritat; M. Burnay fera les cours de Physique industrielle, Chaudières, machines marines et auxiliaires, Description et construction des machines et compléments (partim : turbines à vapeur), et Mécanique appliquée, y compris la résistance des matériaux (sections des ingénieurs géologues, architectes et conducteurs civils); M. Ducarme fera les cours de Compléments de construction des machines (partim : construction des moteurs à explosion à grande vitesse), Moteurs à combustion interne, Propulsion par jet; M. Leloup fera le cours de Description et construction des machines et compléments (partim : moins machines hydrauliques, étude des mécanismes de distribution et turbines à vapeur).

Centres interfacultaires

Centre Interfacultaire d'Etudes coloniales

Le professeur M. Légraye a fait, le 15 décembre, au Cercle Royal Africain, une conférence intitulée : « Allons-nous réaliser le plan décennal ? ».

Le 22 décembre, il a été l'invité d'honneur au banquet de fin d'année de l'Association des Ingénieurs de la France d'Outre-Mer, à Paris; il y a fait un exposé sur le rôle de la recherche scientifique dans le développement du Congo belge.

Centre interfacultaire du Travail

Recueil de Travaux 1950. — Créé en vue de promouvoir la recherche scientifique autant que l'enseignement, le Centre interfacultaire du Travail vient de publier son premier recueil de travaux.

Cette publication collective contient, outre des chroniques d'activité, sept études dues à des professeurs, à des collaborateurs et à des élèves du Centre : si elles se réclament de disciplines différentes, toutes, cependant, rayonnent autour d'un problème unique : le travail.

M. Batta cherche à définir « Une unité naturelle du travail humain ». L'aspect médical est l'objet de contributions de MM. Coppée, qui analyse les « Epreuves fonctionnelles cardiaques et respiratoires en médecine du travail » et du D^r Lebrun, qui fait une large étude de « La réadaptation professionnelle ». M. Piret démontre l'efficacité des examens psychotechniques préventifs en recherchant les « Causes psychologiques des accidents du travail ». M. Chantraine traite de « La détermination judicieuse du système de salaires », M. Lambert du « Chômage et niveau des salaires » et Mme S. David de « La nature juridique des cotisations patronales à la sécurité sociale ».

S. D.

Bibliothèque Centrale

Transformations, améliorations... et suggestions

Depuis notre dernière chronique, la Bibliothèque a connu des transformations considérables. Le pavillon provisoire depuis 1922, qui servait de Cabinet de lecture des périodiques, a changé d'affectation. D'importantes machines y ont pris place. Elles constituent le premier équipement d'un atelier de restauration des livres et manuscrits, dont la nécessité était urgente depuis longtemps et qui ne cessera d'accroître ses besoins, en raison des travaux variés qui solliciteront son activité. Mlle M. Lavoye, qui s'est acquise, depuis longtemps, une compétence spéciale dans ce domaine, présidera aux destinées de ce nouveau service de la Bibliothèque, avec l'aide d'un préparateur-technicien.

On ne pouvait naturellement continuer à classer les revues en cours dans ce local. Ces périodiques ont trouvé tout naturellement leur place dans la Salle de lecture, sous les fenêtres, où des meubles du Cabinet des périodiques, dûment adaptés, ont été alignés. Bien que le nombre des revues en cours mises ainsi à la disposition du public soit passé de 750 à 500 unités, cet aménagement offre d'incontestables avantages. Le Cabinet des périodiques conservait une apparence mystérieuse et un peu intimidante pour les non-initiés qui, la plupart du temps, n'osaient pas en franchir le seuil. Dans la Salle de lecture, au contraire, les étudiants peuvent plus facilement prendre contact avec la littérature périodique : je dirais même que la présence de ces revues, libéralement exposées à la curiosité studieuse des lecteurs, exerce sur eux une tentation bienfaisante et irrésistible.

sistible. Des indications, clairement apposées sur les différents meubles, des listes tabellaires, un double catalogue sur fiches par numéros de cases et par titres des revues, leur fournissent immédiatement un aperçu partiel mais très satisfaisant, des ressources bibliographiques de la Bibliothèque. Aussi, ne nous sommes-nous pas étonnés de constater, avec une satisfaction bien compréhensible, que la statistique de consultation des revues avait monté en flèche depuis leur transfert. Il y a lieu d'en attendre également les plus heureuses conséquences sur le goût de la culture générale et le souci de la recherche scientifique chez nos étudiants.

A cet égard, la situation actuelle est particulièrement encourageante. Les lecteurs, mettant à profit les facilités que leur fournissent les locaux restaurés, ont renoué une tradition que la période de guerre et d'immédiat après-guerre avait interrompue. Etudiants, professeurs, lecteurs extra-universitaires, se pressent nombreux tant au bureau du prêt qu'à la Salle de lecture, à tel point que cette dernière commence à devenir trop petite.

L'exiguïté de nos locaux reste, en effet, le point noir de ce tableau optimiste. Je ne parle pas seulement de nos magasins — dont j'ai déjà souvent déploré ici-même le manque de développement — mais des locaux publics de la Bibliothèque. Il y a évidemment disproportion entre le chiffre total de notre population universitaire (3700 unités environ, personnel enseignant, scientifique et étudiants compris) et les 65 places que nous mettons à leur disposition.

La Salle Wittert — où se succèdent des expositions à un rythme régulier — a les dimensions d'un boudoir, dissimulé au fond d'un labyrinthe dont de rares initiés connaissent le périlleux dédale. Les jours de vernissage, l'aspect de cette salle évoque plus une plate-forme de tram à une heure d'affluence que la réunion de notre *intelligentsia* liégeoise !

Abritant notre collection de tableaux anciens et de gravures, la Salle Wittert a légitimement et juridiquement acquis le statut de musée. Mais c'est un musée sans gardien. Lorsqu'une exposition a lieu, nous nous voyons obligés de rétribuer un surveillant, ou d'y détacher temporairement un membre du personnel. Il serait donc opportun d'envisager, comme c'est le cas dans nombre de bibliothèques universitaires étrangères, la création d'un emploi de gardien affecté à la surveillance de la salle.

A beaucoup d'égard, le recrutement du personnel administratif et de maîtrise cause d'ailleurs à la Bibliothèque de sérieuses difficultés. Mal rétribués, n'ayant pas de possibilités d'avenir à la Bibliothèque, les éléments de valeur nous quittent lorsqu'une situation mieux rémunérée se présente ailleurs. D'autre part, le fait que le personnel administratif universitaire est interchangeable, ne procure pas toujours à la Bibliothèque des éléments ayant « la vocation » du livre et les qualifications spéciales que requiert le travail dans une bibliothèque.

Pour pallier à ces obstacles qui entravent un rendement véritablement efficient, la solution résiderait, à mon sens, dans l'introduction d'une hiérarchie au sein du personnel administratif de la Bibliothèque : assurés d'une stabilité complète à la Bibliothèque, les éléments nouveaux pourraient y recevoir une formation adéquate, se préparer aux examens de technique

bibliothéconomique et, développant leurs connaissances, espérer trouver une consécration de leurs efforts dans le passage à un échelon supérieur, au sein de la Bibliothèque.

Mme J. Gobeaux-Thonet,
Bibliothécaire en chef.

Personalia

La publication jubilaire du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* a permis à la Bibliothèque d'apporter son hommage à la Société centenaire. On lit, en effet, dans le tome 67 (1948-1950), des contributions de plusieurs de nos bibliothécaires : R. Bragard, *Le séjour et l'influence d'Antoine Arnauld à Liège*; J. Hoyoux, *Le carême et l'hygiène au temps d'Erasmus*; J. Stiennon, *L'œuvre bibliographique d'Eustache de Streax, prieur de Saint-Jacques de Liège*, (1589).

Mlle M. Lavoye, bibliothécaire-bibliographe a donné, à l'Extension universitaire, une conférence sur *Les graveurs liégeois du XIX^e siècle*.

M. J. Stiennon, bibliothécaire-bibliographe, a publié récemment une étude sur *Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs : les Desoer*, dans la Vie Wallonne. Il a également donné, à l'Extension universitaire, une conférence sur *L'écriture à Liège au moyen âge*. Il vient d'effectuer un court séjour en Hollande pour étudier, à Cuyck, quelques manuscrits des Croisiers des XV^e et XVI^e siècles, en vue d'une exposition qu'organise, en février prochain, la Bibliothèque de l'Université de Liège.

Mémoires de licence et dissertations doctorales,
présentés par les étudiants de l'Université de Liège
en 1949-1950

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licence en Philosophie et Lettres

I. — Philosophie

Duyckaerts, François : Le comportement homosexuel.
Crahay, Franz : Le positivisme logique et la notion de vérité.

II. — Histoire

Istasse-Deprez, Georgette (Mme) : Essai sur le développement de la sidé-
rurgie namuroise au début du XIX^e siècle (1795-1830).
Ajzenberg-Karny, Minna (Mme) : Essai sur les réactions de l'opinion
belge devant l'annexion du Congo par la Belgique.

III. — *Philologie classique*

- Rigo, Louis : Le synoécisme en territoire grec.
Renard, André : Trois désinences archaïques dans la poésie latine jusqu'à Virgile.

IV. — *Philologie romane*

- Binot, Lucie (Mlle) : La poésie de Paul Claudel.
Dupont, Arlette (Mlle) : Les romans de Colette.
Wilkin, Josette (Mlle) : André Gide : son classicisme, l'Art et la vie.
Neyens, Jean : André Malraux, romancier et poète.

V. — *Philologie germanique*

- Cloes, Joseph : American-Traits. A study based on Mark Twain's « Life on the Mississippi », « The Adventures of Tom Sawyer », « The Adventures of Huckleberry Finn », « A Connecticut Yankee in King Arthur's Court ».
- Leborgne, René : De Zwerver in het werk van Arthur van Schendel.
Laurent, Jeanne : Enkele Vrouwenfiguren uit Walschap's Romans.
Muller, Marcel : Zur Syntax von « aber » im Neuhochdeutschen.
Charlier, Irène : Werfels Forschung in die Zukunft.
Croissant, Marie : The Social Ideas in the Novels of G. B. Shaw.
Paquet, Monique : Gissing's Attitude to Poverty.
Frisque, Clairette : The Relations between Parents and Children in three Novels by I. Compton-Burnett.
Dandois, Yvonne : Untersuchungen über E. von Keyserlings Romankunst.
Moutquin, René : Germanismen in en Duitse Invloed op de Taal van Herman Heijermans Junior.
Goffinet, Claude : Spittelers Beitrag zum deutschen Wortschatz.
Cligneux, Maurice : Verhouding tussen « Mariken van Nieumeghen » en « Mary of Nimmegen ».
- Sion, Gilbert : The Plumed Serpent, by D. H. Lawrence.
Servaes, Jeanne-Marie : Two modern Utopias by A. Huxley.
Verplanken, Marie-Louise : Drei Dramen von Georg Kaiser.
Henry, Robert : Afwijkingen van het algemeen Beschaafd Nederlands in de Taal van Cyriel Buysse.
Dederen, Alain : Einiges über die Form der erstel Reihe der « Sonette an Orpheus » von Rainer Maria Rilke.
Hotterbeex, René : Studie over de Datum en het Dialect van een Middelnederlandse Glose *Opt Pater*.

Doctorat en Philosophie et Lettres

I. — *Philologie classique*

- Joly, Robert : Le thème des genres de vie dans les littératures antiques.

II. — *Philologie germanique*

Halleux, Pierre : Untersuchungen ueber die Syntax in Taulers Predigten nach der Wiener Ms. 2744. Die Wortfolge im Nebensatze.

Institut supérieur de Sciences pédagogiques

Licence

- Claes-Longdot, Yvonne : L'enseignement professionnel ménager, ses méthodes, travaux manuels ménagers organisés par groupes.
Dentant, Jacques : Contribution à une étude sur l'évolution de l'enseignement technique en Belgique.
Devigne, Léon : La théorie des deux facteurs, analyse d'une batterie de tests.
Claessens, Henri : L'organisation des orphelinats dans le passé, le présent et l'avenir.
Delrez, Henri : Méthodes d'analyse factorielle, application à une batterie de onze tests.
Fays, Iris : Essais de réalisation d'un processus éducatif fonctionnel à l'école primaire.

FACULTÉ DE DROIT

Sciences sociales

Licence

- Bronowski, Vladimir : Le régime des syndicats en droit belge et en droit étranger.
Degeer, Léon : Les besoins de main-d'œuvre de la région liégeoise.
Minon, Paul : Les fondements du régime de sécurité sociale.
Smal, Gabrielle : Relations entre le travail professionnel et la vie familiale de la femme mariée. Enquête dans l'agglomération namuroise.

Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques

Licence

I. — *Sciences économiques*

- Leclercq, René : Les relations commerciales entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la France.
Marlair, Marcel : L'évolution du marché de l'étain depuis dix ans.
Nicolai, José : La coordination de la sidérurgie européenne.
Reynkens, Camille : De la structure économique et financière de l'industrie verrière belge.

- Schoenmaeckers, René : Problème des investissements.
- Schouppe, Georges : Les fonderies de fer en Belgique.
- Van Asbroeck, Jean : Etude d'économie forestière en Ardenne.
- Weekers, Jean-Marie : Distribution des produits pétroliers en Belgique.
- Defays, Pierre : La construction du matériel électrique en Belgique.
- De Mey, Jean : Psychotechnique. Principes théoriques fondamentaux. Avantages théoriques.
- De Mol, Robert : Etude du Plan décennal, limitée à l'énergie hydro-électrique au Congo belge.
- Detrembleur, Henri : Le coût de production de la maison d'habitation et le problème du logement en Belgique.
- Durand, Noël : L'huile de palme au Congo belge.
- Fraikin, Lambert : Les Régies communales du Gaz en Belgique.
- Gramme, Louis : L'industrie belge des fabrications métalliques et le marché du Congo.
- Guion, Jules : Etude économique sur l'industrie motocycliste belge.
- Hallet, Jean : Essai sur les subventions.
- Hermesse, Pierre : Le problème des salaires en Belgique depuis la libération.
- Hody, Jean-Pierre : Problème charbonnier.
- Jacquet, Georges : Travaux publics et plein emploi.
- Tixhon, Jean : Les difficultés actuelles de l'industrie de l'azote.
- Méan, Charles : La cartellisation dans l'industrie des tubes.
- Tempelhof, Bernard : Le marché du film en Belgique.
- Van Haute, Lucien : La viticulture belge sous verre.
- Warnotte, Guy : Les intercommunales du gaz en Belgique.
- Deltour, Léon : Les relations ferroviaires entre Anvers et son arrière-pays.
- Gillaux, Raymond : La mesure des variations du coût de la vie.
- Hubeaux, Robert : L'exploitation des gisements d'argiles plastiques et réfractaires d'Andenne et du Condroz.
- Mathonet, Jules : La normalisation des produits.
- Nélis, Freddy : La statistique de l'emploi et son application en Belgique. Etude méthodologique.

II. — *Sciences commerciales et financières*

- Magerus, Roger : Les causes et les modalités de l'opération Gutt.
- Mathias, Léon : La stabilisation en théorie. Les expériences belges de 1926 et de 1935.
- Scheuer, Jacques : La Banque du Congo belge.
- Dautzenberg, Raymond : La réorganisation industrielle dans l'industrie de la chaussure.
- Delcroix, Maurice : Crédit à la restauration.

- Grosjean, Ivan : Financement des dépenses publiques par l'impôt et l'emprunt.
Kerstenne, Jacques : Etude sur les transports en commun urbains en Belgique.

III. — *Sciences commerciales et consulaires*

- Renwart, Rodolphe : L'expansion commerciale belge aux Etats-Unis.
Achenne, Pierre : L'évolution du commerce extérieur de la Belgique de 1945 à 1949.
Bulthez, Charles : Etude économique du Pakistan. Les relations commerciales avec la Belgique.

FACULTÉ DES SCIENCES

Licence

I. — *Sciences mathématiques*

- Martin, Jacques : Une transformation birationnelle de l'espace.
Paquet, Henriette : Le réseau formé par les lignes de courbe de certaines surfaces.
Weyland, Pierre : Une transformation birationnelle de Jonquières de l'espace.
Lejeune, D. : Le réseau conjugué, les suites de Laplace et les congruences de droites.
Garsoux, J. : La méthode des approximations successives et les développements asymptotiques des intégrales des équations différentielles.

II. — *Sciences physiques*

- Etienne, R. : Le groupe cométaire λ 4050 A⁰ en laboratoire.

III. — *Sciences chimiques*

- Breuskin, A. : Extraction fractionnée systématique du chlorure de polyvinyle.
Burnelle, L. : Contribution à l'étude des vibrations de certaines molécules pyromidales.
Désiron, A. : Etude théorique et expérimentale de l'extraction du fer, du zinc et du plomb par des solutions chloroformiques d'oxine.
Gillis, T. : Dosage du zinc par ampérométrie.
Lange, M. R. : Oxydation des cétones en milieu phénolique.
Deschamps, P. : Dosage en micro-analyse des acides aminés et amidés.
Dighaye, J. : Bromuration de deux dérivés méthoxyles du malonate d'éthyle.

- Goffart, J. : Dosage polarographique des hexachlorocyclohexanes.
Dubois, J. : Contribution aux synthèses de Diels.
Braine, R. : Chromatographie sur papier des acides α chlorés.
Jacques, J. : Identification d'un composé calcique, provenant du résidu de la fermentation du manioc.
Strengart, G. : Analyse micro-organique du soufre.
Pirotte, M. : Extraction des acides nucléiques.
Ténenbaum, H. : Osmométrie à différentes températures de l'acétate de cellulose en solution dans l'acétone.
Vandeweert, R. : Etude de la formule de structure d'un sucre réducteur, après fermentation alcoolique d'un mout d'hydrolyse acide de farine de manioc.
Bielen, R. : De l'action de l'ammoniaque sur le résorcyate de méthyle.
Collin, J. : Dosage polarographique du germanium.
Caprace, G. : Vitesse d'hydrolyse de la gélatine et de la caséine.
Hurner, J. : Préparation de la paraxanthine.
Fassotte, W. : Dosage de traces de Mg par électrolyse avec cathode de mercure.

IV. — *Sciences zoologiques*

- Jeuniaux, Charles : Sur l'origine de la chitinase intestinale d'*Helix pomatia*.

Doctorat

I. — *Sciences physiques*

- Malet, L. : L'analyse qualitative et quantitative des matières cristallines peut se faire à l'aide des rayons X.

II. — *Sciences chimiques*

- Mignolet, Joseph : Contribution à l'étude de l'adsorption de quelques gaz sur le nickel. La mesure du potentiel de contact dans l'étude de l'adsorption et de la catalyse hétérogène.
Delcombe, Lucien : Etude comparative d'acides ribonucléiques d'origines diverses.
Bischoff, J. : Application de la diffusion lumineuse à l'étude de la structure du polyméthacrylate de méthyle.
Huls, R. : Structure de la lonchocarpine. Synthèse de la tétrahydrolonchocarpine.

III. — *Sciences botaniques*

- Sironval, Cyrille : Recherches organographiques et physiologiques sur le développement du fraisier des quatre-saisons à fruits rouges.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Institut supérieur d'Éducation physique

Licence

Andris, Pierre : La croissance.

Deffer, Lina (Mlle) : Mise au point des connaissances actuelles en biotypologie.

Martin, Hélène (Mlle) : Les jeux d'enfants.

Neys, François : Spécialisation sportive. Essai d'orientation sportive.

Verhaeghen, Maurice : Anthropométrie et aptitudes physiques.

Genin, Claire (Mlle) : L'éducation physique pendant les dix dernières années.

La Vie universitaire en Belgique

Université de Gand

Décès. — L'Université de Gand a été éprouvée par la mort de MM. Joseph Richald, professeur ordinaire émérite à la Faculté des Sciences; Germain Willaert, chargé de cours, avec le rang de professeur ordinaire à titre honorifique, à la Faculté des Sciences; Alexander Pulman, chargé de cours à l'École supérieure des Sciences commerciales et économiques; Eduard Elegeert, répétiteur aux Ecoles spéciales techniques; Georges Leboucq, professeur ordinaire émérite à la Faculté de Médecine.

Manifestation. — La Faculté de Médecine a organisé, sous le haut patronage de Sa Majesté la Reine Elisabeth, une manifestation d'hommage à J. Palfijn, le 28 novembre dernier.

Personalia. — MM. F. Backes et P. Dingens, chargés de cours à la Faculté des Sciences de l'Université de Gand, sont nommés professeurs ordinaires à la Faculté précitée.

M. A. Lembrechts, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences de l'Université de Gand, est nommé inspecteur des études près les Ecoles préparatoires techniques annexées à la Faculté des Sciences de l'Université de Gand, en remplacement de M. le professeur C. De Jans, admis à l'éméritat.

M. G. De Poerck, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand est autorisé à donner, à la Faculté précitée, les cours libres de Langue italienne et de Langue espagnole, pendant les années académiques 1950-1951 et 1951-1952.

Le professeur P. De Backer a été élu président de l'Académie royale flamande de Médecine de Belgique pour l'année 1951 et le professeur R. Goubau, second vice-président.

Le professeur V. Van Straelen, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, a été élu président de la Commission administrative du Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Est approuvée l'élection faite par la Classe des Beaux-Arts de la « Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België », de M. L. Lebeer, conservateur à la Bibliothèque royale de Belgique et professeur à l'Université de Gand.

Université de Bruxelles

Nominations dans le corps enseignant. — *A la Faculté de Philosophie et Lettres*, M. Cl. Backvis a été nommé professeur extraordinaire pour les années académiques 1950-1951 à 1951-1952; Mme E. Saccasyn della Santa a été nommée chargée de cours pour la même période.

A la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, M. M. Arnould a été nommé professeur extraordinaire.

A la Faculté de Droit, M. G. Van Bladel a été élevé à l'honorariat; M. A. Lilar, professeur ordinaire, est nommé titulaire du cours de Droit maritime, en langue française (cours à option du 2^e doctorat en droit); MM. E. Seeldrayers et R. Ockrent ont été nommés professeurs extraordinaires, à titre définitif; M. R. Kirkpatrick a été nommé chargé de cours, pour les années académiques 1950-1951 à 1952-1953; M. A. Pierson a été nommé en qualité de suppléant de M. E. Soudan — qui en a été déchargé, à sa demande, pour l'année académique 1950-1951 — pour le cours d'Eléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile; M. J. Heenen a été nommé, en qualité de suppléant de M. Van Ryn, pour le cours de Crédit maritime.

A la Faculté de Médecine et de Pharmacie, M. R. Sand a été élevé à l'honorariat; M. R. Olbrechts, professeur ordinaire, a été nommé titulaire du cours d'Eléments de la statistique appliquée aux études de laboratoire et aux études cliniques; M. M. Graffar a été nommé titulaire du cours de Médecine sociale, avec le titre de chargé de cours; M. A. Dalcq a été déchargé temporairement, au profit de M. J. Mulnard, du cours d'Anatomie systématique et démonstrations correspondantes; MM. Wodon et Bourg ont été nommés en qualité de suppléants de M. J. Snoeck, pour le cours de Théorie des accouchements et propédeutique obstétricale, pour la clinique obstétricale et la clinique de gynécologie et pour le cours de spécialisation de gynécologie obstétricale.

A la Faculté des Sciences, M. L. Hauman a été élevé à l'honorariat; M. A. Letroye, professeur extraordinaire à la Faculté des Sciences appliquées, est nommé titulaire du cours de Notions de topographie; M. P. Gillis a été nommé co-directeur du séminaire d'Analyse mathématique, avec MM. Errera et Lepage, et directeur du séminaire de statistique mathématique; M. R. De Bever a été nommé titulaire des enseignements d'Eléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale et des Exercices pratiques de mathématiques; M. E. Schatzman a été nommé chargé de cours pour les années académiques 1950-1951 et 1951-1952; en remplacement de M. A. Juliard, en voyage d'études aux Etats-Unis, M. J. Timmermans, professeur ordinaire, a été nommé directeur du laboratoire de Chimie analytique; M. Ch. Perelman a été nommé en qualité de suppléant de M. M. Barzin, pour les cours d'Introduction à la philosophie morale et de Logique et philosophie morale; M. H. De Saedeleer a été chargé de l'organisation complète du stage pédagogique dans les athénées flamands.

À la *Faculté des Sciences appliquées*, M. M. Glansdorff, professeur ordinaire, a été nommé titulaire du cours d'Economie politique et sociale, de la 3^e année du grade d'ingénieur civil; M. R. Desprets, professeur ordinaire, a été nommé directeur de l'Institut des Constructions civiles; M. P. Lavedan a été nommé titulaire du cours d'Histoire de l'évolution des villes, à l'Institut d'Urbanisme; M. G. Duchateau, professeur extraordinaire, a demandé à être déchargé de ses fonctions, pour motifs de santé.

Manifestations et cérémonies. — La XXII^e semaine sociale a été organisée, sous les auspices de l'Université et de l'Institut de Sociologie Solvay; les travaux ont été dirigés par M. G. Smets.

Le VIII^e Conseil international de Chimie Solvay s'est déroulé à l'Université, en septembre dernier, en présence de MM. C. Frerichs, président, J. Baugniet, recteur, et de nombreuses personnalités du monde universitaire, parmi lesquelles on comptait dix-neuf savants étrangers, représentant 7 nations.

Le 25 novembre, a eu lieu, dans le grand Hall de l'Université, une manifestation de sympathie à l'égard de M. le professeur Jules Bordet, à l'occasion de son 80^e anniversaire.

Université de Louvain

Représentation de l'Université à l'étranger. — Mgr Van Waeyenbergh, recteur de l'Université, a pris la parole aux fêtes de l'Institut catholique de Paris, le 29 novembre. Il s'est rendu à Rome pour la fin de l'Année Sainte et a représenté son Université au Jubilé de l'Université du Caire.

Reconstruction. — Il reste à reconstruire à Louvain un des plus anciens et des plus vénérables bâtiments, le Collège du St-Esprit, situé rue de Namur. Les plans de reconstruction, confiés à M. le chanoine R. Lemaire, viennent d'être achevés.

Publications. — L'Institut d'Art et d'Archéologie publie à l'intention de ses élèves et anciens élèves un bulletin intitulé *Contact*.

À l'Institut Orientaliste. — C'est avec des regrets unanimes que les orientalistes de Louvain ont appris les départs de MM. les chanoines Lefort et Ryckmans, respectivement président et secrétaire de l'Institut Orientaliste. L'un et l'autre avaient réussi à augmenter la réputation de l'Institut et à assurer à ses organes, *Le Muséon* et la *Bibliothèque du Muséon*, une haute tenue scientifique. Désireux de poursuivre ses publications sur l'épigraphie arabe, M. le chanoine Ryckmans a prié de plus jeunes collègues de se dévouer aux fonctions administratives. Nosseigneurs les Evêques ont désigné M. Etienne Lamothe comme président; M. Robert De Langhe a été élu secrétaire de l'Institut.

Un jeune orientaliste, M. A. Van den Brande, vient d'élaborer, sous la direction de M. le chanoine G. Ryckmans, une dissertation sur *Les Inscriptions Thamoudéennes*. C'est la première tentative de réunir en un seul corpus, tous les textes de cette branche de l'épigraphie sud-arabe. L'auteur croit avoir établi de façon définitive l'alphabet thamoudéen.

Décès. — Le 31 octobre 1950, est décédé à Bruges le chanoine J. Bittremieux, professeur émérite. Il enseigna, durant de nombreuses années, la théologie dogmatique. S'écartant de la voie tracée par son prédécesseur, le chanoine Laminne, devenu plus tard évêque auxiliaire de Liège, il fut un tenant fidèle du thomisme et accorda dans ses leçons la prépondérance à la méthode scolastique.

Le 17 décembre est décédé à Gand Mgr R. Beyls, vice-recteur honoraire. Le défunt assista S. E. Mgr Ladeuze dans l'administration de l'Université, de 1918 à 1930. Il eut à affronter une des périodes les plus difficiles de la vie estudiantine à Louvain.

La Vie universitaire dans le Monde

Nouvelles de l'Unesco

Le Système des Bons de Livres. — Le système des Bons de Livres de l'Unesco, qui permet aux pays à monnaie faible d'acheter des livres dans les pays à monnaie forte, s'étend actuellement à 21 pays.

Ces bons ne servent pas uniquement à l'achat de livres ou de périodiques; ils peuvent également être utilisés pour régler les cotisations exigées des membres de sociétés savantes (à la condition que la cotisation constitue en même temps un abonnement aux publications de la société), pour l'achat de microfilms, de photocopies, de graphiques, de mappemondes, de partitions de musique, de disques et de reproductions d'œuvres d'art. A ce propos, il convient de rappeler que l'Unesco vient de publier un « Catalogue de reproductions en couleurs de peintures antérieures à 1860 ». La plupart des reproductions figurant dans ce catalogue peuvent être obtenues avec des Bons de l'Unesco.

Mission d'Assistance technique : L'Unesco envoie un savant à Téhéran. — Le premier des spécialistes que l'Unesco envoie aux pays insuffisamment développés en exécution du Programme d'Assistance technique des Nations-Unies, vient de se rendre à Téhéran. Ce spécialiste est le Dr. Karl Borch, membre de l'Office de Coopération scientifique créé par l'Unesco dans le Proche-Orient. La Perse avait demandé une aide qui portât sur les points suivants : formation de médecins et de vétérinaires, fondation d'écoles techniques, enseignement des méthodes scientifiques d'agriculture, irrigation des zones désertiques.

Le Liban signe un accord d'aide technique avec l'Unesco. — Un accord d'assistance technique vient d'être signé entre le Liban et l'Unesco en vue de développer la formation professionnelle du corps enseignant et les organismes de recherche scientifique.

Dans le cadre de cet accord, l'Unesco enverra au Liban un conseiller scientifique qui, pendant six mois, assistera le gouvernement libanais dans les travaux qu'il entreprend en matière de recherches scientifiques. Il collaborera de même à l'élaboration d'un programme d'assistance technique de portée plus longue.

Une enquête sur les états de tension en Inde. — En collaboration avec six groupes de spécialistes, le gouvernement de l'Inde vient d'entreprendre une étude scientifique des états de tension dans le pays. Les spécialistes

ont été rassemblés par M. Gardner Murphy, éminent psychologue américain; leur travail s'accomplira sous les auspices de l'Unesco.

Quatre de ces équipes seront attachées à des universités indiennes; une autre travaillera dans une région industrielle, et la sixième au Département de l'Anthropologie du gouvernement de l'Inde.

Des films fixes réalisés par l'Unesco sur les Droits de l'Homme. — Six films fixes sur les Droits de l'Homme, réalisés par l'Unesco, vont être distribués à tous les Etats membres. Ces films fixes, qui sont destinés aux lycées et aux centres d'éducation populaire, ont pour thème des sujets tels que l'abolition de l'esclavage, l'émancipation de la femme, le droit à l'éducation, la liberté d'expression. Afin de faciliter la tâche des professeurs, ces films fixes sont accompagnés de notes explicatives rédigées en anglais, en français, en espagnol, en arabe et en allemand.

Nomination du Directeur général adjoint de l'Unesco. — M. John W. Taylor, président de l'Université de Louisville, Kentucky, Etats-Unis, vient d'être nommé Directeur général adjoint de l'Unesco, à partir du 1^{er} janvier 1951. Il remplace le Dr. Walter H. C. Laves.

Une nouvelle convention culturelle internationale. — Une nouvelle convention internationale, préparée par l'Unesco et qui doit permettre la circulation en franchise d'un grand nombre d'articles de caractère éducatif et scientifique, a été déposée le 22 novembre, à Lake-Success et soumise à la signature des gouvernements, membres de l'Unesco ou des Nations-Unies.

En adhérant à cette convention, les Etats s'engageront à supprimer tous droits de douane sur les livres, les journaux, les œuvres d'art, les actualités filmées, les films et les disques d'enseignement. Seront aussi exemptés de droits, les produits et le matériel scientifiques destinés à des institutions reconnues.

La convention qui a été approuvée à l'unanimité par la Conférence générale de l'Unesco, cette année, à Florence, entrera en vigueur lorsque dix pays l'auront ratifiée.

La revision des manuels scolaires. — Quelques-unes des solutions qui pourraient être apportées à l'important problème de la revision des manuels d'histoire, ont fait l'objet, dans le courant du mois d'octobre, d'un examen approfondi de la part d'un groupe de spécialistes internationaux réunis à l'Unesco. A l'issue de cette réunion, ces éducateurs ont proposé un programme qui comporte les cinq points suivants : 1) accorder une plus large place dans les manuels à l'histoire de la civilisation; insister moins sur les événements politiques et militaires; 2) ne pas négliger l'Orient et l'Afrique, l'enseignement de l'histoire devant être vraiment international; 3) faire place dans l'enseignement de l'histoire aux grandes figures de tous les pays; ne pas négliger les savants, les philosophes, les artistes en faveur des chefs militaires; 4) rédiger les manuels dans une langue qui soit à la portée des enfants auxquels ils s'adressent; 5) soumettre les manuels à la critique de spécialistes étrangers.

L'aide de l'Unesco aux enfants réfugiés arabes. — Le nombre d'écoles fondées par l'Unesco au Moyen-Orient pour assurer l'instruction des enfants des réfugiés arabes, a plus que doublé au cours de l'année écoulée. Malgré les difficultés d'ordre matériel, le nombre de ces écoles est passé de 39 à 83, dont 23 en Jordanie (12.000 élèves); 22 dans la région de Gaza (18.000 élèves); 9 au Liban (2000 élèves); et 3 en Syrie (1000 élèves).

L'Unesco rend hommage à Ralph Bunche. — Réuni à Paris au début du mois de novembre, le Conseil Exécutif de l'Unesco a tenu à rendre hommage au Dr. Ralph Bunche, le premier Noir à remporter le Prix Nobel. « En félicitant le Dr. Bunche, a déclaré le professeur Carneiro, membre brésilien du Conseil, l'Unesco rend hommage non seulement à la race noire, mais aussi aux Etats-Unis dont il est citoyen. » Le Professeur Carneiro a rappelé la campagne récemment entreprise par l'Unesco contre la discrimination raciale et a insisté sur la nécessité de poursuivre cette campagne avec toute l'énergie possible.

Une brochure de l'Unesco sur « Les camions de cinéma et de radio ». — Sous le titre « Les Camions de Cinéma et de Radio pour l'Education de base », l'Unesco vient de publier une brochure illustrée qui expose l'importance de ces nouveaux moyens de diffusion pour l'éducation des populations des territoires défavorisés. Auxiliaires précieux dans la lutte contre l'analphabétisme, les camions de cinéma et de radio ont été utilisés en Inde, au Pakistan, en Chine, Malaisie, Indonésie, Turquie, Grèce, Irak, Perse, Union Soviétique, au Canada, en Pologne, Hongrie, dans les pays d'Amérique latine et les colonies britanniques, belges et portugaises.

La brochure de l'Unesco contient également des renseignements sur les films, les films fixes, les appareils de projection, d'enregistrement, les microphones, les amplificateurs et les postes récepteurs ainsi que sur l'organisation de projections.

L'Asie et l'Histoire de la Science. — De nombreux savants de l'Asie méridionale se sont réunis à Delhi du 5 au 7 novembre; ils ont examiné en commun les grands problèmes de l'histoire des sciences, et particulièrement des rapports de l'Asie et de l'Occident dans le domaine scientifique. Cette réunion, d'un caractère nouveau, était placée sous les auspices de l'Institut national indien des Sciences, et bénéficiait de l'assistance du Poste de Coopération scientifique de l'Unesco en Asie méridionale.

Ces journées de travail avaient pour but d'organiser une équipe de spécialistes qui assurerait la liaison avec leurs confrères d'Occident en vue de la préparation d'une histoire des sciences réellement universelle.

L'Unesco et Care renouvellent leur accord sur les fournitures de livres. — Le programme Unesco-Care qui a déjà fourni des livres pour plus d'un million de dollars à 24 pays, va se prolonger pendant un an : l'accord a été signé le 26 octobre à Paris par le Directeur général de l'Unesco, M. Torres Bodet, et par le directeur de la coopérative d'aide américaine à l'Europe (Care), M. Paul Comly French. A cette occasion, M. French a annoncé que dès le mois prochain, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc vont bénéficier à leur tour des dons de livres jusqu'ici réservés à l'Europe.

Universitas Belgica

Section belge de l'I. A. U. P. L.

L'assemblée générale statutaire du groupement a eu lieu à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer, le 30 septembre dernier. Les participants ont été reçus par M. le Directeur N. Laude qui leur a, dans les deux langues nationales, souhaité la bienvenue au début de la séance administrative, présidée par M. G. Smets.

Celui-ci a rendu hommage aux membres décédés au cours de l'année académique, Mme Jeanne Henry-Cornet, M. Richard Berce, M. Hubert Frère.

M. O. De Raeymaeker, délégué au *Central Council*, a donné un aperçu critique des travaux accomplis à la récente Conférence générale de Florence.

M. R. Van Nuffel, trésorier, a exposé la situation financière et présenté le projet de budget pour le nouvel exercice.

M. A. Dalcq, secrétaire général, a fait un rapport qui, comme il devient de tradition, a d'abord récapitulé les activités du groupement sur les plans national et international, puis a procédé à un tour d'horizon consacré aux initiatives diverses prises cette année, dans l'ensemble du pays, en faveur du haut enseignement et de la recherche scientifique. Ces divers points de l'ordre du jour ont donné lieu à d'intéressants échanges de vue.

L'assemblée a ensuite approuvé les propositions formulées par les sections, au sujet de leur représentation au Conseil national : pour la section de la Faculté des Sciences de l'Université de Liège, M. G. Guében; pour la section de la Faculté de Droit de l'Université de Liège, M. Cl. Renard; pour la section de la Faculté des Sciences de l'Université de Louvain, M. G. Vandebroek (provisoirement); pour la section de la Faculté polytechnique de Bruxelles, M. P. Demart; pour la section de l'Institut agronomique de Gembloux, M. A. Lecrenier; pour la section de l'Institut supérieur de Commerce à Anvers, M. R. Schuyten. Les mandats des autres membres du Conseil national ont été, conformément aux statuts, validés pour une nouvelle année.

Le R. P. J. Willaert, de la Faculté Notre-Dame de la Paix à Namur, vice-président d'Universitas belgica, a été élu président pour l'année académique 1950-1951. Il a prononcé l'éloge du président sortant, M. G. Smets.

Aux divers, le problème de l'harmonisation des vacances scolaires et académiques a été soulevé par M. R. Van Nuffel.

Un déjeuner des plus cordiaux, généreusement offert par l'I. N. U. T. O. M. et présidé par M. le Ministre Goding, a ensuite réuni les participants dans la salle à manger du corps professoral.

L'après-midi a été principalement consacré à une séance académique, au cours de laquelle M. le Ministre Goding a tout d'abord rappelé, alternativement en flamand et en français, les origines, l'organisation et l'œuvre de l'I. N. U. T. O. M. Ce substantiel exposé, démonstratif de la haute

valeur de cette belle Institution, a été suivi de la projection du film montrant les professeurs et élèves de l'I. N. U. T. O. M. dans leurs diverses activités.

La journée s'est terminée des plus agréablement par une visite de l'exposition de sculpture en plein air, où le groupe a été reçu par M. l'échevin Somers. Les explications les plus adéquates nous ont été fournies, d'une part par M. le Secrétaire de l'exposition et d'autre part par notre collègue M. J. Muls; leurs vivantes improvisations ont, pour beaucoup des visiteurs, singulièrement éclairé les tendances de la sculpture contemporaine.

Le 13 janvier, a eu lieu, à la Fondation universitaire, une réunion du Conseil national d'Universitas Belgica. Cette réunion suivait une séance extraordinaire, au cours de laquelle a été présentée la première partie de l'Inventaire des Ressources scientifiques belges, partie consacrée aux « Sciences générales de l'Homme ».

L'Université dans la presse et dans les livres

R. DE MEYER, **Le Plan décennal et le problème du recrutement**, in *La Revue coloniale belge*, 1950, n° 107. — Devant la difficulté du recrutement de certains spécialistes nécessaires au développement du Congo, l'auteur préconise, à longue échéance, un remaniement des programmes scolaires et une propagande extra-scolaire, dont le but serait de faire comprendre aux générations futures, le rôle qu'elles peuvent jouer dans notre Colonie. A courte échéance, et afin de pouvoir compter immédiatement sur les hommes nécessaires à la réalisation du plan décennal, M. De Meyer se demande s'il ne conviendrait pas d'organiser sur une plus grande échelle les voyages d'études au Congo pendant leurs vacances, de jeunes gens, tant universitaires que techniciens. « Sur place, ils pourront constater l'envergure de l'œuvre déjà réalisée, ils se familiariseront avec le pays et ses populations, et ils pourront constater, eux-mêmes, l'ampleur de la tâche restant à accomplir ».

Université, 1950, n° 2. — La revue estudiantine « Université » en est à sa quatrième année d'existence. Elle s'est, notamment, donné pour objectif de « rendre à nos Facultés, matériellement et moralement séparées, l'esprit d'une communauté universitaire ». Dans cette perspective, elle vient d'ouvrir une nouvelle rubrique « Interfac », dans laquelle des étudiants d'une Faculté feront connaître à leurs camarades des autres disciplines, leurs préoccupations, leur façon propre de raisonner. C'est ainsi que dans ce n° 2 de 1950, un étudiant en médecine, sous le titre évocateur « Le diagnostic, roman policier des médecins », situe la nature des « raisonnements qui remplissent les silences inquiets entre les mystérieuses passes de magie exécutées au lit du malade, et la rédaction de l'ordonnance »; d'autre part, un ingénieur montre comment les soucis d'esthétique, s'ils ne sont pas la fin du travail de l'ingénieur, n'en sont cependant pas exclus.

La formation de l'Ingénieur, *Bulletin de presse et d'information du B. U. S.*, Paris, 1950, n° 73, p. 18. — Un Congrès national des Ingénieurs s'est tenu à Lyon en juillet dernier. Différentes questions concernant la formation de l'ingénieur en France y ont été posées. Le *Bulletin de presse et d'information du B. U. S.* reproduit, d'après le *Cahier des Ingénieurs agronomes*, les réponses des congressistes à ces questions. Signalons que celles-ci portaient notamment sur l'organisation de cet enseignement, sur les

problèmes de la spécialisation, sur les conditions d'admission aux Ecoles (limitation, âge, ...), sur le principe de l'internat, sur la formation humaine et sociale de l'ingénieur, sur la préparation à ces études et la question de la culture générale (humanités anciennes, humanités modernes?), puis de la culture mathématique, sur l'intervention de la psychotechnique dans l'orientation des jeunes gens...

Le recrutement des ingénieurs dans les Administrations belges, in *Revue internationale des sciences administratives*, 1950, n° 1, p. 69. — Pourquoi le recrutement des ingénieurs destinés aux administrations belges, s'avère-t-il actuellement difficile? Trois causes peuvent être évoquées : d'abord, la vie administrative ne plaît pas aux ingénieurs; mais cet état d'esprit ne date pas d'aujourd'hui. Ensuite, les traitements de l'Etat sont insuffisants; quoique la comparaison avec les rémunérations du secteur privé soit difficile, il semble cependant que les écarts ne soient pas si grands, et qu'en tout cas, les traitements de début soient plus élevés à l'Etat; « il reste toutefois possible que la forte différence entre les traitements des ingénieurs qui sont sortis du rang, dans le secteur privé et à l'Administration, éloigne de cette dernière un assez grand nombre de candidats ». Une raison paraît en tout cas certaine, selon cette revue : les chances de réussite aux examens organisés par le Secrétariat permanent de recrutement sont minimes, en comparaison des efforts très sérieux de préparation qu'ils exigent; les concours de recrutement sont en effet, très nombreux et donc le nombre des places à conférer à chacun d'eux est fort limité; en outre, leur périodicité est irrégulière et ils sont annoncés très tard.

A. LACOURT, **Enquête sur l'emploi de la microchimie en Belgique,** in *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'U. L. B.*, octobre 1950. — Mlle A. Lacourt, Maître de conférence à l'U. L. B., présente, en une courte note, les résultats d'une enquête menée auprès de 1200 chimistes des quatre Universités du pays, et dont le but était de donner une idée de l'extension en Belgique de l'emploi de la microchimie. Les résultats de cette enquête, aux dires de l'auteur, font apercevoir que cette activité présente « beaucoup d'intérêts et de débouchés ». Il y aurait lieu de se réjouir de ce que le Congrès international de Microchimie, qui s'est tenu à Gray en juillet dernier, a émis le vœu que la microchimie ait « dorénavant son autonomie en tant que discipline scientifique, dans le cadre des sciences chimiques analytiques ».

A. BAIWIR, **Le surmenage en philologie germanique,** in *Education*, mai 1950, p. 49. — L'auteur, après avoir souligné « le caractère excessif des prestations exigées des étudiants » de philologie germanique, se demande s'il est possible de remédier à cet état de choses. Pour sa part, il préconise de « scinder les examens et de permettre aux étudiants de présenter certaines matières en dehors des sessions régulières »; ou pourrait en outre, dit-il, « procéder à certaines coupes dans les cours généraux, qui occupent dans l'ensemble du programme, une place disproportionnée à leur impor-

tance »; enfin, il faudrait « limiter la spécialisation à une langue seulement » ou à la rigueur, à deux langues, « à condition toutefois que le choix de ces langues soit laissé à l'initiative de l'étudiant ».

Le développement de l'enseignement général dans les Universités américaines, in *Avenirs*, Paris, 1950, n° 31, p. 29. — En réaction contre la tendance, plus d'une fois soulignée, des étudiants de chercher à l'Université, une spécialisation trop forcée et une préparation immédiate à une « situation », un mouvement très prononcé s'est dessiné aux Etats-Unis, en faveur de l'« enseignement général ». Cette expression « est utilisée par la plupart des gens pour exprimer la nouvelle tendance à choisir des sujets non spécialisés, afin de donner aux étudiants une personnalité plus complète et d'en faire des citoyens plus avertis. Cet enseignement est général en ce sens qu'il tire ses éléments d'innombrables catégories de sujets, et est en réaction contre la spécialisation exagérée ».

Nous relevons en outre dans ce n° 31 d'*Avenirs*, un article d'un haut fonctionnaire français du Ministère de l'éducation nationale, M. Gal, sur le sujet suivant : « Le problème de l'Orientation est un problème essentiel de l'Education »; deux aperçus sur « les débouchés dans les professions libérales » et sur « les débouchés et les carrières juridiques » en France; enfin, une brève note sur « la nouvelle orientation des études médicales, telle que la préconise l'organisation mondiale de la Santé ».

Etudes et carrières universitaires, in *Droit et Liberté*, décembre 1950. — *Droit et Liberté*, organe de l'Union chrétienne des professeurs de l'enseignement officiel, consacre un numéro spécial aux « Etudes et carrières universitaires », destiné à aider les professeurs « chargés d'éclairer sur leur avenir les grands élèves de l'enseignement moyen, en leur offrant, réunie en un ensemble, une documentation consacrée aux principales carrières et aux études qui y conduisent ». Des « notes bibliographiques » donnent d'abord un tableau, complet et commenté, des diverses publications parues en Belgique sur les différents aspects du problème. Viennent ensuite des monographies sur les grandes carrières universitaires : « Le Professeur », par M. Hinnisdaels, inspecteur général de l'Enseignement moyen; « Le Magistrat », par M. P. E. Trousse, conseiller à la Cour d'Appel de Liège; « L'Avocat », par M. R. Dehin, bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Huy; « Le Médecin » par le Dr. H. J. Ernould; « L'Ingénieur », par M. C. Renkin, ingénieur A.I.Lg. et A.I.M.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
La question des bâtiments de l'Université de Liège, par M. F. CAMPUS, Recteur de l'Université.....	5
Autour d'une candidature de Jean-Servais Stas à l'Université de Liège, d'après une correspondance inédite, par M. M. FLORKIN, professeur à la Faculté de Médecine	18
Les Carrières universitaires	
Les débouchés pour les botanistes	39
Pour les physiciens aussi, il existe des débouchés	40
Trop de médecins, trop peu de physiciens, de chimistes et de biologistes ...	42
Les carrières météorologiques au Congo belge	44
Allons-nous réaliser le Plan décennal	47
La Vie de notre Association	
Membres protecteurs	53
Appui des pouvoirs publics	53
Les cotisations pour 1951	54
Les « Anciens » de Liège au Congo, Section d'Elisabethville	54
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	57
In memoriam : Emile Allard	57
In memoriam : Alexandre Pulman	59
Accord culturel	60
Bourse de voyage	60
Manifestation à la mémoire du professeur Ernest Mahaim	61
L'activité de la Station scientifique des Hautes-Fagnes, au Mont-Rigi, et du Musée Léon Fredericq, à Botrange, pendant l'année 1950..	61
Service social universitaire	63
L'examen médical des étudiants pour l'année académique 1949-50 ..	67
L'extension universitaire liégeoise	68
L'Association générale des Etudiants	68
Le Fonds Malvoz	68
Le Cercle des Bourses	69
Naissance d'une Association des étudiants coloniaux de l'U.Lg.....	70

LES FACULTÉS	71
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	71
Les fêtes du LX ^e anniversaire des sections de Philologie romane et de Philologie germanique	71
Conférence	73
Personalia	73
Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie	73
FACULTÉ DE DROIT	74
Conférences	74
Distinctions scientifiques	74
Personalia	74
Organisation des études de sciences économiques	74
Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques	75
FACULTÉ DES SCIENCES.....	75
Les Journées spectroscopiques des 2, 3 et 4 octobre 1950	75
Inauguration d'un « Phytotron » à l'Institut de Botanique.....	76
Conférences	78
Distinction honorifique	78
Personalia	78
FACULTÉ DE MÉDECINE	79
Personalia	79
Conférence et réunion	79
A l'Institut de Pharmacie	80
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES.....	80
Manifestation	80
Conférences	80
Personalia	80
CENTRES INTERFACULTAIRES.....	81
Centre interfacultaire d'études coloniales	81
Centre interfacultaire du Travail	82
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE	82
Transformations, améliorations... et suggestions	82
Personalia	84
MÉMOIRES DE LICENCE ET DISSERTATIONS DOCTORALES, présentés par les étudiants de l'Université de Liège en 1949-1950	84

La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE GAND	91
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	92
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN	93

La Vie universitaire dans le Monde

Nouvelles de l'Unesco	95
UNIVERSITAS BELGICA, Section belge de l'I.A.U.P.L.	98

L'Université dans la presse et dans les livres

R. DE MEYER. — Le Plan décennal et le problème du recrutement	100
Université	100
La formation de l'ingénieur	100
Le recrutement des ingénieurs dans les Administrations belges	101
A. LACOURT. — Enquête sur l'emploi de la microchimie en Belgique	101
A. BAIWIR. — Le surmenage en philologie germanique	101
Le développement de l'enseignement général dans les Universités américaines	102
Etudes et carrières universitaires	102

203 ANNÉES D'EXISTENCE

NAGELMACKERS Fils & C^o

Société en Commandite Simple

Maison de Banque fondée en 1747

**Toutes Opérations de Banque
Bourse et Change**

Siège Social :

LIÈGE, 32, Rue des Dominicains
(Téléphone 653.89)

Siège de BRUXELLES :

12, Place de Louvain
(Téléphone 17.22.90)

Nombreuses Agences et Bureaux

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE RADIOLOGIE

Anc. Ets GAIFFE-GALLOT & PILON

Société Anonyme Belge



Appareillage et Tubes radiologiques

Electricité médicale

Radiométrallographie

Analyse cristalline

Boulevard de Waterloo, 120, BRUXELLES - Tél. 38.13.20

DISQUES

JAZZ - CLASSIQUES - CHANTS

TOURNE-DISQUES

PHONOS

CHANGEURS AUTOMATIQUES

PHILCO - GARRARD - THORENS
VOIX DE SON MAITRE

RADIO D'APPARTEMENT

PHILCO - PHILIPS - SONICLAIR
SBR - ULTRA - HMV

ENREGISTREURS

sur bande au fil d'acier

**VENEZ AUDITIONNER
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS**



TÉL. :
32.38.34
et 32.38.33

100, rue Cathédrale, LIÈGE

JOHN COCKERILL

SOCIÉTÉ ANONYME

SERAING

MÉTALLURGIE

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET MÉTALLIQUES

CONSTRUCTIONS NAVALES



Ligne de Navigation Ostende-Anvers-Tilbury (Londres)

La vente des produits sidérurgiques de nos Usines est confiée à la
S. A. UCOMÉTAL (Union Commerciale Belge de Métallurgie)

24, rue Royale, à BRUXELLES.

Brasserie-Hôtel « Aux Blés d'Or »

PLACE DU MARÉCHAL FOCH, 11, LIÈGE

TÉLÉPHONE : 23.28.42

Chèques Postaux : 2978.41

Reg. de Com. : Liège 13998

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX
DÉGUSTATION DE VINS D'ORIGINE
BIÈRES ARTOIS — BIÈRE AMSTEL
APÉRITIFS DE MARQUE
CONFORT MODERNE

LIBRAIRIE PAUL GOTHIER

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES
de Livres Anciens et d'occasion

Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales
Villes Etrangères

Établissements

Jean Troisfontaines et Fils

Société Anonyme

1-2, QUAI DE LA BATTE, 1-2
LIÈGE

OUGRÉE, 6, rue Ferd. Nicolay

SPÉCIALITÉS :

Outillage

Articles de ménage — Poèlerie

Machines à lessiver

Quincaillerie générale

Articles de Bâtiment



Tél. } LIÈGE 32.17.78 et 23 46.95
 } OUGRÉE 34.01.55

BANQUE COMMERCIALE DE LIÈGE

Successeur de René DENIS & Cie



Toutes les opérations de Banque



Tél. 32.19.37 - 23.76.69
(2 lignes)

14, Place du Roi Albert

MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE

DICTAPHONE

(Marque déposée)

“TIME-MASTER”

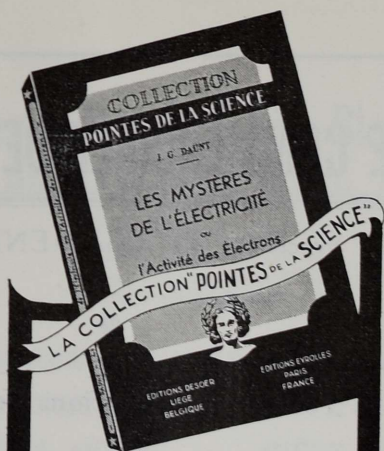
Plus faciles

Plus sûres

Les meilleures !

DICTAPHONE-BELGIQUE
Rob. CLAESEN, Agent Général

29, Rue des Pierres (Bourse)
BRUXELLES — Tél. 11.06.32



Tout homme cultivé...

aspire à être documenté
sur les conquêtes étonnantes
de la science moderne.

Les pointes avancées dans l'inconnu
mystérieux qui nous entoure sont
exposées ici en termes familiers par
les savants de toutes nationalités.

OUVRAGES PARUS :

1) LES MYSTÈRES DE L'ÉLECTRICITÉ
par J. G. DAUNT

Electricité, magnétisme, radio, radar, micro-
scope électronique, etc.

2) MOLÉCULES CONTRE MICROBES
par E. S. DUTHIE

La chimie qui guérit.
Perspectives d'avenir.

**3) LES FRONTIÈRES
DE L'ASTRONOMIE**
par D. S. EVANS

Notre Univers... Autres Univers...
La structure grandiose du monde...

4) DE L'OPIUM À LA PÉNICILLINE
par Trevor I. WILLIAMS

(Plantes qui guérissent.)
Découvertes récentes.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES : 70 FRANCS

EDITIONS DESOER, LIÈGE

Demandez à la MAISON DESOER
le catalogue de ses ouvrages scientifiques.

Meubles métalliques

METALCUB

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone: 43.20.22 ~~~~~

N. V.

**STANDAARD-BOEKHANDEL**

*Le Spécialiste du Livre  
Scientifique Néerlandais  
en Belgique*

Boulevard Emile Jacqmain, 121  
BRUXELLES

## Le Pré Normand

RESTAURANT  
TEA-ROOM \* ORCHESTRE

Menus 45.-, 70.- et 100 frs  
et à la carte.

CUISINE SOIGNÉE

AU PREMIER ÉTAGE

## La Vieille France

*Cadre unique pour*  
DINERS, BANQUETS, etc.

Ouverte le dimanche à midi.

9, VINAVE D'ILE, 9

Téléphone 23.39.17

# La BANQUE DE BRUXELLES

*est partout à votre service*

pour toutes opérations de

## BANQUE - BOURSE - CHANGE

300 Sièges et Succursales dans tout le Pays

Siège de LIÈGE :

5, Rue Georges Clemenceau

FINANCEMENT de MATÉRIEL AUTOMOBILE,  
INDUSTRIEL et AGRICOLE

AN EAGLE ON A GLOBE



**ACIERS**

**HAMAL-NANDRIN S. A.**

Maison fondée en 1867

TOUS LES

**ACIERS SPÉCIAUX**  
et de **CONSTRUCTION**

OUTILLAGE

5, Rue Douffet, LIÈGE

Adresse télégr. : **ACIERS-LIÈGE**

Tél. 43.90.90 (3 lignes) — Reg. Com. n° 3785

## ETABLISSEMENTS **Ed. DEFRANCE**

55, rue Stevens-Delannoy  
BRUXELLES II

Téléphone : 25.21.90

Tout le matériel et appareillage  
courant et spécial. Produits fins.  
Réactifs purs. Indicateurs Standards

POUR

**LABORATOIRES**

DE

RECHERCHES  
MÉDICAUX  
CONTROLES  
MICROBIOLOGIE  
PHYSICO-CHIMIE  
MICROCHIMIE

LES ÉTABLISSEMENTS

# HENKART, VAN VELSEN & LAOUREUX

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

*Siège Social* : BRUXELLES, 155, Rue de Laeken

*Succursales* : LIÈGE, 11, Rue des Carmes

*Ancienne Firme LAOUREUX et Cie*

Anvers, 70, Champ Vleminck

Gand, 30, Rue Basse des Champs

*Installations complètes de laboratoires Scientifiques ou Industriels*

APPAREILS, RÉACTIFS ET PRODUITS PURS

*Bactériologie, Physiologie, Histologie, etc.*

*Appareils de mesures électriques — Pyrométrie, Thermométrie*

APPAREILS DE TOPOGRAPHIE ET DE GÉODÉSIE

*Compte-tours, Tachymètres et Tachygraphes*

*Analyseurs de Co et Co2 chimiques et électriques simples et enregistreurs*

*Manomètres indicateurs de vide et de pression simples et enregistreurs*

*Fours et Brûleurs « Mékers » pour usages industriels et de laboratoires*

*Machines pour essais physiques des métaux et matériaux*

*Ateliers de Réparation et d'Étalonnage*

*Etude, devis et mise en marche par techniciens spécialistes*

*Tout ce qui concerne l'Enseignement à tous les degrés*

RESTAURANT

## Au Vieux Liège

dit « MAISON HAVART »

datant du XVI<sup>e</sup> siècle

conservée dans son

style le plus pur



S A L L E S

pour banquets et réceptions

Spécialiste des dîners à domicile

Ville et Province

LIBRAIRIE

## Fernand GOTHIER

MAISON FONDÉE EN 1828

11, Place du XX Août, 11

LIÈGE

Télé 23.27.76



Recherches bibliographiques

Correspondants à l'étranger

Fourniture rapide et soignée

de toute commande



Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS

● A PRIX MARQUÉS ●

SOCIÉTÉ ANONYME

## RAFFINERIE TIRLEMONTAISE

Siège social : TIRLEMONT

### Division Distillerie - Usine de Ruysbroeck

RUYSBROECK (Brabant-Belgique)

ALCOOL EXTRA FIN — ALCOOL INDUSTRIEL

ALCOOL A BRULER — ALCOOL ABSOLU

Production journalière : 28.000 litres d'alcool éthylique

Adresse télégr. : Distillerie Ruysbroeck

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : 419,72

Reg. Comm. : Siège Social : Louvain n° 1

Div. de Ruysbroeck : Bruxelles n° 164.404

Tél. Bruxelles 44.42.47 - 44.99.59    Marchandises : GARE RUYSBROECK (raccordement)

*La correspondance concernant cette div. doit être adressée à Ruysbroeck*



LA MARQUE DU

## MEUBLE EN ACIER

que vous choisirez !

*En vente chez les  
principaux REVENDEURS  
du pays*

Fabriqués et vendus par

**TOLERIES DE SCLESSIN**

20, RUE DE L'HIPPODROME

SCLESSIN-Liège — Tél. 23.28.92

**P**our vos Couleurs, Vernis, Produits d'entretien et Articles de drogueries, adressez-vous à la

## Maison GOUJON

LAOUREUX Frères et Sœurs

SUCCESEURS

Rue Cathédrale, 10, LIÈGE

Téléphone 23.47.72

*Maison de confiance fondée en 1873*

**PRODUITS DE QUALITÉ :**

Couleurs, Vernis, Emaux de première marque. Grand assortiment de pinceaux.

Outillage pour peintres et artistes. Brosses, Torchons, Lavettes, Paillassons, Savons, Cire et Produits de droguerie.

On porte à domicile  
Remise aux Artistes et Peintres

*Elliott-Fisher*  
*Addressograph*  
*Underwood-Sundstrand*

◇  
MACHINES COMPTABLES  
MACHINES A CALCULER  
MACHINES A ADRESSER  
MACHINES D'ORGANISATION  
◇

*Demandez Catalogues et Projets*  
*sans engagement*

**Elliott-Fisher**

ORGANIZATION COMPANY, S. A.

4, Tournant Saint-Paul  
LIÈGE

1, Boulevard Emile Jacqmain  
BRUXELLES

ANVERS-CHARLEROI-GAND-LUXEMBOURG

SOCIÉTÉ DES LABORATOIRES

**Labaz**

Département Pharmaceutique de la  
SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE  
ET DES  
PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

●  
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

*Labaz et Squibb*

●  
Société Anonyme  
BRUXELLES  
168, Av. Louise  
Téléphones  
48.27.58/59  
48.94.35/40



*La plus grande firme belge*

spécialisée dans la construction  
de tout le matériel électrique et  
électronique, fils et câbles,  
et pompes centrifuges,

4 USINES • SUPERFICIE TOTALE : 100 Ha  
ATELIERS et BUREAUX : 220 000 m<sup>2</sup>  
11 600 OUVRIERS, EMPLOYES et INGENIEURS

**Ateliers de Constructions  
Électriques de Charleroi**



# FRIDEN *Calculating Machine Agency*

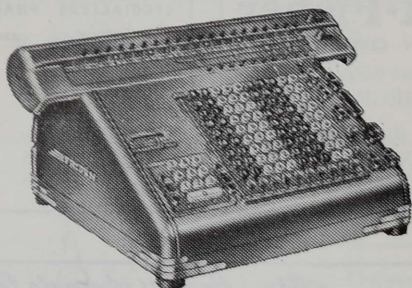
AUTOMATIQUE INTÉGRALE A 100 %

LA PLUS COMPLÈTE

» » SURE

» » FACILE

*Comparez-la aux meilleures vous serez FIXÉS*



SERVICE D'ASSURANCE-ENTRETIEN  
LE PLUS ÉCONOMIQUE

---

*Demandez renseignements et démonstration à*  
*L'AGENCE GÉNÉRALE EXCLUSIVE :*

**GENERAL IMPORT Cy, S. A.**

Directeur Général : F. F. WAITTE

14, Rue d'Arenberg, BRUXELLES

TÉLÉPHONE : 11.96.08 - 12.60.06

---

AGENTS DANS TOUT LE PAYS